

Zeitschrift: Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber: Société d'études en matière d'histoire économique
Band: 8 (1977)

Artikel: Maurice Troillet (1880-1961)
Autor: Guex, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1091192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

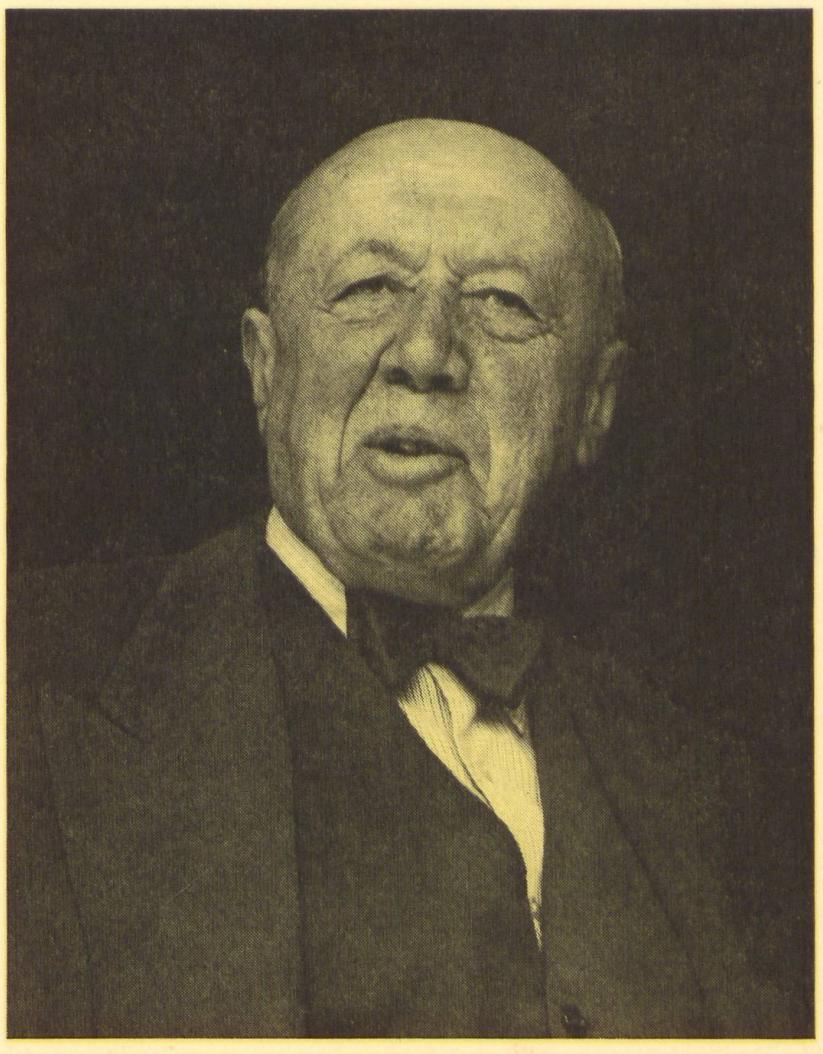
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pionniers suisses de l'économie et de la technique



8

MAURICE TROILLET

ÉDITEUR
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES EN MATIÈRE D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

SOCIETE D'ETUDES
EN MATIERE D'HISTOIRE
ECONOMIQUE

fondée le 1^{er} janvier 1950

Comité:

Herbert Wolfer, Winterthour
président

Giovanni Wenner, avocat, Küsnacht ZH
trésorier

H. Altorfer, fabricant, Ruti ZH
Jean-François Bergier, prof. EPF, Zurich
Gaston Clottu, Dr. h.c., St-Blaise NE
Walter M. von Orelli, Zurich
Fritz Wanner, Kilchberg ZH
Peter Ziegler, Wädenswil ZH

Directeur:

Hans Rudolf Schmid, Thalwil ZH

Siège social:

Zurich 2, Stockerstrasse 8
case postale 545, 8027 Zurich
Téléphone 01 201 18 21
Chèques postaux 80-42706

Editeurs:

Société d'études en matière d'histoire
économique, Zurich

auprès de la

Druckerei Wetzikon AG
8620 Wetzikon ZH

PIONNIERS SUISSES
DE L'ECONOMIE
ET DE LA TECHNIQUE

Cahier 1 *Philippe Suchard*

Cahier 2 *Daniel JeanRichard*

Cahier 3 *Daniel Peter*
Théodore Turettini
Edouard Sandoz / Henri Cornaz

Cahier 4 *J. J. Mercier / Gustave Naville*
René Thury / Maurice Guigoz

Cahier 5 *Mathias Hipp / J. J. Kohler*
Eugène Faillettaz / Jean Landry

Cahier 6 *François Borel / Marc Birkigt*
Louis Chevrolet
Charles Schäublin
Emile Villeneuve

Cahier 7 *La Convention de paix dans*
l'industrie suisse des machines
et des métaux
Ernst Dubi / Conrad Ilg

Cahier 8 *Maurice Troillet*

Ont paru en allemand:

Band 1 *Philip Suchard*

Band 2 *J. J. Sulzer-Neuffert*
Henri Nestlé / Rud. Stehli
C. F. Bally / J. R. Geigy

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

8

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

8

MAURICE TROILLET

1880—1961

par André Guex

Société d'études
en matière d'histoire économique
Zurich 1977

Édité par la Société d'études en matière d'histoire économique
Directeur: Hans Rudolf Schmid, Stockerstrasse 8, 8027 Zurich
Imprimerie: Druckerei Wetzikon AG, 8620 Wetzikon ZH
Copyright 1977 Société d'études en matière d'histoire économique
Edition et service aux librairies: Druckerei Wetzikon AG

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Maurice Troillet et le Valais moderne	11
Enfance et jeunesse	15
La plaine du Rhône	29
L'Ecole d'agriculture de Châteauneuf	45
Les routes	49
Création des Coopératives	
Le lait	51
Et le vin	54
L'impôt sur les boissons	56
L'industrie	58
La houille blanche et la houille noire	77
Le tourisme	80
Le tunnel du Grand Saint-Bernard	82
Traits de caractère	103
L'avenir entre en scène	107
Sources et remerciements.	114

MAURICE TROILLET

Les dates d'une carrière

1880	né le 17 juin au Châble (Bagnes)
1889—1892	collège Ste-Marie, Martigny
1892—1896	collège de l'Abbaye, Saint-Maurice
1896—1897	collège St-Michel, Fribourg
1897—1898	collège de Saint-Maurice
1898—1899	collège de Brigue
1899—1901	collège d'Einsiedeln
1901—1903	études universitaires à Fribourg, Faculté de droit
1904	Sion, diplôme de notaire; séjours à Paris et à Munich
1905—1906	stage chez Me Raymond Evéquoz à Sion et obtention du diplôme d'avocat, délivré par le Conseil d'Etat le 10 avril 1906
1905—1913	député au Grand Conseil
1908—1909	président de la commune de Bagnes
1909—1913	préfet du district de l'Entremont
1913—1953	conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture
1921—1925	
et	
1928—1943	conseiller national (président en 1936—1937)
1943—1955	conseiller aux Etats
1947—1961	vice-président de la Commission d'étude pour le tunnel routier transalpin Suisse—Italie et de son comité d'action, puis du Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand Saint-Bernard, créé à Lausanne en 1951 et qu'il préside dès septembre 1952; président de la Société Tunnel du Grand Saint-Bernard SA, de 1958 jusqu'à son décès
1961	décédé le 20 août à Lausanne

MAURICE TROILLET (1880—1961)

Maurice Troillet et le Valais moderne

Le nom de Maurice Troillet restera, pour tous ceux qui se pencheront sur l'histoire du Valais, le symbole des forces qui ont poussé, parfois contraint ce canton à parcourir, en moins d'un demi-siècle, les étapes qui l'ont conduit d'une civilisation pastorale, misérable mais autonome, à l'état de partenaire solidaire de la société technicienne qui, fondée sur l'industrie, l'agriculture modernisée et le tourisme tentaculaire, l'entoure, l'assimile et l'absorbe. Cette œuvre, il ne l'a pas réalisée seul. Il suffit pour s'en convaincre de lire *l'Histoire contemporaine du Valais* par Paul de Rivaz, ou le discours prononcé par Adolf Imboden le 10 mai 1915 lors de la célébration du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Dès le milieu du 19^e siècle, le Valais a bandé ses énergies pour émerger de son ancestrale misère. Mais les hommes ont besoin de cristalliser leur admiration ou leur hostilité sur un nom, et Troillet restera celui de l'homme d'Etat qui a bousculé le vieux canton, corrigé sa géographie, dérangé ses habitudes, et qui l'a fait basculer dans l'ère moderne d'une bourrade si brutale que beaucoup en ont été meurtris. Il a éveillé des ferveurs inébranlables et suscité des inimitiés tenaces, mais tous s'accordent à dire que, dans la gestation du Valais moderne, il a été le maître de l'œuvre.

Devant certains phénomènes propres à notre temps, on se défend mal contre l'intuition d'une ressemblance profonde entre eux et les processus mortels du cancer. La pullulation des voitures paralysant le trafic, la construction d'immeubles parfois inutiles mais rentables, la spéculation qui en découle et paralyse l'économie, l'aménagement du territoire obéissant à d'autres lois que celles de l'intérêt général, la publicité plus coûteuse que l'objet à vendre, le tourisme considéré comme le produit de remplacement de toutes les activités d'autrefois, toutes ces manifestations ressemblent à cette pro-

lifération anarchique des cellules qui s'appelle cancer. L'analogie ne s'arrête pas là. De même que les cellules cancéreuses sont plus vigoureuses que les cellules normales et, jouissant d'une sorte de monstrueuse santé, les tuent pour prendre leur place, de même la spéculation tue l'épargne cependant que la publicité se paye aux dépens de la qualité. Dans le monde moderne, certains individus, d'ailleurs vigoureux, actifs, souvent très intelligents, sont les agents efficaces de cette cancérisation pathologique des tissus mêmes de la société. Ils sont la seringue qui injecte le mal. Au nom du progrès et de l'urgence sociale, ils justifient la démesure et refusent d'ouvrir les yeux sur l'excès. Pourvu qu'ils créent des emplois, bâtissent des murs et ouvrent des hôtels, ils se sentent absous. Ils savent bien d'ailleurs que la bousculade humaine créera les appétits et les besoins nouveaux aptes à engloutir tous les produits de leur activité. Ils savent que la surchauffe économique a elle aussi ses métastases et peut gagner toutes les parties du corps.

D'autres hommes, beaucoup plus rares, beaucoup plus précieux, parce que leur regard porte plus loin, aussi audacieux d'ailleurs que les autres dans l'action, au lieu de s'attacher à ces réalisations immédiates, s'efforcent de faire l'office, combien plus difficile, de régulateurs de ces besoins. Ils représentent la force qui, dans un organisme humain, impose aux cellules saines un développement harmonieux, hiérarchique, réglé.

Tel fut Maurice Troillet, fondant son action sur ce qui dure, un fleuve, des arbres, une montagne.

Pendant des millénaires, Dieu a joué avec le destin du Rhône, le faisant errer à travers les âges, quitter ses anciens lits, creuser des lits nouveaux, les quitter encore en y laissant des fantômes de galets, son sillage immémorial. Longtemps le Rhône a été le maître du drame sournois qui se jouait entre l'eau, le limon et les hommes. De Brigue à Villeneuve, les marais et les sables imprimaient sa marque de possession sur le sol. Puis l'homme s'est mis à l'enchaîner. Longtemps, le Rhône s'est débattu contre la camisole de force où l'on prétendait le saisir. Dure bataille finalement gagnée par les hommes qui creusent, qui prévoient, qui remblaient, qui veulent. L'exhaussement du niveau du fleuve, déterminé par les premières tentatives d'assainissement de la deuxième moitié du 19^e siècle ayant voué à l'échec les efforts des pionniers, les paroles prononcées par Maurice Troillet devant le Grand Conseil en 1913, quelques mois après son entrée au Gouvernement, semblaient un défi: «Nous changerons l'aspect du Valais en transformant la plaine du Rhône, en rendant à l'agriculture les vastes étendues aujourd'hui

incultes, submergées par les eaux.» Grâce à lui, 8000 hectares de terres riches furent repris au fleuve et donnés aux hommes. Cette terre difficilement conquise, il fallait la cultiver et pour cela passer d'une civilisation paysanne antique, mais périmée, à un jeune Etat agricole, moderne et vivant, assurer au pays l'assiette économique et la permanence morale fondée sur «ce puissant capital de santé et de force génératrice que représente une agriculture vigoureuse». Or, la culture de la terre est une activité qui exige des connaissances diverses et approfondies. Le paysan doit connaître les phénomènes fondamentaux qui se passent dans le sol. Ce sont là des choses qui s'apprennent. Au 19e siècle déjà, la Maison du Grand St-Bernard avait ouvert une école, sur son domaine d'Ecône, mais ce n'était qu'une solution de fortune, transitoire, malgré les services qu'elle a rendus. Et c'est au nom de Troillet qu'est attachée la loi du 17 novembre 1919 sur l'organisation de l'enseignement de l'agriculture, d'où sont nées l'école de Viège et celle de Château-neuf, en 1923. Dès lors, l'outil était en place, le visage du Valais pouvait changer sans que rien soit sacrifié de ses plus intimes structures paysannes ni des forces spirituelles qui font un vrai pays. Car apprendre la vie auprès des arbres, c'est apprendre que leur mystère nous dépasse et les hommes qui s'y attachent n'attendent guère les récompenses promises à ceux qui leur survivent. Apprentissage de l'abnégation difficile, mais la joie de planter est plus profonde que la satisfaction éphémère de cueillir. Ceux qui aiment les plantes ont accepté que leurs frondaisons boivent encore l'ivresse d'un ciel clair alors qu'ils ne seront plus.

Après le fleuve et les fruits, la montagne. En 1937, le conseiller d'Etat Maurice Troillet recevait à Martigny l'ingénieur italien Chauvie, envoyé par Mussolini pour examiner sur place les possibilités d'une liaison routière Suisse-Italie et franchissant les Alpes d'Orsières à Courmayeur par un tunnel sous le col Ferret. Il s'agissait de canaliser le flot des visiteurs attendus à Rome en 1942, année prévue pour une Exposition universelle. La guerre mondiale de 1939-45 a modifié, on s'en souvient, les projets du Duce. Mais l'idée resta en veilleuse dans l'esprit de Maurice Troillet jusqu'au jour où il put, vingt ans plus tard, lui donner corps et rendre la vie et son rôle au passage obligé, pendant des millénaires, entre l'Italie et la Germanie.

Les incrédules ni les sceptiques ne manquèrent mais, contre les hommes d'action, ils ont rarement le dernier mot. Les Italiens furent convaincus les premiers, voyant bien ce que le Piémont aurait à gagner à rouvrir largement vers le Nord cette artère trop longtemps garrottée. On sait la suite, la dé-

cision prise, le premier coup de mine, et le dernier, que Maurice Troillet n'entendit pas.

Depuis longtemps le Valais se bat pour échapper à un isolement déterminé par la géographie qui a fait de lui ce long couloir fermé à une extrémité par la barrière des Alpes et à l'autre par l'étranglement de St-Maurice. Il y a plus qu'une nécessité routière, il y a une part de symbole dans les explosifs qui ont élargi le verrou de St-Maurice en le faisant sauter. Symbole de la volonté de se donner de l'air, d'échapper à l'asphyxie et d'irriguer par des routes, les barrages et le tourisme, les hautes vallées saignées de leur jeunesse.

L'action de Maurice Troillet est sous le signe de la terre. Cherchant à tirer le peuple d'une situation qui paraissait sans issue, il a réussi parce que leurs besoins étaient les mêmes: vigneron, il a étendu le vignoble; agriculteur, il lui a donné des champs. Il a voulu que le paysan puisse vivre. A ceux de la plaine, il a donné la formation technique propre à leur permettre de surmonter des obstacles redoutables, parce qu'imprévus au départ; à ceux de la montagne, il a donné des routes et renouvelé les structures de l'élevage d'altitude. Il a témoigné de l'éminente faculté d'exprimer les besoins de beaucoup d'hommes et particulièrement des paysans. D'autres ont chevauché sur leur dos en les maintenant dans la boue, il a cherché à les maintenir debout.

Un usage ancien et logique veut qu'un ouvrage soit résumé dans les dernières pages. Usage auquel je viens délibérément de manquer en donnant dès l'abord, en quelques pages, les lignes de force de son action, une sorte de perspective cavalière retracant quarante années de gouvernement et, du même coup, ce que l'histoire, probablement, en retiendra. Ainsi le lecteur, les ayant parcourues, pourra considérer qu'il a vu l'essentiel et donc, en toute bonne conscience, s'abstenir d'entrer dans les détails en lisant la suite, bien que le mot de détails soit sujet à caution puisque cinq ans de travail et trois gros livres ont laissé des lacunes dont je suis le premier conscient.

Mais il importe à mes yeux de découvrir qu'une action politique qui peut paraître rapide, foudroyante si on l'envisage avec un suffisant recul, apparaît, si on la regarde d'un peu plus près, comme une lutte quotidienne, lente, inlassable, contre des obstacles sans cesse renouvelés, qu'ils relèvent de la nature des choses ou qu'ils soient obstinément dressés par des adversaires animés, les uns par des convictions, les autres par l'hostilité que suscite l'homme, quel qu'il soit, qui sait prendre le pouvoir, l'exercer et le conserver. Quarante ans de gouvernement impliquent une guerre d'usure. Et chaque

année apporte aux jeunes des renforts voraces. «La moitié de ma force», disait un jour Maurice Troillet, «je l'ai employée à garder le pouvoir.»

Réduit ainsi à quelques pages, cet aperçu à vol d'oiseau donne l'impression que tout cela s'est fait en somme rapidement, et l'on oublierait aisément qu'il a fallu à Maurice Troillet un demi-siècle pour mener à chef une action entreprise dès le lendemain de son élection au Conseil d'Etat en 1913, et poursuivie dès lors sans un jour de relâche, les jours de chasse exceptés, bien sûr!

Je me propose maintenant de reprendre l'une après l'autre, et dans un ordre chronologique, les manifestations de son activité, simultanées dans la réalité mais que les nécessités de l'écriture m'obligent à traiter isolément. L'objectif de ce court volume étant de retracer la carrière d'un homme, j'ai été contraint de ne parler guère ici que de lui alors que, sans ses collaborateurs, choisis avec une rare perspicacité, il eût été réduit à l'impuissance. J'ai parlé d'eux tous ailleurs. Au reste, considérant que le travail de l'homme d'Etat est de penser, il a toujours respecté et favorisé leur liberté d'action et leur esprit d'initiative.

Enfance et jeunesse

Quand un homme a comme lui marqué son temps, la curiosité est vive de découvrir dans son enfance et dans son adolescence les signes annonçant ce que sera l'homme fait. Ce n'est pas une chose impossible ici, grâce à la *Correspondance relative à l'adolescence de Maurice Troillet* publiée en 1973 dans la «Bibliotheca Vallesiana» par André Donnet.

Entré à neuf ans au Collège Ste-Marie à Martigny, Maurice y restera deux ans qui lui paraîtront longs. L'ennui deviendra bientôt le leitmotiv de ses lettres. La séparation d'avec sa famille, la réclusion lui sont difficilement supportables; il risque l'expulsion pour avoir deux fois bravé l'interdiction d'écrire en cachette à ses parents. Au collège de St-Maurice où il entre à douze ans, les choses ne s'améliorent guère, et il n'attend pas les vacances pour affirmer sa volonté de monter au Châble le plus vite possible: «Vous aurez beau faire et beau dire, je vais à la maison. Il ne vous faut pas croire qu'on est comme en paradis, enfermé dans cette cage à St-Maurice. Les oiseaux qui sont enfermés cherchent à sortir, moi aussi (...) Je ne sais pas ce que je donnerais pour quitter ce triste réduit. Je partirais à pied depuis ici à Bagnes sans m'arrêter, sans rien manger ni boire. On est toujours surveillé, on ne peut faire quelque chose sans être puni.» Et, un mois plus tard:

«Chers parents, voici la dernière lettre que je vous écris. Si vous ne voulez pas me répondre au plus vite, je pars en cachette. Mercredi je pars, faites comme vous voulez; si pour mercredi je ne suis pas loin, jeudi j'y serai; car ici je ne reste plus. Demandez à n'importe qui si ce n'est pas vrai ce que je dis...» Enfermé, il ne peut pas vivre. «A la maison, je travaillerais au bureau ou à la campagne.» Il semble bien qu'il ait fait sa fugue, mais octobre le retrouve à St-Maurice. Déjà la fermeté et le courage d'affronter de l'homme mûr couvent sous l'enveloppe, encore vulnérable, de l'enfant.

A l'âge de quinze ans, l'accoutumance à la cage semble s'être opérée. Plus précisément, l'adolescent sait pourquoi il est là et accepte la loi du travail: «J'espère pouvoir bientôt vous aider, car dans deux ans j'aurai fini ma rhétorique, et si vous voulez que je ne fasse pas plus loin, je pourrai remplacer papa au bureau.»

Dès ce moment, son curriculum scholae déborderait si largement les cadres de cette esquisse d'une vie que je le réduis à quelques lignes, celles qui contribuent à suggérer le caractère de l'homme d'Etat en gestation. Dès 1896, il va poursuivre ses humanités à Fribourg. Il n'est pas tête de classe, il s'en faut, mais la volonté supplée. «Je suis ici pour travailler, m'instruire, et devenir *quelqu'un*.» Deux mois plus tard, en février 1897, il écrit: «Je prends la résolution de travailler avec d'autant plus de courage que je réussirai moins.»

Son père — avait-il deviné la vocation de son fils? — l'envoie faire sa philosophie à Brigue: «Tu feras de la politique. Pour cela il faut connaître les Haut-Valaisans. C'est essentiel de connaître les Haut-Valaisans quand on fait de la politique.» Après une année encore à Einsiedeln où il obtient son grade de bachelier, il va faire deux ans de droit, la norme de l'époque, à Fribourg.

Mais entre-temps son père est mort, à quarante-huit ans, et le professeur Pithon, celui qu'il préférait, lui dit: «Tu dois recueillir l'héritage. Il faut lâcher ces études pour t'occuper des affaires de la famille, elle compte sur toi, mon garçon.» — «Non, je continue, j'irai jusqu'au bout.» Non seulement il alla jusqu'au bout, mais, dès l'âge de seize ans, il s'abandonna à la passion de la lecture et particulièrement à celle des classiques et des Grecs. En 1939, lors de la création de Pro Helvetia, la culture dont témoignèrent ses interventions surprisent ses ennemis autant que ses amis, étonnés de découvrir un homme capable de citer Sophocle et Thucydide comme garants des seules valeurs capables d'assurer la défense spirituelle du pays et par là



Maurice Troillet 1880–1961

Entendu ce qui est facile
comme si c'était difficile
ce qui est difficile
comme si c'était facile

M. Troillet



Maurice-Eugène Filliez (1811–1856) et sa femme Marie-Louise (1822–1910), les grands-parents maternels de Maurice Troillet. A la suite des conflits politiques valaisans de 1844, ils durent s'exiler à Bex VD, où naquit leur fille Célestine qui épousa François-Narcisse Troillet en 1879. M. E. Filliez, l'un des chefs de la «Jeune Suisse», devint membre du Gouvernement provisoire en 1847, puis conseiller aux Etats (1854–1855) et conseiller national (1855–1856). La grand-mère, veuve, remariée puis abandonnée, finit ses jours au Châble dans la famille de sa fille. Ces deux portraits, peints en 1850 par P. J. Brouchoud, se trouvent à l'Abbaye au Châble. (Photos Archives cantonales / Schmid)



Le Châble, chef-lieu de la commune de Bagnes. Au centre, reconnaissable à son porche à 6 colonnes, l'Abbaye, qui conserve son nom du temps où elle était la résidence d'été des abbés de St-Maurice. Le premier étage appartient à la famille de Maurice Troillet, tandis qu'au rez-de-chaussée était installé le ménage de son oncle, Sigéric Troillet, qui avait six enfants. (Coll. Archives cantonales vaudoises)



Photo de famille prise en 1895 par Z. Denier, Martigny. Le père, François-Narcisse Troillet (1850–1898), était procureur et banquier. Il fut juge de la commune de Bagnes et député conservateur au Grand Conseil de 1889 à sa mort. La mère, Célestine Filliez (1846–1936), jouera un rôle prépondérant dans la vie de son fils Maurice. A son ami Frédéric Fauquex qui lui demandait pourquoi il n'avait jamais fondé de foyer, il répondit: «J'avais une mère admirable à laquelle je me suis toujours confié. Elle commentait mes projets, me conseillait, me critiquait, comme seule une mère aimante peut le faire. Grâce à elle un vrai foyer ne me manquait pas, j'avais cette chaleur à l'Abbaye. Quand elle quitta ce monde, je compris que c'était moi qui devenais l'ancêtre, le chef de famille et que je devais avancer seul dans la vie, privé de sa présence bienfaisante. A ce moment-là j'étais trop âgé pour raisonnablement fonder un foyer!» Des quatre enfants de François Troillet, deux sont restés célibataires, Maurice, l'ainé, et sa sœur Julia (1881–1976) qui vécut jusqu'à son décès à l'Abbaye. Marie (1883–1973) a épousé Héribert Veuthey, médecin à Martigny. Veuve et sans enfants, elle retourna vivre également à l'Abbaye. La plus jeune sœur de Maurice, Amélie (1885–1952), épousa l'avocat Henri Chappaz à Martigny. Ils eurent dix enfants dont l'ainé, le poète Maurice Chappaz, est marié avec la romancière Corinna Bille.



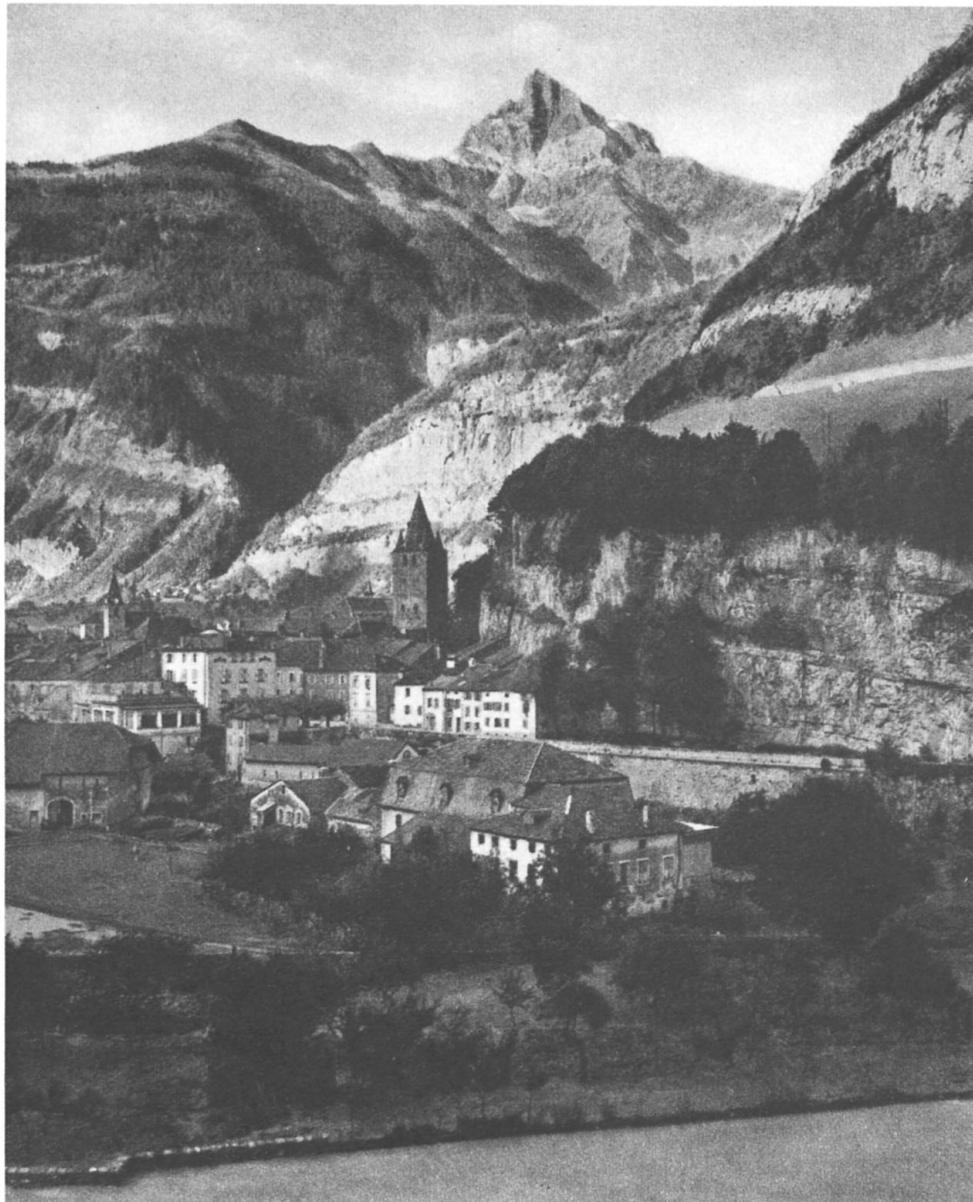
Le collège de Martigny, où Maurice fit ses premières expériences d'internat, loin de sa famille.
(Carte postale de la Cie alsacienne des Arts photomécaniques, Strasbourg. Coll. Archives cantonales.)



Philosophischer Kurs

Moralphilosophie Note 1 HH. Eyer Josef, Troillet Moritz Schaller Josef	Theodicee Note 1 HH. Eyer Troillet Schaller	Weltgeschichte Note 1 HH. Eyer Schaller Troillet
Logik Note 1 HH. Eyer Troillet Schaller	Geschichte der Philosophie Note 1 HH. Troillet Eyer Note 2 Schaller	Geschichte der lateinischen Litteratur Note 1 HH. Troillet Schaller Eyer
Ontologie Note 1 HH. Eyer Troillet Schaller	Mathematik Note 1 HH. Eyer Schaller Troillet	Zoologie Note 1 H. Eyer
Cosmologie Note 1 HH. Eyer Troillet Schaller	Französisch Note 1 HH. Eyer Troillet	Note 2 H. Schaller
Psychologie Note 1 HH. Eyer Troillet Schaller	Griechisch Note 1 HH. Eyer Schaller Troillet	Botanik Note 1 HH. Schaller Eyer

Plan des études de Maurice Troillet au collège de Brigue.



A St-Maurice, il s'ennuya ferme de sa vallée de Bagnes et du mayen des Planards. Ses premiers résultats scolaires furent plutôt médiocres. (Photo Boissonnas, Genève)



Réfectoire des élèves (jusqu'en 1914).



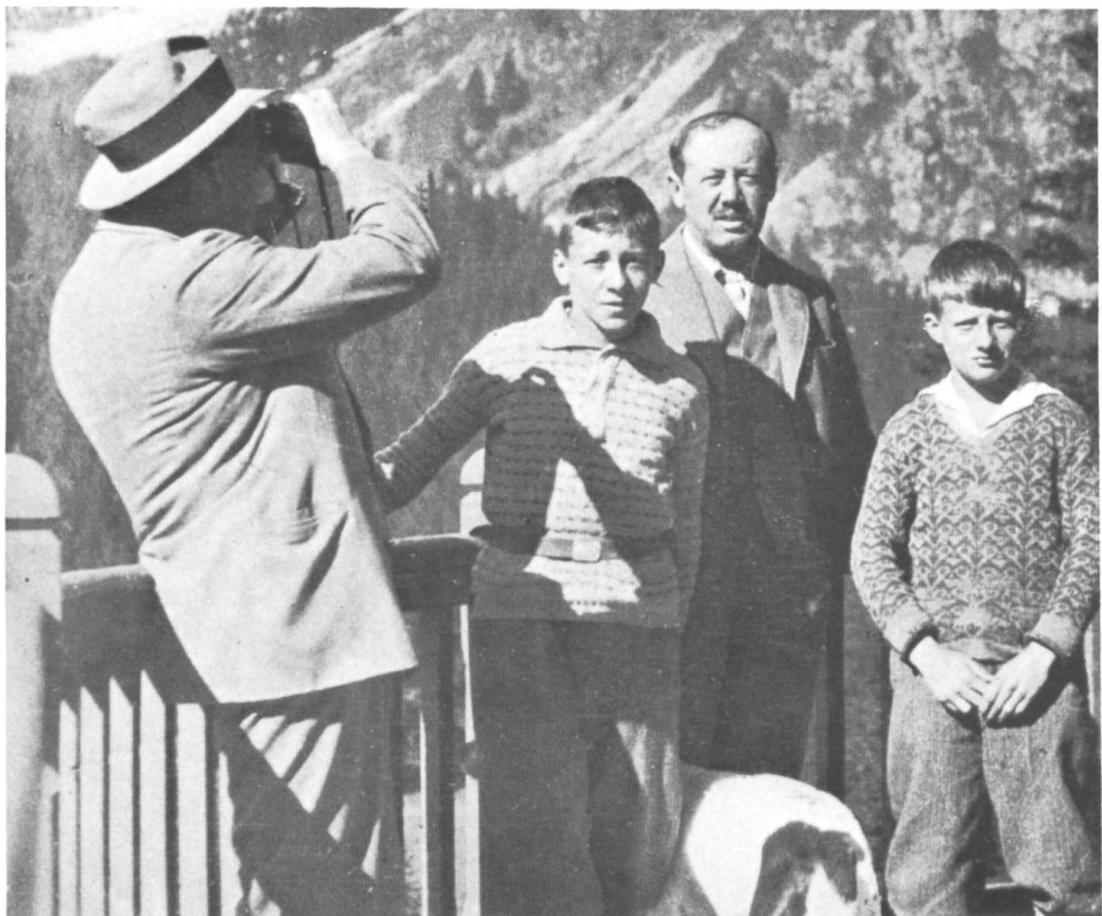
Maurice n'avait que 18 ans lorsque mourut son père.



Au Clou sur Verbier. Refuge de chasse, mais qui contient aussi une bibliothèque. Lieu de retraite, mais également demeure accueillante pour ses amis. «Il y avait chez mon oncle quelque chose d'une farouche autonomie. Les complications sentimentales n'étaient pas son fort. Je crois que c'est cette capacité de solitude qui donne à un homme son autorité. Mais dans ce même homme il y avait une immense ferveur d'amitié. Il aimait recevoir, il aimait communiquer, étudier, apprendre sur le vif.»

(Texte de Maurice Chappaz dans *Témoignages*, 1964)





Chasse à La Fouly, 1930 environ. Maurice Troillet avec ses neveux Maurice et Claude Chappaz.
A gauche, l'ingénieur Chenaud. (*Treize Etoiles*, septembre 1961)



En 1935 à l'alpage de Severeu sur Fionnay. Avec son neveu Maurice, observation des bouquetins que M. Troillet avait fait acheter à des contrebandiers du Val d'Aoste pour repeupler les montagnes valaisannes.



Jimmy, un pointer anglais, chien d'arrêt avec lequel Maurice Troillet dénicha maint coq de bruyère.



A Fully, où son père possédait déjà des vignes ainsi qu'une maison à côté de l'église, Maurice Troillet agrandit le domaine et y fit construire «La Liaudisaz», où il aimait à faire déguster à ses hôtes le produit de ses vignes. «Il en parlait avec une rare compétence et connaissance. Une conversation avec lui autour d'une bonne bouteille était un vrai régal en même temps que presque toujours un véritable enseignement.» (Texte de H. Wuiloud, vigneron à Diolly, dans *Treize Etoiles*, septembre 1961)



A La Liaudisaz, au coin du feu avec une de ses nièces.



même ses seules chances de survie. En 1901, son ami Oswald Mathey lui écrivait: «Et les *Lettres*? tiennent-elles toujours une aussi grande place dans ton cœur que dans le passé? Je suppose que, sur ce point, tu dois connaître les meilleures productions de tous les peuples civilisés.» La bibliothèque qu'il a laissée semble une réponse à cette question.

Après Fribourg, Maurice Troillet fait un stage chez l'habile avocat séduinois R. Evéquoz, après quoi il rentre à Bagnes. Sa fortune, sa culture, sa formation et sa personnalité lui assurent une carrière rapide. En 1905, il fut élu député au Grand conseil, sans même que la plupart des journaux mentionnent son nom. Ils se rattraperont plus tard. Bientôt après, et simultanément, il devient membre et président du Conseil de Bagnes, puis préfet.

Député, il appartint à plusieurs commissions et rapporta souvent sur leurs travaux. S'il ne réussit pas, lors de la discussion de la nouvelle Constitution, à faire prévaloir l'idée que le nombre des électeurs devrait dépendre du nombre des votants de la commune et non pas de celui de la population, il eut la satisfaction de voir refuser, une fois de plus, la proportionnelle appliquée à l'élection des députés au Grand Conseil. Il essaya aussi, vainement, d'améliorer sur quelques points la condition des régents enseignant hors de leur commune d'origine. Quand on débattit la loi forestière, il ne posa qu'une question: «La récidive est-elle prévue pour les délits forestiers? Sera-t-elle calculée avec ou sans égards pour un laps de temps, cinq ans par exemple? Pour les délits de chasse, il y a un terme fixé.» Rien de ce qui touchait à la chasse, même indirectement, ne lui était étranger! Il aimait les armes, il savait s'en servir, il était fait pour commander. Pourtant sa carrière militaire fut courte. «Caporal, racontait-il à son ami Frédéric Fauquex, je ne m'entendais pas du tout, oh mais pas du tout avec mon colonel, qui n'était pas de mon parti et qui, d'ailleurs, n'était pas à la hauteur de sa tâche. Après de nombreuses vexations, j'en ai eu assez; j'ai demandé à passer devant la commission de réforme. Le jour avant la date de ma convocation, j'ai pris une bonne cuite. Et j'ai fumé l'un après l'autre de longs cigares noirs toute la nuit. Le lendemain, mon cœur battait la breloque. J'avais l'œil injecté de sang et le teint cireux. Mon état passager de délabrement était tel que je fus réformé sans discussion, avec le motif plaisant de «neurasthénie précoce».

Entré au Grand Conseil dix jours après le percement du Simplon, rien n'annonçait que l'élection de cet obscur Bagnard aurait pour son canton des conséquences comparables, d'une certaine manière, à l'ouverture de la Porte du Sud.

St. M^o le 8 avr. 1893

Chers Parents,

Y'a reçu la viande le fromage et le
vin et l'argent - je vous remercie beaucou-
ps. Perraudin est arrivé il m'a dit
que vous aviez dit que vous ne vouliez
pas me laisser partir, que j'avais bien
envie d'aller au pays magique
vous ne m'autorisez pas à venir.
Moi si pour le 1^{er} juin je ne suis
pas à la maison je ferais
un casse-tête si vous ne me permettez
pas d'y aller parce que je
n'en ai plus, car j'ai mis une
troupe tout maintenant
il fait chaud on ne peut plus
se tenir droit

Saint-Maurice, le 8 avril 1893. — Maurice Troillet à ses parents, à Bagnes.

Chers parents, J'ai reçu la viande, le fromage et le vin et l'argent. Je vous remercie beaucoup. Perraudin est arrivé; il m'a dit que vous aviez dit que vous ne vouliez pas me laisser partir, que j'avais bien envie d'aller au mayen, mais que vous ne m'auriez pas permis.

Moi, si, pour le 1^{er} juin, je ne suis pas à la maison, je pars en cachette, si vous ne me permettez pas d'y aller, parce que, moi, je ne reste plus, car je m'ennuie trop, surtout maintenant il fait chaud, on ne peut plus se tenir droit. Sur l'autre lettre je vous ai dit que je ne restais pas plus longtemps, je consens à rester jusqu'au 29.

Car je sais bien ce que vous voulez faire lorsque je suis resté jusqu'au 15 juin; alors vous me dites qu'il ne vaut plus la peine et moi, pour en être sûr, je veux partir au plus vite. D'ailleurs, si vous ne voulez pas me permettre, j'ai votre parole d'honneur et avec cela je pars. Je sais, cela vous fera de la peine, mais elle me fait encore bien plus de la peine à moi, dix fois plus qu'à vous; quand même ici je n'apprends rien, quoique je travaille assez et il fait chaud, la paresse vous prend, je travaille assez. M. Fellay est content de moi. Perraudin m'a dit que papa descendrait la semaine prochaine, cela fait que nous règlerons. Vous aurez beau faire beau dire, je vais à la maison. Il ne vous faut pas croire que l'on est comme en paradis, enfermé dans cette cage à Saint-Maurice. Les oiseaux qui sont enfermés cherchent à sortir; moi aussi, je cherche à sortir et je ne suis pas le seul. Je ne sais pas ce que je ne donnerais pas pour quitter ce triste réduit. Je partirais à pied depuis ici à Bagnes sans m'arrêter, sans rien manger ni boire. On est toujours surveillé, on ne peut faire quelque chose sans être puni.

Mais voilà, à Martigny, je voyais mes parents toutes les semaines; mais quand même je ne m'y plaisais pas, encore moins ici. Qu'est-ce que vous voulez, enfermé, je ne peux pas vivre. Moi, la première année, j'étais content d'aller au collège et tous sont contents. Mais lorsqu'on y a goûté, ce n'est plus la même chose. Quelques-uns, oui.

Eh bien, je vous laisse le bonjour en espérant que ma demande sera accordée.
Votre fils reconnaissant

Troillet Mce.

La plaine du Rhône

En 1913, quelques mois avant d'entrer au Gouvernement, Maurice Troillet avait lancé, je l'ai dit déjà, ces mots qui parurent au Grand Conseil un défi : «Nous changerons l'aspect du Valais en transformant la plaine, en rendant à l'agriculture les vastes terres aujourd'hui incultes, submergées par les eaux.» C'était le temps où les chevaux broutaient dans les îles, où les nénuphars, les roses du Rhône, fleurissaient les marais. Dans le discours qu'il prononça en 1915, à l'occasion du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, il tient le même langage : «La campagne, du Léman à la Furka, ne sera qu'un immense jardin produisant en abondance des fruits savoureux et des vins généreux.» En novembre de la même année, il fait voter le même jour, en premiers et seconds débats, un décret décidant l'assainissement de la plaine entre Riddes et Martigny.

Dès longtemps, on avait cherché à provoquer l'écoulement des eaux stagnantes en aval de Riddes, ouvert des fossés d'abord, puis endigué le fleuve, creusé des canaux, des aqueducs sous les affluents. De même, on entreprit à grands frais des travaux entre Viège et Rarogne. Mais, en 1917 déjà, les ripostes du Rhône inquiètent : le lit s'exhausse, le fleuve cesse d'évacuer les galets apportés par les torrents, et reprend les terres qu'on lui a prises. Les optimistes se réconforment du fait que le niveau ne monte que très lentement et que, s'il domine par endroits la plaine de deux mètres, le Pô coule à sept mètres au-dessus de la Lombardie dont on feint d'oublier les inondations. Si le niveau monte, le prix des travaux en fait autant. Le devis de 1 750 000 francs quand ils furent votés a passé à 4 900 000 francs de 1915 à 1919. Mais 1 300 hectares seront asséchés, et les subventions du canton jointes à celles de la Confédération mettront le prix du mètre carré à 12 centimes pour les communes et les particuliers.

En 1920, l'alerte fut grave. Trois jours de pluie diluvienne et le foehn provoquent une crue générale des rivières et du fleuve. Douves rompues en quinze endroits, digues démantelées, travaux emportés, routes coupées et ponts mis à mal. Les nouveaux procédés mis en œuvre subissent le même sort que les premiers travaux emportés en 1877, 1883, 1896, 1897. Il faudra exhausser encore les digues. Les dégâts de septembre 1920 prouvent que la conquête de la plaine impose des travaux de protection et de reboisement sur tout le versant. Certains parlent d'abandonner. Les ripostes de Troillet sont sèches : «Croyez-vous parce qu'une partie du pays a été la mal-

heureuse victime d'inondations, arrêter tout progrès et remettre à des temps meilleurs l'exécution d'œuvres dont le Grand Conseil et le peuple valaisan ont reconnu la nécessité? Un peuple comme le nôtre a traversé d'autres crises, il a eu à lutter contre d'autres situations plus difficiles et jamais il n'a perdu courage.» Et dans les minutes qui suivirent, le Conseil d'Etat fut autorisé à emprunter, d'urgence, 1 400 000 francs au taux de 6 %.

Un an plus tard, le fleuve joue, contre ceux qui veulent le mater, une carte nouvelle: la sécheresse des terres assainies. Le canal Martigny—Riddes a tellement asséché le sol que certaines zones naguère fertiles cessent de l'être parce que le niveau de la nappe phréatique a baissé. *Le Confédéré* résume la situation ainsi: «La moitié de la plaine était autrefois inculte par excès d'humidité, et l'autre moitié est aujourd'hui inculte par excès de sécheresse.» D'où il suit, selon les adversaires de Troillet, que la récolte des roseaux, du «flat» était plus rémunératrice que celle des terres aujourd'hui perdues. La plaine pose donc des problèmes nouveaux, celui de l'irrigation, qui est loin d'être insoluble, celui de la répartition du sol par les bourgeois propriétaires, enfin celui du choix de l'exploitation: culture maraîchère, céréales, fourrages, culture fruitière?

Pendant une quinzaine d'années le fleuve, comme certains volcans, semble dormir. Le réveil fut brutal. Le 30 juin 1935, le Conseil d'Etat est convoqué d'urgence, le Rhône a rompu ses digues entre 3 et 4 heures du matin, en aval de l'embouchure de la Morge. On l'avait cru maîtrisé, mais les neiges tardives et accumulées en mai, et l'arrivée soudaine d'une vague de chaleur déclenchèrent dès le 20 juin une crue qui mit toutes les autorités en alerte. Le limnigraphé devait l'emporter sur la surveillance, atteignant pour la première fois la cote de 7,86 mètres à Sion.

Les eaux envahissent la plaine, attaquent le canal d'assainissement Sion—Riddes qui traverse successivement en passage souterrain les rivières latérales et atteignent Vétroz. Refoulée en amont de la Morge, l'inondation recouvre en partie la plaine de Châteauneuf. En aval, les eaux s'accumulent contre les digues de la Liserne qui cèdent à leur tour. En aval encore, le passage sous la Losentse, un tunnel de 600 mètres sous le cône de la rivière, débite à force, menaçant d'inonder la plaine de Leytron et de Saillon. Pour y parer, on ouvre des brèches dans la digue du Rhône, permettant à l'eau de rejoindre son lit en amont de la Losentse. Si ces premières mesures n'avaient pas été efficaces, l'inondation gagnait Fully et atteignait la Dranse.

A cette période de l'année, au début des hautes eaux, la plaine serait

restée inondée des mois si l'on n'avait pas fermé la brèche de la digue du Rhône près de la Morge, longue de 180 mètres. Ce travail, adjugé le 5 juillet pour 80 000 francs, fut achevé le 17 août. Il avait été retardé par une rupture, le 30 juillet, de la paroi de palplanches mise en place. Pendant tout le mois, on pompa les eaux d'amont de la Morge à raison de 600 mètres cubes seconde pour tenter et réussir le sauvetage des arbres fruitiers et permettre les travaux d'automne. La fermeture des brèches artificielles de Chamoson, ouvertes pour restituer les eaux au Rhône, ainsi que le renforcement et l'excavation des digues endommagées par le déferlement, furent exécutés au moyen de matériaux dragués dans le fleuve.

La dure leçon était facile à tirer. Les hautes eaux ont affaibli les douves, les épis ont ralenti le cours, aussi les matériaux lourds restent-ils en place, surélevant le plafond, obligeant à hausser les digues, ce qui accroît le danger cependant que parallèlement croissent les richesses à préserver, les cultures, les fermes, la vie de plus en plus exposée. De Finges au Bois-Noir, il faut intervenir. La technique est maintenant connue, on l'a éprouvée à Viège et à Dorénaz. Il faut augmenter la vitesse du courant, resserrer le lit mineur, lui donner de la force vive en comblant l'espace séparant les épis par des matériaux dragués.

Les travaux de fermeture des brèches et de réparation des dégâts sont joints au projet général de correction du Rhône entre Chippis et la Dranse. Le projet prévoit huit sections échelonnées le long du fleuve, de telle manière que leur influence s'exerce sur toute sa longueur. Le devis s'élève à 4 620 000 francs. La Confédération en assumera le 40 %, l'Etat du Valais le 30 %; les CFF le 10 %; le compte de la route cantonale 4 %, et les communes riveraines intéressées le solde de 310 000 francs.

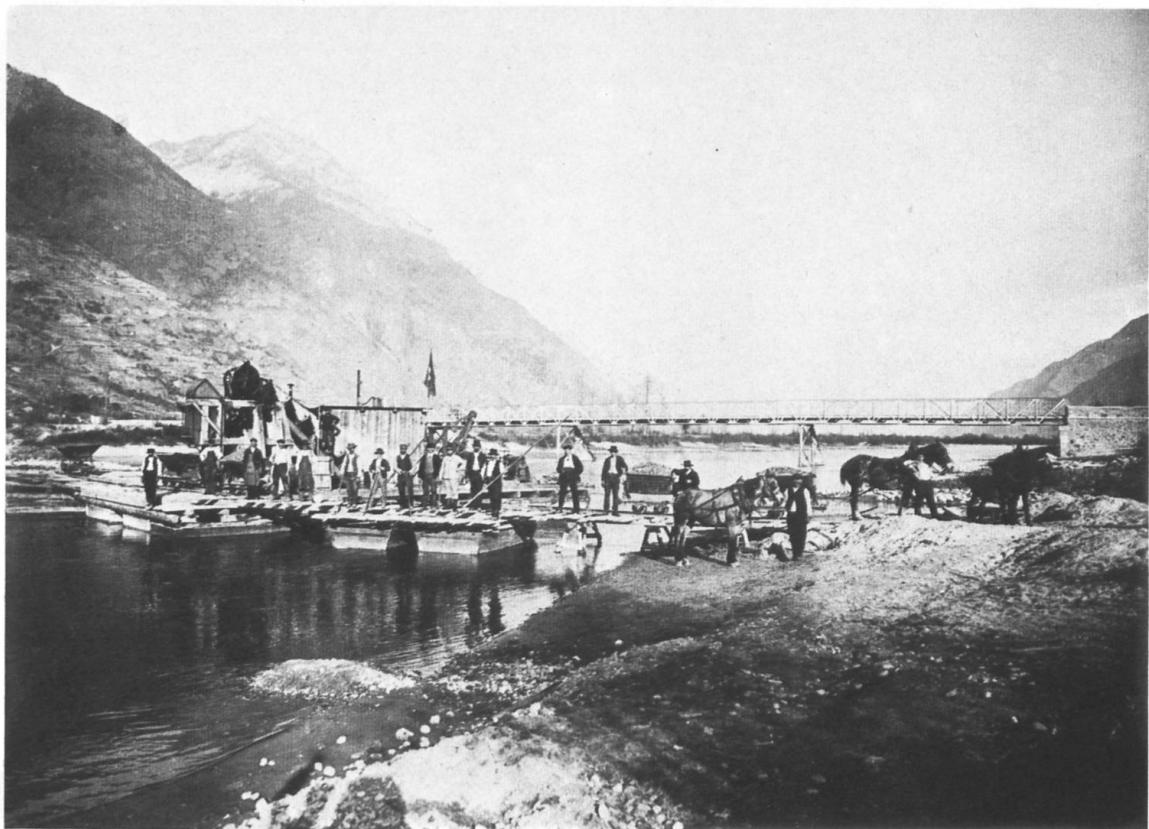
En février 1936, Maurice Troillet dresse, devant les députés, le bilan de son action. Nous en retrouverons des éléments lorsqu'il s'agira de l'agriculture et des routes, je ne retiens ici que ce qui concerne la plaine. Il s'agit de défendre un budget menacé en prouvant que les subventions allouées à l'assainissement de la plaine et aux travaux de réparation des dégâts dus aux inondations constituent une augmentation sensible de la fortune du canton. «Se rend-on compte de l'étendue des surfaces assainies et rendues à l'agriculture par ces travaux? Les terres gagnées dans les plaines de Glis, Viège—Rarogne, Tourtemagne—Loèche, Sion—Riddes, Riddes—Martigny et Monthey—lac Léman couvrent une superficie de plus de 3750 hectares. Ces terrains, dont la valeur était pour ainsi dire négligeable autrefois comme

marais, ont acquis une plus-value qui, estimée seulement à 40 centimes par mètre carré, représente plus de 15 millions de francs.» La situation financière du canton n'est donc pas aussi précaire que l'affirment ceux qui ne veulent connaître que le montant de la dette.

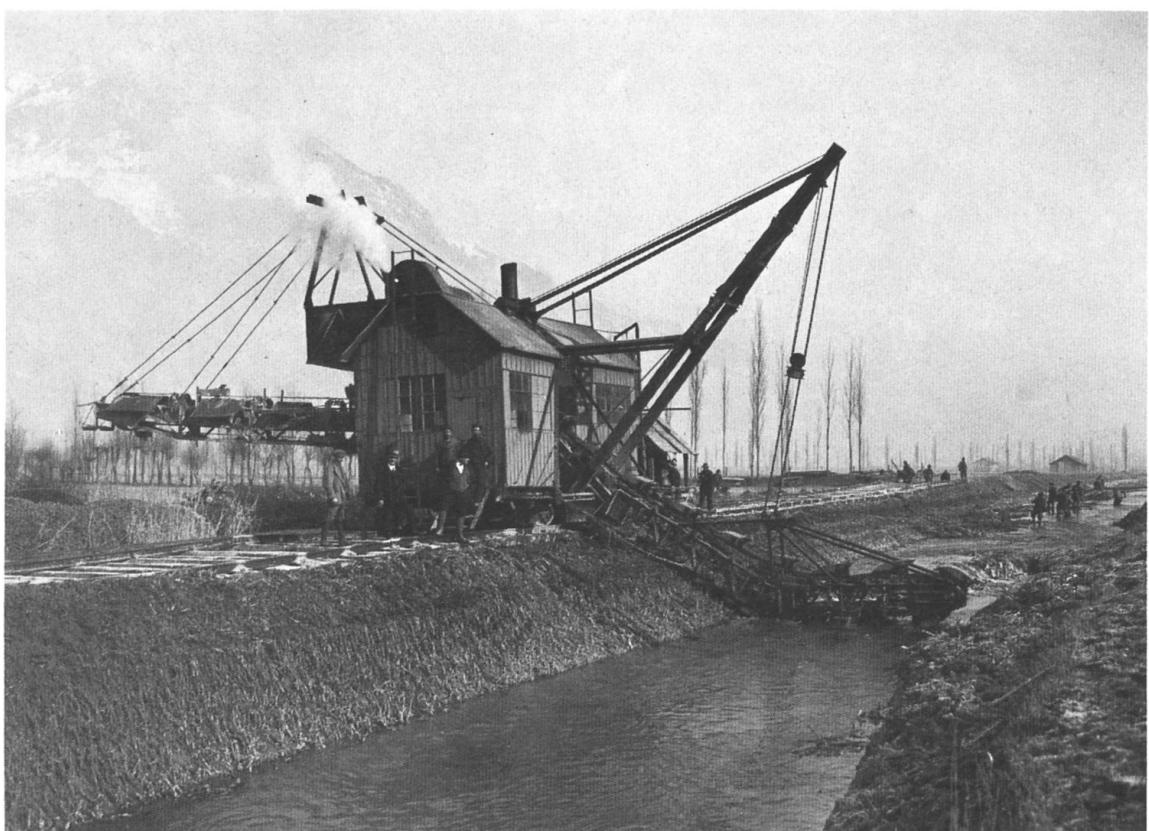
«En face de la misère qui augmente, avons-nous le droit de rester indifférents (...) d'abandonner à leur sort tant de paysans endettés qui, malgré leurs efforts, malgré leur économie et leur sobriété, n'arrivent pas à faire face à leurs engagements? C'est en regard de tous ces problèmes sociaux et économiques que nous devons établir notre budget cantonal.» Il propose un impôt de crise et laisse aux députés le soin de juger si l'activité qu'il a déployée depuis 25 ans au sein du Conseil d'Etat a été utile au canton et si le programme de développement du pays, auquel il a consacré le meilleur de ses forces, a été justifié. «J'ai eu confiance en l'avenir du Valais, et ma confiance n'est en rien diminuée par la crise, car le pays est équipé dans tous les domaines pour faire face aux besoins nouveaux.» Décidé en juin, l'impôt de crise fut accepté par le peuple en août, malgré le refus de tous les districts du Haut-Valais.

On comprend dans ces conditions que, lorsqu'on célébra, en 1938, les noces d'argent de Maurice Troillet avec le Gouvernement, l'un de ses adversaires politiques, après avoir fait quelques réserves, conclut: «Reconnaissons que, dans un pays où la politique de famille et de clan joua de tout temps un si grand rôle, où la crasse ignorance et les préjugés de toutes sortes dominaient le peuple, où des intérêts sordides et puissants divisaient celui-ci, il fallait bien un homme décidé, impitoyable même par certains côtés, pour triompher de certains obstacles. Et c'est ici qu'on pardonnera beaucoup à Troillet, parce qu'il a été cet homme.» Quand un adversaire politique tient ce langage, on peut le croire sur parole.

Le Rhône, qu'on croyait maté, attendit dix ans pour essayer de briser son joug. Le 4 septembre 1948, le fleuve débitait 1030 mètres cubes seconde à Sion, démantelait des ponts, rompait sa digue à Charrat évacué, noyait 1200 hectares et 20 000 arbres. Les travaux rendus nécessaires par la catastrophe entraînèrent une dépense devisée à 7 millions. Ils en coûtèrent en fait plus de douze, car l'expérience prouva qu'il fallait à tout prix établir un lit mineur capable d'évacuer les apports de matériaux l'encombrant. On y parvint en reliant les épis de manière continue. On entreprit d'autre part d'exhausser la digue extérieure de telle sorte qu'elle pût contenir une crue éventuelle de 13 100 mètres cubes seconde et l'on ajouta un mètre encore de marge



Draguage du Rhône. (Coll. Archives cantonales)



Creusement du canal Riddes-Martigny. (Coll. Archives cantonales)



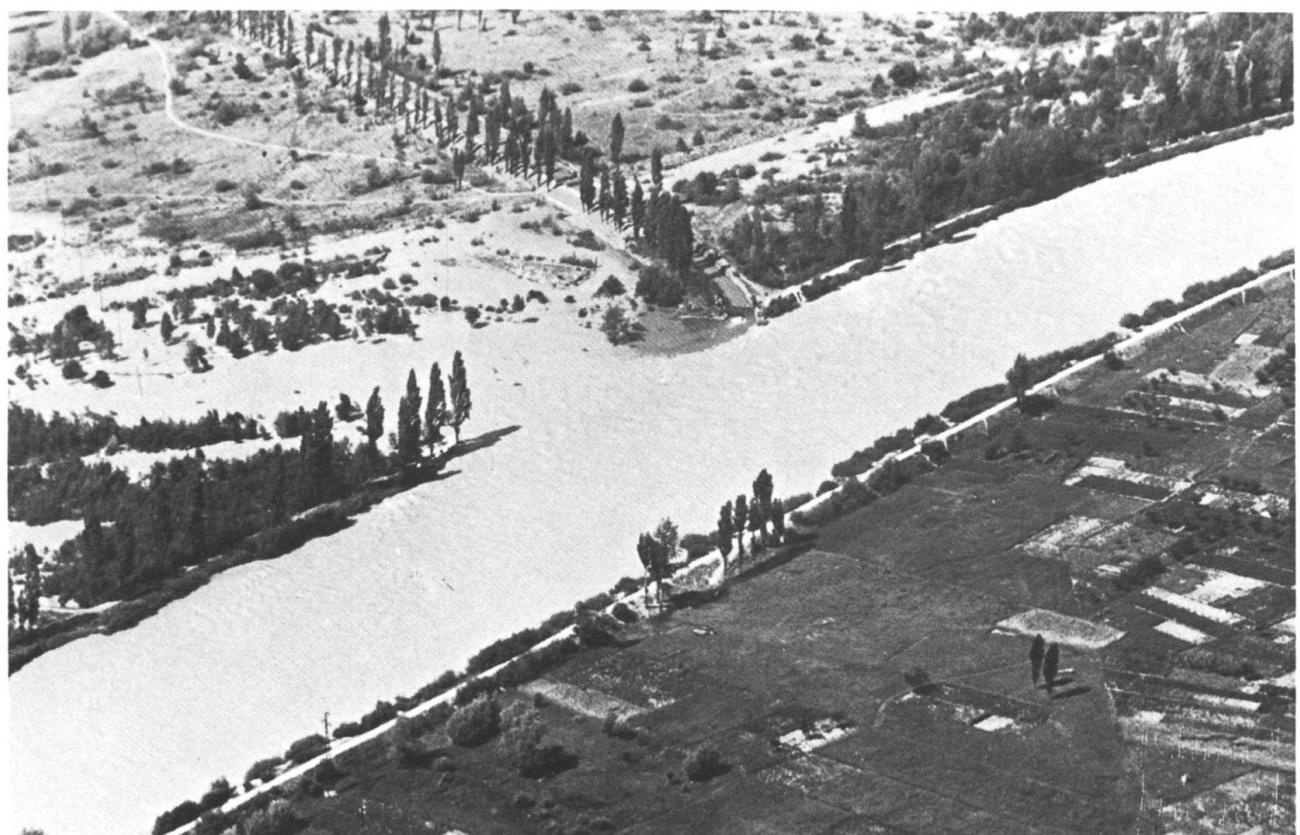
Malgré les digues construites déjà à la fin du 19e siècle, le Rhône inonda encore



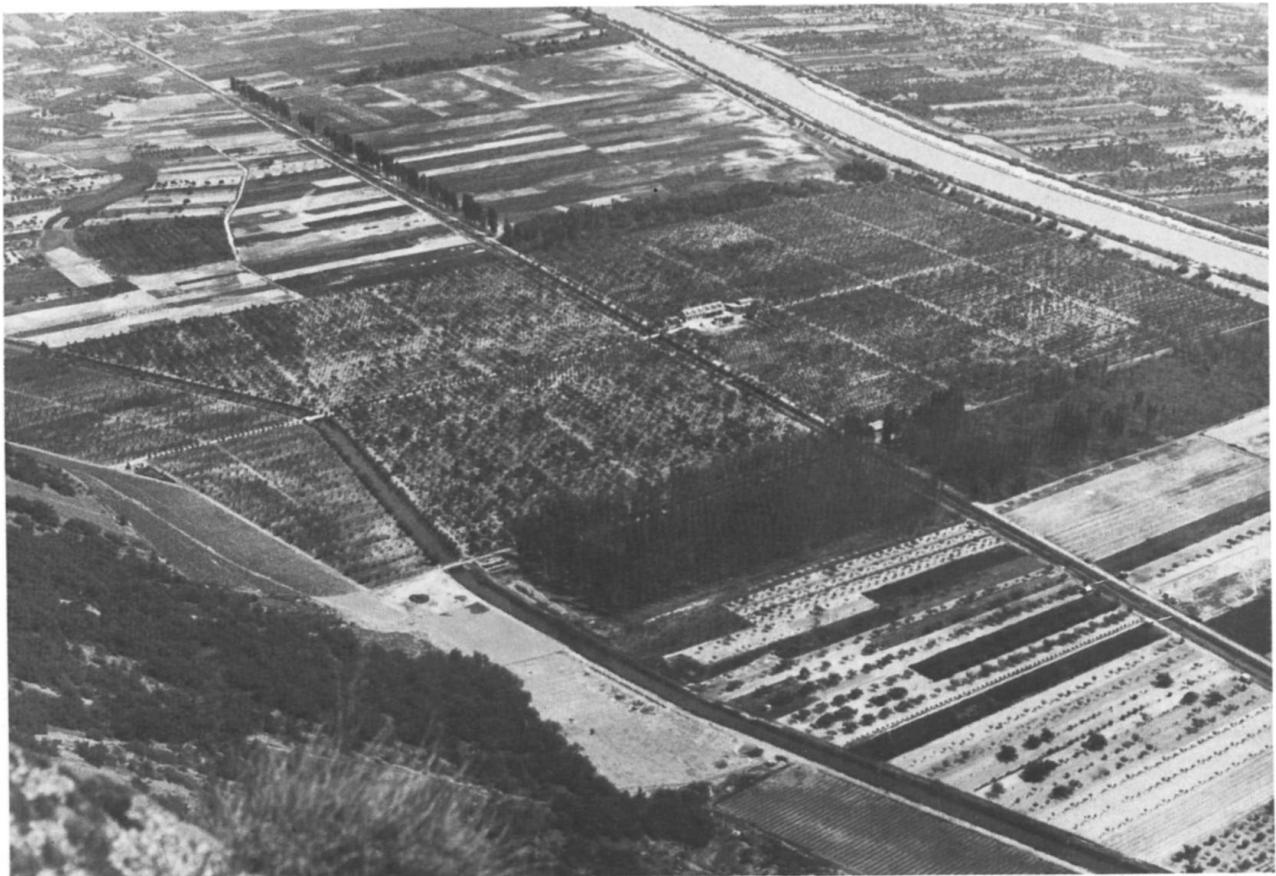
Hautes eaux en 1905. Elles risquèrent une fois de plus d'emporter le pont de Branson que passa si souvent Maurice Troillet pour aller dans les vignes de son père à Fully. (Photo Ch. Légeret dans *Valais naguère*)



maintes fois la plaine. Ici en 1948. (Photo Belalp Lausanne, coll. Archives cantonales)



Digue rompue en 1935. (Photo Schmid, Sion)



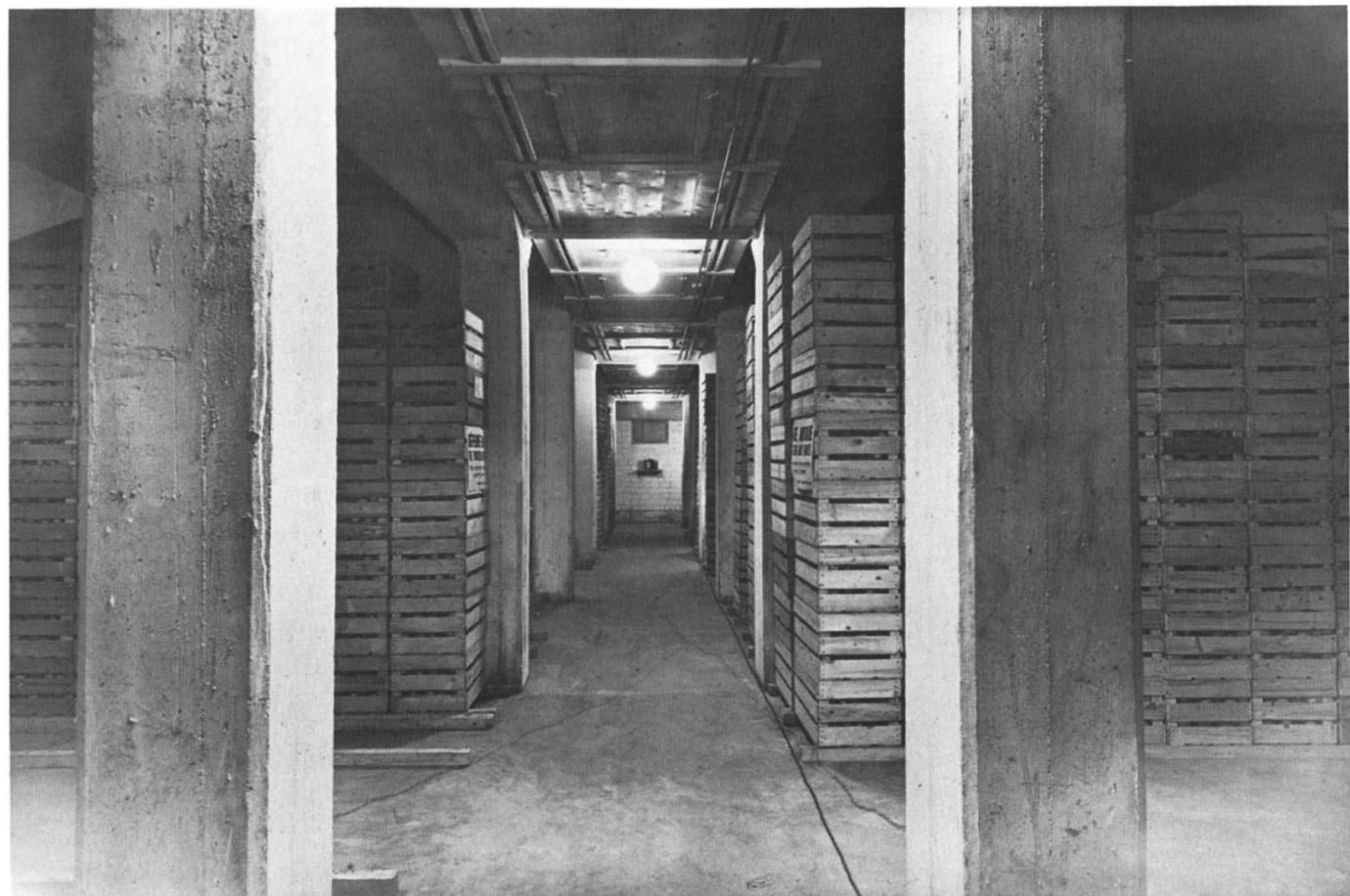
La plaine actuelle, avec ses vergers et ses cultures. (Photo Belalp)



Récolte des asperges. (Photo Preisig, Sion / OPAV)

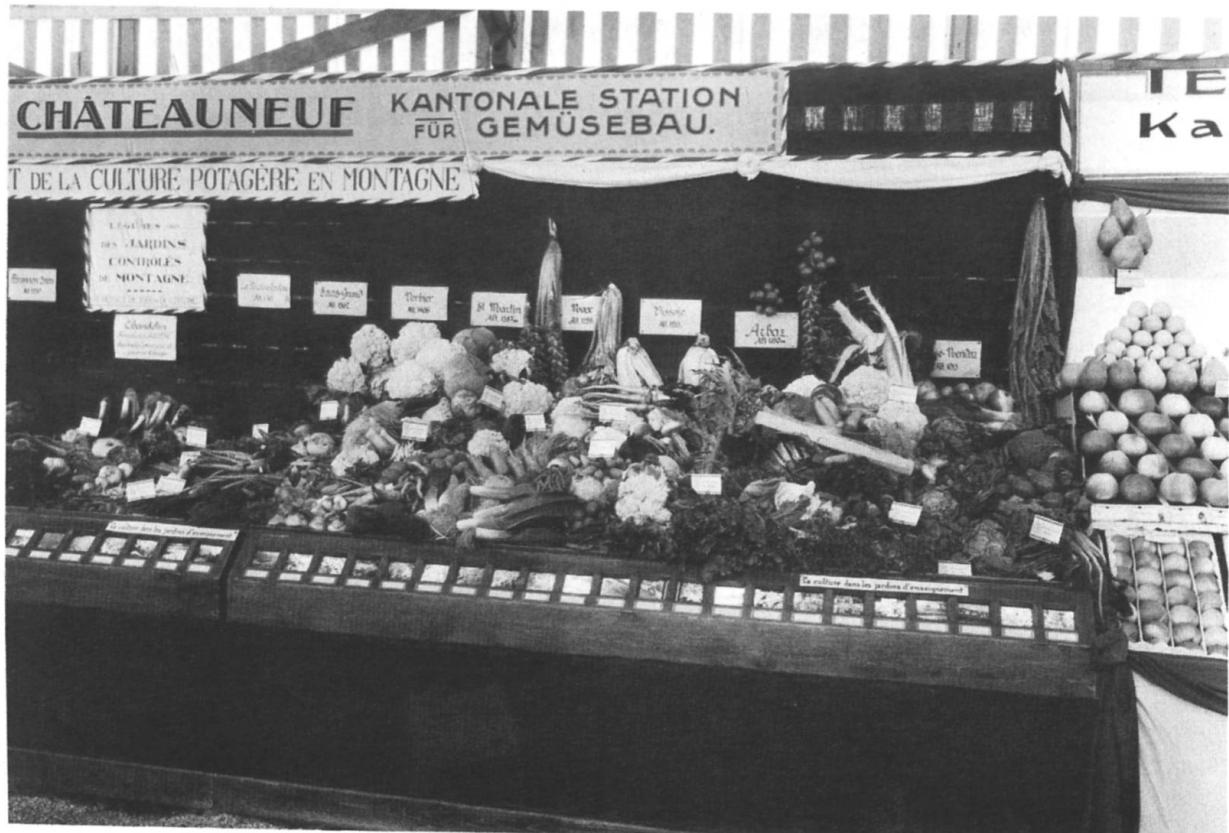


Constructions prosaïques, mais combien nécessaires pour entreposer les récoltes. Ici à Charrat.
(Photos Belalp)





Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, inaugurée en mars 1924. (Archives cantonales/Photo Perrochet)

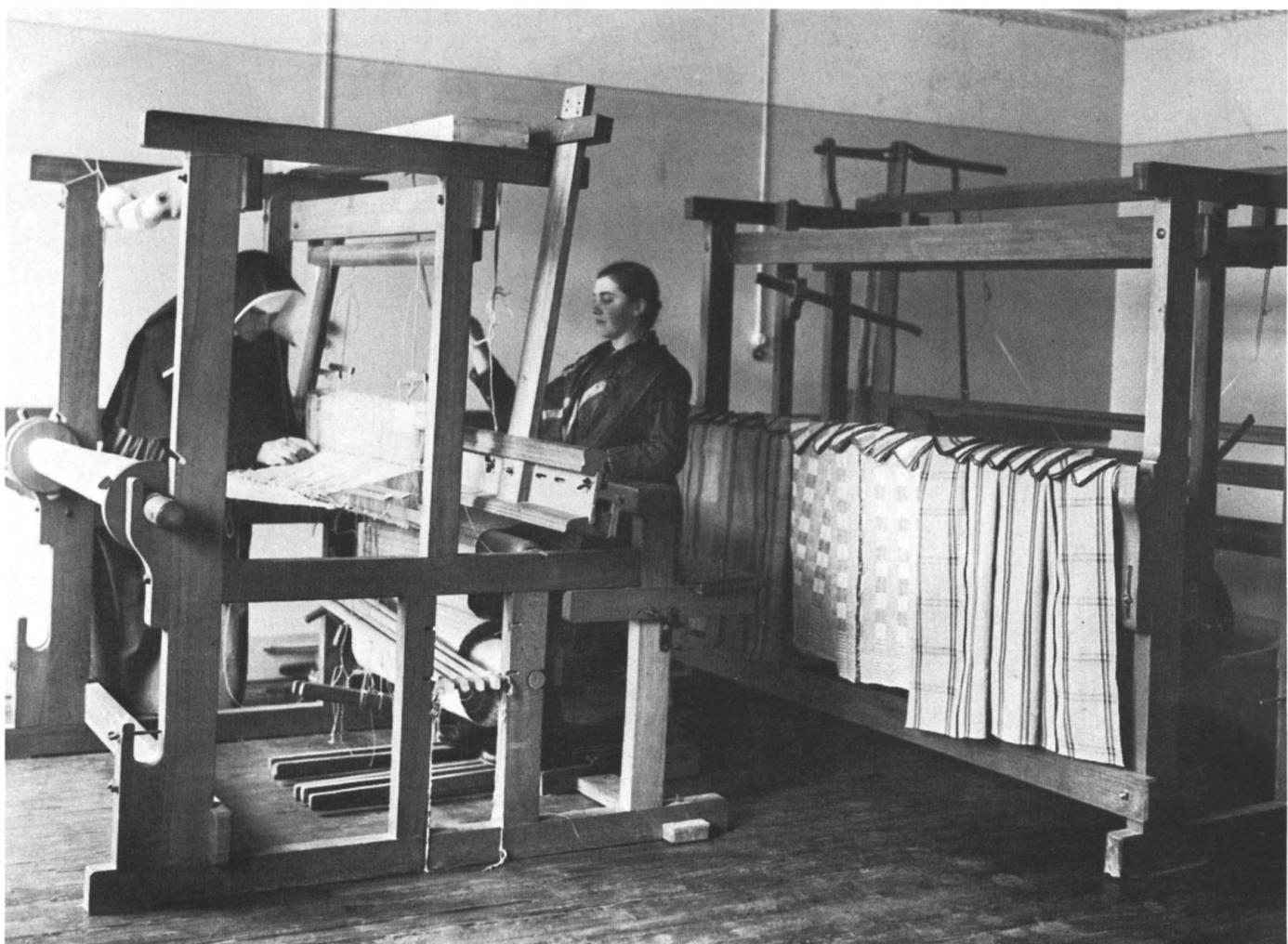


Stand de l'école de Châteauneuf à la Fête des vendanges de 1934 à Sion. (Archives cantonales/Photo Exquis)



(Photo Julien frères)

Laboratoire et atelier de tissage à Châteauneuf. (Coll. Archives cantonales)





Kantonale Landwirtschaftliche Schule Visp (Wallis), Telephon 72.005

Le premier cours d'hiver de l'école d'agriculture de Viège débuta le 17 novembre 1919. Le futur conseiller d'Etat Karl Anthamatten faisait partie de cette volée de 21 élèves. Les cours furent donnés «provisoirement» pendant 40 ans dans l'ancien hôtel du Soleil, bâtiment vieux de 200 ans et situé en bordure de la route cantonale, à un kilomètre des ruraux.



Ferme de l'école d'agriculture de Viège.

- L'aide aux Montagnards

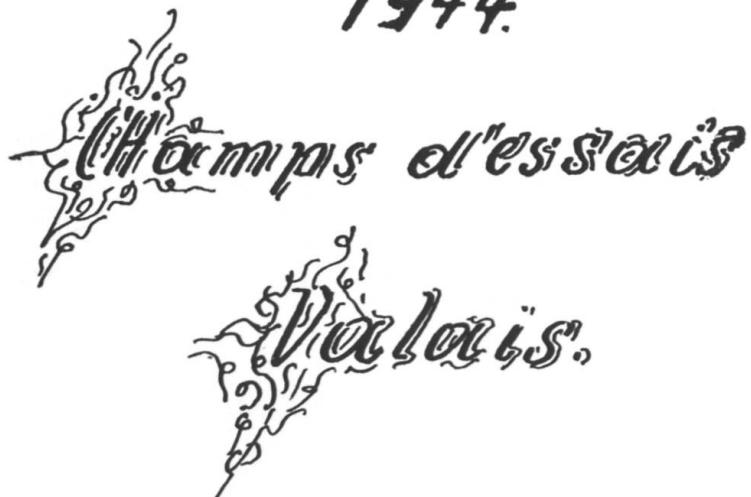


Ecole en plein air. (Coll. Archives cantonales)



Modernisation du labourage des terrains en pente: la charrue à treuil. (Coll. Archives cantonales)

1944.



**Office Cantonal d'Orientation
pour l'Agriculture
Kantonale Ackerbauberatung**

Lens

1139 m. altitude

No.22	400 m ² froment	: Semence 7 kg. ensemencer	25.4.44
	Culture précédente	: Pommes de terre	
	Fumure	: Point d'engrais	
	Irrigation	: Non arrosable	
	Genre de travail	: Labourer à la charrue	
	Etat de culture le	: 25 mai: par son exposition et à la suite de la nature du sol, la germination s'est très mal effectuée.	
		26 juillet: la persistance des chaleurs du mois de mai ont compromis le reste de la végétation.	
	Maladies	: Point	
	Récolte	: Grains 25 kg. Paille 48 kg.	
<hr/>			
No.23	430 m ² orge	: Semences 7.3 kg. ensemencer	25.4.44
	Culture précédente	: Pommes de terre	
	Fumure	: Point d'engrais	
	Irrigation	: Non arrosable	
	Genre de travail	: Labour à la charrue	
	Etat de culture le	: 25.5.44: Ici la nature du terrain est de beaucoup supérieure à celle de la parcelle précédente. La germination est excellente et laisse prévoir une belle réussite.	
		26.7.44: Excellente végétation, beaux épis.	
	Maladies	: Point	
	Récoltes	: Grains 150 Kgs Paille 330 Kgs.	
<hr/>			

Arbaz

1139 m. altitude

No.24	900 m ² froment	: Semences 16.2 kg. ensemencer	26.4.44
	Culture précédente	: Seigle	
	Fumure	: Nitrate de chaux	
	Irrigation	: Non arrosable	
	Genre de travail	: Labour à la charrue	
	Etat de culture le	: 17.5.44: les résultats de germination sont médiocres. La sécheresse étant la cause. D'autre part, la nature du sol possède un pouvoir de retension d'eau assez faible.	
		28.7.44: résultat lamentable, le terrain	
	Maladies	: point est	
	Récoltes	: Grains 50 Kgs Paille 95 Kgs	
<hr/>			





Les chauffelettes sont en place pour protéger les arbres fruitiers du gel. (Coll. Archives cantonales)

supplémentaire. La sécurité de la plaine du centre et du bas semble donc acquise aujourd’hui. Mais en amont de Loèche, des crues nouvelles ont commandé d’autres travaux encore, décidés en 1969, et qui constitueront l’ultime étape, devisée à 8 millions, de l’œuvre commencée en 1862.

Le Rhône, pourtant réduit à ne plus quitter son lit, posa et pose encore de nombreux problèmes. Colmatées, imperméables, ses digues empêchent son eau douce de se mêler aux eaux calcaires descendues des versants, et l’eau de la nappe phréatique devient de plus en plus dure d’une part, cependant que la nappe elle-même descend parce qu’elle est très fortement sollicitée pour l’irrigation et parce que, le cours du fleuve étant plus rapide, le niveau du Rhône lui-même descend aussi.

L’équilibre naturel est instable, précaire, il est rare que l’homme bénéficie de l’un de ses facteurs sans en compromettre un autre. Maurice Troillet le savait bien lui-même, qui disait que les problèmes d’aujourd’hui naissent de ceux qu’on a résolus hier.

L’Ecole d’agriculture

Dès l’instant où il centrait son action sur la volonté de permettre aux paysans de vivre de la terre, Maurice Troillet devait s’occuper de la formation de ceux qui la travaillent. Aussi n’est-il pas surprenant que la première intervention où l’homme d’Etat pense l’avenir et l’exprime, suive de près son accession au Département de l’intérieur. Le 11 novembre 1913, il expose les projets de son Département. Un enseignement continu, quotidien, à l’école primaire, apparaît à ses yeux plus important que l’action de l’Ecole d’Ecône, confiée à la Maison du St-Bernard, à laquelle il rend hommage.

Les régents pourraient généraliser cette formation qui reste le privilège de quelques uns, et décider plus d’un élève à pousser cette étude plus loin. «Nous dirions volontiers: un peu plus d’agronomes, un peu moins de notaires.» Et le Conseil d’Etat fut chargé d’étudier l’opportunité de la création d’une école cantonale d’agriculture et «invité à voir s’il n’y a pas lieu de créer des cours d’hiver spéciaux pour les jeunes gens des deux parties du canton».

Pendant les mois qui suivirent, la polémique autour d’Ecône fut vive car, aux yeux des radicaux, rien n’irait tant que l’école serait administrée par des chanoines, à qui ils reprochent de sacrifier la culture de la terre à celle de l’âme. Quelles que soient les idéologies aux prises, les circonstances per-

mirent au Département de l'intérieur le premier pas qui conduirait à la création de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, l'achat d'un domaine où il se propose d'établir un asile pour buveurs, une station d'essais agricoles et des cours d'hiver. Châteauneuf courut d'ailleurs le risque de devenir une colonie pénitentiaire.

En 1916, la convention liant l'Etat et le St-Bernard étant sur le point d'expirer, le problème de l'enseignement agricole est posé. Maurice Troillet est résolument favorable à une centralisation: enseignement mis à la portée de tous dès l'école primaire, cours complémentaires et création d'une école d'agriculture. Les Haut-Valaisans exigent leur part et leur école. Les divergences apparurent si fortes, sous l'impulsion d'Alexandre Seiler, que Maurice Troillet dut accepter de remettre à plus tard et conclut ainsi son plaidoyer: «Il est inutile de prolonger la discussion, et malgré mon désir d'aller au-devant de toutes les concessions réalisables et d'être agréable au Haut-Valais, il est évident qu'en face de cette nouvelle prétention l'on ne peut plus s'opposer au renvoi, et il y a lieu d'en examiner les conséquences financières et autres.» Pendant trois ans, jusqu'en 1919, Troillet agit et prépare ses batteries, malgré les attaques répétées de ceux qui lui reprochent surtout de prendre ses décisions sans en référer toujours et pour tout à ses collègues. Enfin, en mai 1919, il réussit à mettre sous toit la loi sur l'agriculture et sa création la plus aimée, la future école de Châteauneuf. Ultime discussion préparée par ses lieutenants, Albert Luisier surtout, qui plaide sa cause dans *Le Nouvelliste*, et le Dr H. Wuilloud qui écrit: «Nous voulons une élite agricole bien dressée et instruite, connaissant à fond son métier. (...) Il faut avant tout l'école pratique d'agriculture, et il en faut une seule pour toute la partie française du canton.» Le Grand Conseil se rendit à l'argumentation serrée du Département, et la loi fut adoptée à l'unanimité par les députés et, bientôt après, par le peuple.

Au cours des quatre années qui suivirent, l'agriculture, la vigne surtout, connurent maintes difficultés. Le phylloxéra, apparu en 1916, imposa la reconstitution de tout le vignoble. On produisit en masse des bois américains, on mit en terre des plants que l'on ne greffa que la seconde année, sur place, gagnant ainsi un temps précieux. En 1923, un décret d'urgence permit de continuer la lutte et de reconstituer tout le vignoble. Les vigneron reprirent courage, réparent les ruines, et un essor nouveau de la viticulture s'annonce. Dans le même temps, la plaine devient verger, la reinette du Canada, la franc-roseau, les poires William, l'abricotier sur les coteaux. Tout

cela coûte cher, des dettes ont remplacé les bonis de naguère, mais Troillet refuse de faire siennes les vues d'Hermann Seiler qui ne veut pas faire porter par les générations futures une partie des dettes contractées aujourd'hui: «Les améliorations faites actuellement, riposte Troillet, et qui profiteront surtout à l'avenir, peuvent être payées par nos descendants.»

L'inauguration, en 1924, de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf marque le triomphe d'une idée vieille de 11 ans et qui fut l'objet de bien des luttes. «Le Valais forme un tout dont la vallée du Rhône est le corps, dont les vallées latérales sont les bras et dont, nous l'espérons, l'Ecole d'agriculture sera le cœur.» *Le Confédéré* déplore bien les deux heures hebdomadaires consacrées à l'instruction religieuse! «Le catéchisme est-il une branche accessoire de l'agriculture? Comment Maurice Troillet qui parfois sent le roussi a-t-il pu contresigner pareil programme?» La mauvaise humeur des adversaires est un piment à la joie des vainqueurs.

Conservateur progressiste, Troillet fait en somme une politique radicale, ce qui lui vaut et lui vaudra jusqu'à la fin de son «règne», l'hostilité des radicaux, à qui il coupe l'herbe sous les pieds, et bien sûr celle des conservateurs noirs. Il gagne des électeurs à gauche et en perd à l'extrême-droite. Châteauneuf allait coûter plus cher qu'on ne l'avait prévu. A ceux qui lui reprochèrent des dépassements de crédit: «J'ai été attaqué déjà pour avoir fait des bénéfices, aujourd'hui je le suis pour avoir dépassé les crédits dans une entreprise formidable à laquelle chacun a rendu hommage. Si c'était à refaire, je recommencerais. Aussi, tous les sergents de la presse et tous les reptiles de la politique useront-ils leurs dents sur cette lime du plus pur acier.» Les bénéfices auxquels il fait allusion étaient l'effet d'un achat heureux de soufre et de sulfate par l'Etat. Ils furent affectés au fonds antiphylloxérique et permirent l'achat d'un terrain d'essai à Leytron.

En 1929, quand la crise agricole amena le Conseil fédéral à voter des crédits importants pour venir en aide aux paysans en difficulté, le plan d'utilisation de ces sommes importantes élaboré par le Département de l'intérieur valaisan a ceci de caractéristique qu'il ne tend jamais à verser de l'argent mais à étudier les méthodes susceptibles d'améliorer le rendement, à étudier les procédés les plus efficaces, à déterminer les cultures à privilégier. Il ne faut pas seulement «donner de l'argent, mais guider l'agriculteur dans la recherche des moyens à prendre». Donc, des cours, développement de la station cantonale, création de jardins alpins, concours de bétail, sélection, lutte contre les parasites. Il s'agit d'un effort de l'intelligence et

non pas d'un déficit à combler. L'avenir est à l'esprit et non à des pans-ments éphémères. On ne se doute pas encore qu'un jour viendrait où la crise paysanne serait telle que le tourisme s'imposerait à certains comme la panacée à tous les maux, le produit de remplacement de toutes les activités ancestrales, le seul remède.

En 1932 Maurice Troillet pense ceci: «L'Etat n'est pas un particulier dont l'action doit prendre son effet dans un temps relativement court, il a pour lui le temps qui manque à l'individu, et il importe peu que les effets de son action, si elle est bénéfique, ne s'exercent que plus tard. Les générations à venir auront le fruit d'une politique intelligente et à longue vue.» Le socialiste Paul Graber, au Conseil national, tient le même langage: «En réduisant les travaux productifs, on fait une politique d'appauvrissement, on paralyse, on dessèche.» Cette politique porta ses fruits, que la guerre encouragea, le plan Wahlen ajoutant ses effets à ceux que Maurice Troillet préconisait depuis 1913. Les terres cultivables, les terres agricoles créées par les grandes industries prospèrent, la production fruits et légumes de la plaine décuple. Il y a pourtant des vers dans ces fruits, en ce sens que la spéculation foncière et le morcellement qu'aucune loi d'ensemble n'enraye contribuent à aggraver l'endettement paysan.

Au National, Troillet se batit pour la paysannerie. Mais les paysans ne sont plus que le 25 % de la population. Troillet pourtant reste optimiste dans sa décision tenace de sauver la terre. En 1948, Albert Luisier, directeur de Châteauneuf, résume ainsi l'action du chef du Département de l'intérieur: «L'homme politique est comme un parapluie sur lequel il pleut, il neige, il grêle. Il a beaucoup plu sur le sien, il a neigé et grêlé chaque fois qu'il s'agissait de mettre sur pied une œuvre nouvelle, mais son parapluie a tenu bon.» Le parapluie a tenu bon, mais il s'use à lutter contre l'endettement, le morcellement et la spéculation. On a presque le sentiment de combats d'arrière-garde quand, en 1948, reconnaissant les avantages promis par les bassins d'alimentation, les aérodromes et la diminution des terres cultivables, il défend cette idée qu'il faut tout faire pour que le rendement de cette terre demi-semée reste constant, d'où il suit qu'en bonne justice, les bénéficiaires de ces achats de terre devraient compenser ce qu'ils prennent à l'agriculture. Il insiste longuement, au Conseil des Etats, sur la nécessité de définir sans équivoque et légalement la protection de la propriété foncière. La surproduction est fille de l'importation et de la réussite de la plaine. Les 3 millions de kilos de fruits de 1928 sont devenus 31 millions en 1946. Le nombre des

paysans suisses a diminué de 260 000 en un demi-siècle, la paysannerie est maintenant minoritaire, mais sa condition, à l'exception de celle de montagne, est bonne, financièrement.

Ainsi ont été, au moins partiellement, tenues les promesses impliquées par les propos du conseiller fédéral de Steiger qui, en 1941, disait: «Si l'agriculture s'efforce de faire preuve de compréhension, et si elle met jusqu'à l'extrême limite ses forces au service du pays, elle pourra compter alors que l'on reconnaîtra son droit de prétendre à des conditions économiques normales, au lieu de s'exposer à se voir oubliée après la guerre et d'avoir à affronter, à nouveau, les anciennes difficultés.»

Les routes

1913. Vingt automobiles en Valais, mais 2630 vélos. La réaction de certaines communes, de Liddes par exemple, à l'élargissement de sa route, suffit à évoquer ce passé: «Aussitôt que cette réfection sera achevée, nous serons envahis par les automobiles et nous ne pourrons plus sortir de nos maisons sans risquer les plus grands dangers!» Pendant les dix années qui suivirent, il fallut parer au plus pressé, rendre carrossable par exemple la route de la plaine, dont *La Feuille d'Avis du Valais* écrivait, en 1923: «Nous apprenons qu'André Citroën a décidé de soumettre ses auto-chenilles à une épreuve absolument décisive en leur faisant parcourir le trajet de notre route cantonale Martigny—Riddes!»

Cependant l'idée germa, que Maurice Troillet formula pour la première fois en 1925 devant le Grand Conseil: «Avec dix millions on reliera tous les villages entre eux et avec la plaine, ce qui constituera un moyen efficace de lutter contre l'émigration montagnarde.» L'année suivante, évoquant l'exode inexorable des populations montagnardes et la hantise du dépeuplement, il plaide pour une augmentation importante des crédits cantonaux; c'est un argument dont il a usé pendant quarante ans, en rappelant que la Confédération paie le double de l'apport cantonal, ce qui ferait d'un emprunt d'un million une opération éminemment rentable. Pour servir ses projets, Troillet le fédéraliste a toujours exploité des procédés de centralisateur. Contradiction ou rouerie? Habilé à coup sûr. Les chemins de fer, qui tendaient à l'époque à proliférer, firent de l'opposition, oubliant bien sûr qu'ils avaient eux-mêmes allégrement ruiné les charretiers.

Dès 1927, la volonté de relier plaine et montagne s'affirme. Ces routes répondant à une nécessité de justice, la solidarité les impose, leur opportunité actuelle est renforcée par la perspective de subsides de Berne très importants. Cet année-là, le Valais gagne la partie pour Lourtier—Fionnay et Torgon—Revereulaz. Et l'on étudie fermement Stalden—Saas-Fee, Bramois—St-Martin, Martigny—Salvan, Le Châble—Verbier. Certains projets sont plus aléatoires, celui d'Arbaz entre autres, malgré les vues prophétiques du député Célestin Bonvin qui déclare, quarante ans à l'avance, qu'Arbaz aura bientôt sa station d'étrangers à Anzère. Lors de la clôture de la session, Troillet eut ces mots: «Je tiens à constater ici que rarement le Grand Conseil a fait, en si peu de temps, une œuvre aussi utile.»

L'année suivante, on discute de la route d'Anniviers que le courage des hommes des villages avait, en trois quarts de siècle de corvées, réussi à transformer de sentier à chèvres en route à char. Et l'on parle aussi de Zermatt et, déjà, du Rawyl parce que, dit Troillet: «Il faut chercher une issue à travers les Alpes pour relier le Valais à la Suisse orientale, mais le soin du trajet dépend principalement de Berne», ce qui, on le sait encore en 1977, ne constitue pas une garantie de rapidité.

1932. Ni la crise, ni les difficultés financières n'entament la volonté du chef du Département. Au début de l'année, neuf routes sont achevées, seize en cours de construction, onze sont décrétées. A l'opposition des députés trop soucieux à son gré d'économiser, il riposte, rappelant que le principe a été voté par un Grand Conseil qui n'ignorait pas que les crédits seraient dépassés: «Nous avons promis aux communes de montagne qu'elles auraient leurs routes, nous devons tenir nos promesses, et cela d'autant plus que nous sommes certains aujourd'hui d'obtenir les crédits fédéraux qui nous seront peut-être retirés demain, en raison de la crise.» Donner du travail aux chômeurs dont le nombre augmente vaut mieux que leur faire la charité d'allocations: «C'est une des raisons essentielles qui nous poussent à ne pas abandonner ces travaux.» L'emprunt de 3 500 000 francs fut voté et ratifié par le peuple, à l'exception des petites communes, celles qui étaient déjà servies!

Au National, Troillet met toutes ses forces à défendre les mêmes idées: «Il vaut mieux créer des occasions de travail que payer des chômeurs.» En 46 ans, on a assaini 60 000 hectares, on en a remanié 150 000. On a construit 3000 km de chemins, plus de 2000 étables, on a amené l'eau, colmaté le fleuve. Ces valeurs restent et constituent l'*économie* et une augmentation

de fortune. «Laisserons-nous inachevés un grand nombre de travaux commencés?» Les coups de frein de Berne, en 1937 particulièrement, retardèrent beaucoup de travaux, mais ne paralysèrent pas la volonté de Troillet qui, de plus en plus, bénéficiera du soutien des automobilistes qui représentent une masse électorale en pleine escalade et une force de frappe avec laquelle il faut compter.

Et finalement sa détermination eut raison des réticences, tant il est décidé à remédier à la misère croissante des populations de montagne, à soutenir leurs efforts quasi désespérés contre une nature rétive et contre un renchérissement des transports dont l'effet est de rendre leur situation de plus en plus précaire. Son plaidoyer du 8 avril 1943 au Conseil national valut aux paysans de montagne quelques avantages: suppression des frais de transport pesant sur les prix des produits amenés dans les villages, primes à la production en altitude, allocations aux familles nombreuses. Il ne s'agit pas, selon lui, de venir en aide, expression qui implique l'idée de charité — et les montagnards n'en veulent pas — mais de corriger une injustice criante à l'égard de ces populations qui ont droit à une existence digne. Faute de quoi, la perte ne pourra jamais être comblée. Or la montagne incarne les traditions de simplicité et de ténacité suisses, et l'élément démocratique du pays. C'est de son esprit qu'est née l'idée de la Confédération; il mérite d'être préservé. Cette intervention fut suivie de l'ordonnance fédérale du 22 décembre 1943, créant un fonds de compensation pour le transport.

Les routes sont là. Destinées à assurer la survie des hommes de la montagne. Grâce à elles, ils peuvent descendre et remonter chez eux. L'hémorragie paysanne n'a pas cessé pour autant. Une mutation brutale a voulu que le tourisme prenne la relève de la faucille et les routes de Maurice Troillet servent les amateurs citadins de randonnées ou de résidences secondaires plus que les faucheurs. Il reste que le pays est équipé, quelque usage que l'avenir ait fait de son action et de ses espoirs.

Création des Coopératives Le lait

L'un des premiers à avoir pris une conscience aigue du besoin pressant de former des syndicats de producteurs a été le Dr H. Wuilloud. Les industriels ont créé des cartels, les consommateurs des fédérations, les ouvriers des

syndicats, les agriculteurs... rien. Les marchands ont trop tendu la corde, le producteur végète, le vendeur s'enrichit. Portant un jugement sur l'état des laiteries, il est féroce: «Installations très mauvaises sous tous les rapports, une construction nouvelle s'impose de façon urgente.» C'était en 1915. En novembre, Maurice Troillet propose la création d'un poste de secrétaire commercial et industriel, nécessaire pour qui veut prendre la mesure exacte du développement du canton. C'était placer, sur l'échiquier où il va jouer le jeu de son action de magistrat, une pièce maîtresse, une antenne propre à l'informer avec exactitude des données du présent, donc à sonder et à préparer l'avenir. La nomination n'alla pas sans luttes. C'était en 1916.

Deux ans plus tard, Troillet lance un appel aux agriculteurs en faveur de la création de fédérations laitières. C'est la première pierre de l'un des piliers de l'économie valaisanne. Réalisées aux Grisons et au Tessin, elles y ont rénové l'agriculture. Et c'est l'un des moyens d'enrayer l'exode vers les villes. Le paysan isolé n'est pas outillé. Après la guerre, le Valais ne s'introduira sur le marché international que grâce à une fabrication uniforme, intelligente et régulière. Seules des sociétés laitières et fromagères y parviendront. Le 11 novembre 1918, devant le Grand Conseil, il s'exprime ainsi: «Vous n'êtes pas sans savoir que le Valais reçoit journallement 6000 à 7000 litres de lait et mensuellement 30 000 à 40 000 kilos de fromage de nos cantons voisins. C'est une fortune de 2 500 000 francs qui, chaque année sort du Valais. Nous sommes le seul canton suisse qui ne possède pas de fédération laitière. Si donc j'ai demandé le crédit prévu, c'est que le Département a l'intention de lancer ces idées dans le monde des éleveurs.» Le lendemain il sollicite des crédits supplémentaires dont le montant approche celui du Département militaire, vingt-six fois plus important que celui de l'Instruction publique, deux fois plus que celui des Travaux publics: 111 925 francs en tout.

La lutte fut longue, serrée, et l'on peut dire que 1921 fut l'année du lait. La symbolique soupe au lait de Kappel «monte au feu». On se bat pour ou contre les prix imposés par la Fédération. Son collègue Joseph Burgener ayant invité le Conseil d'Etat à prendre des mesures pour abaisser le prix du lait, Maurice Troillet refusa, manifestant la sèche violence avec laquelle il use de sa majorité quand il en est sûr, il répond: «Je viens de consulter — on se demande par quel simple coup d'œil! — mes deux collègues placés à ma droite. Au nom du Conseil d'Etat, je n'accepte qu'une invitation à étudier cette question.» Aux adversaires qui insistent, il réplique: «Tout ce vacarme

en somme se réduit à une question: est-ce que le lait, chez nous, est vendu dans les conditions conformes à la législation établie par la Confédération?» Et le député socialiste Carl Dellberg de parler d'abus de pouvoir: «Ce que l'on veut, c'est une dictature. Eh bien nous ferons tout notre possible pour la combattre.» Cependant la puissance financière de la Fédération augmente et la met en mesure de construire une laiterie à Brigue, une cave en Conches, une centrale à Sion. Au journaliste lui demandant si sa politique ne nuisait pas à l'idéalisme, Troillet répond: «Nous ne croyons pas que la gêne et la misère engendrent de grandes pensées et élèvent l'âme.»

En 1944, lorsqu'on célébra les 25 ans de la Fédération, Maurice Troillet fit le bilan d'une action où sa main, sa poigne plutôt, trouva à s'entraîner. L'année avait été désastreuse, récolte presque anéantie par la sécheresse, production du fromage réduite de 50 %, cinq millions de litres de lait importés, 12 kg de foin à l'are dans le Val d'Hérens. C'est dans ces circonstances que Maurice Troillet fit revivre le passé, établit le bilan du présent, sonda l'avenir. Il rappelle qu'à l'origine, les producteurs n'étant pas organisés, étaient incapables de ravitailler le canton. La jeune Fédération, dirigée par Albert Luisier et Benjamin Schwar, rallie la masse des producteurs, contrôle la production, crée des installations rationnelles. Le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix entraîna une chute verticale des prix, et des polémiques dues au fait que les producteurs, devenus conscients de leur force, représentaient une puissance politique. La solidarité s'affirme, les crises furent surmontées, jusqu'à celle de 1929 qui fit de nouveau chanceler l'édifice, sauvé par le postulat déposé en 1934 par Maurice Troillet au Conseil national et qui assura aux Valaisans une part des millions affectés au prix du lait. Dès lors, le développement de la Fédération se régularisa, sa cohésion s'assura, donnant pour la première fois aux Valaisans individualistes la conscience de ce que peuvent les forces groupées, ouvrant la voie aux fédérations de vigneron et de producteurs de fruits. On peut dès lors s'attendre à ce que les difficultés inhérentes à l'après-guerre soient surmontées elles aussi. Le danger majeur sera sans doute le retour à la liberté d'importation qui assure la vie bon marché. Et Maurice Troillet achève son exposé en rappelant que son Département s'est toujours préoccupé d'améliorer la situation paysanne, en particulier celle des régions alpestres qui se trouvent encore dans une situation très difficile. Et il conseille la prudence: «Je ne puis que vous conseiller vivement, maintenant que vous en avez la possibilité, de constituer un fond de roulement suffisant.

(...) Mieux vaut moins de terrain bien travaillé que beaucoup de terrain négligé. Cette prudence nous paraît indispensable afin que notre agriculture valaisanne reste prospère et qu'elle constitue toujours la solide armature de notre cher pays.»

Et le vin

La lutte contre le phylloxéra n'était pas la seule préoccupation des vignerons qui sont aux prises, dès 1923, avec les marchands de vin que le notaire et archiviste Joseph Raymondaz, dans une lettre ouverte à M. l'avocat Leuzinger parue dans *La Feuille d'Avis du Valais* du 2 octobre, traite de vampires du peuple qui «mettent du ventre semblable à une bouillotte». Et l'idée resurgit d'une sorte de «Mutuelle du vignoble», qui achèterait tous les vins disponibles de ses adhérents, les encaverait, les traiterait, les vendrait, évitant ces intermédiaires gourmands qui, selon Maurice Gabbud, font augmenter le prix non plus de 100 %, mais de 200 à 300 % en passant du pressoir au café. Déjà les négociants se fâchent parce que l'Association vinicole de Sion leur offre ses vins ainsi qu'aux cafetiers, considérant comme inqualifiable ce procédé qui les frustre d'un monopole de fait, eux qui importent librement des vins étrangers.

Il est intéressant de constater que lorsque, en 1927, Carl Dellberg suggéra de venir en aide aux paysans en créant des sociétés coopératives et viticoles, Maurice Troillet, qui se préparait sans doute déjà à donner le meilleur de ses forces à la réalisation de ce projet, lui répondit que «ces propositions ne pouvaient être mises en pratique pour le moment». Paradoxe du conservateur qui ne veut pas qu'un socialiste lui coupe l'herbe sous les pieds? Ou ne voulait-il pas entendre l'écho de sa propre voix dans la bouche d'un adversaire? Je ne sais. Deux ans plus tard, Troillet entreprendra de créer les caves coopératives pour sauver le vignoble valaisan. Il analyse la situation, elle est grave, provoquée par l'importation. La Suisse produit 50 millions de litres et en importe 100 pour équilibrer la balance commerciale. Comment exporter les produits de l'industrie lourde et des montres si on n'importe pas du vin? Les vrais bénéficiaires de l'opération sont les grands industriels. Le noeud de la question était là en 1929. Est-elle résolue en 1977? Outre cette cause majeure, il en est d'autres: déséquilibre entre les frais de culture et le prix des récoltes; irrégularité de la qualité; propagande embryonnaire. En Hongrie, en Italie, en France, on a réagi déjà avec

succès. Pour sauver le vignoble valaisan il faut rationaliser la production, assurer sa qualité, ce qui n'est réalisable que par l'intermédiaire de caves coopératives qui coûteront cher, mais la Confédération y prêtera la main. Faute de quoi les vignerons seront étranglés, parce que, dit Maurice Troillet, «la plupart des vignerons valaisans ne possèdent pas de caves pour retirer leur vin en automne. Au moment de la rentrée des récoltes, les marchés se font; bien souvent on voudrait refuser les offres, mais le mauvais temps arrive, la saison avance, et l'on est obligé de livrer sa vendange à des prix insuffisants. Nous devons rendre la liberté au vigneron en lui aidant à avoir sa cave.» Le principe des caves est le suivant: «Toute spéculation est interdite, il serait inadmissible qu'elles fassent le commerce du vin; elles sont créées uniquement pour encaver la récolte; elles ne sont pas établies dans un esprit de lucre. Nous estimons que le rôle du vigneron ne s'arrête pas à la fin des travaux de la vigne, il doit encore rentrer sa récolte, la vendre, et ne pas la vendre à perte.»

Le jeu même des forces en présence, et la bataille menée dès le début par les négociants obligèrent cependant les caves à se faire marchands elles-mêmes, ce qui multiplia les attaques et les luttes. Le principe des caves et le crédit de 180 000 francs furent votés le 15 novembre 1929.

Mon propos n'est pas de suivre pas à pas, année après année les luttes qui permirent à Troillet de faire aboutir son projet. A la création de chaque cave, l'opposition manœuvre, insinue, accuse. Chaque fois la polémique est vive, au Grand Conseil et, plus encore, dans les journaux. Les marchands restent les adversaires les plus tenaces et les plus puissants, mais, indifférent aux attaques, peu amateur de palabres, le chef du Département de l'intérieur parle peu et agit. Entraînés à supporter les coups, il sait les rendre et considère ceux qu'il appelle les négatifs comme les «gaz asphyxiants de la guerre politique».

Lors de l'inauguration des caves de Leytron et de Sion, il remercie le conseiller fédéral Schulthess, dont l'appui fut précieux, déplore l'attitude de certains commerçants encore convaincus que les caves étaient dirigées contre eux, obligeant les caves coopératives par cette lutte même à s'organiser pour la vente directe, se suscitant à eux-mêmes une concurrence redoutable. Les négociants se battent en effet, et multiplient dans la presse des attaques. Aux défenseurs des caves prétendant que la mise en commun des récoltes des sociétaires aura pour effet de relever les prix à leur profit, d'empêcher les négociants de se faire livrer la vendange en imposant leur prix, ils re-

prochent leur démagogie, leur volonté de tuer le commerce du vin, leur espoir de ruiner les cafetiers, et ils s'indignent de l'appui accordé par les pouvoirs publics à une entreprise — d'ailleurs vouée selon eux à l'échec — dont l'objectif est de nuire aux commerçants.

Troillet trouve des obstacles au sein même du Conseil d'Etat. Bon tremplin pour relancer les vieux reproches qu'on lui fait. Le député Albano Fama intervient: «Je ne puis admettre la façon de procéder du Département. C'est toujours la même chose. On fait les dépenses sans disposer de crédits votés par le Grand Conseil, et nous sommes ici uniquement pour voter les crédits concernant des dépenses déjà faites. (...) Ces Messieurs dépensent sans compter, et ensuite le Grand Conseil doit s'arranger pour couvrir les dépenses.» Dellberg, en janvier 1932, conclut le débat, non sans malice, en félicitant les conservateurs: «Nous constatons avec plaisir que vous défendez le collectivisme qui seul pourra nous sortir de l'embarras dans lequel nous sommes. Je suis heureux de constater la façon dont les conservateurs de l'ancien temps changent. (...) Bientôt, ce seront les pionniers du socialisme.»

Cependant, les caves coopératives se multiplient, bientôt tous les districts viticoles, ou presque tous, auront leur cave. L'argument majeur de cette réussite est toujours «Nous bénéficions aujourd'hui des subsides de Berne, la crise ne va-t-elle pas tarir cette source demain?» De plus en plus il apparaît que tout vient et viendra de Berne, les lois, les ordres et les subsides. La bonne entente, la communauté d'idées du conseiller fédéral Schulthess et de Maurice Troillet ont été les facteurs les plus efficaces de la réussite d'une entreprise qui a connu, au début, des années difficiles.

L'impôt sur les boissons

En 1933, Maurice Troillet défendit la vigne, au National, sur un autre terrain, et combattit l'impôt sur les boissons, emplâtre inefficace sur des finances autrement malmenées par le déficit des CFF et par le poids du chômage. Cet impôt malvenu pèsera, quoi qu'on dise, sur les producteurs, à moins que l'on ne crée une bureaucratie telle qu'elle absorberait plus que le rendement de l'impôt. Or la Suisse se meurt déjà d'un excès de fonctionnarisme. Imposer le vin indigène, c'est une erreur économique. La vigne a diminué de moitié en Suisse depuis 20 ans. C'est une erreur sociale

aussi. On soutient la culture du blé, on maintient le prix du lait par des subventions, et on impose la vigne, ce n'est pas juste. Erreur sociale encore: la classe agricole est réduite au 20 % de la population; or la vigne occupe, à l'hectare, cinq fois plus de main d'œuvre que la production laitière et les autres cultures. Le pays surpeuplé, surindustrialisé, fait fausse route. Nous poussons le lait, il y en aura trop; nous importons des légumes, de la volaille et des œufs, nous importons tout ce que l'agriculture suisse pourrait produire. Nous importons du vin, tellement que la production indigène n'est qu'un cinquième de la consommation. Il faudrait, et nombre d'économistes le pensent, prendre des voies contraires à celles que l'on adopte, tenter de dégorger les villes et ramener à la campagne ceux qui l'ont désertée.

Le 16 octobre, l'impôt était voté par 109 voix contre 46. C'était la plus discutable des mesures fiscales. En plus de six mois on ne découvrit pas les modalités d'application dont les frais sont exorbitants. Destiné à frapper le cafetier, il atteint le vigneron qui voit, sans pouvoir se défendre, le montant de l'impôt déduit du prix qu'on lui paie.

Toujours au National, Troillet rappelle au Conseil fédéral les promesses formelles auxquelles on se prépare à manquer, ce qui explique la «fureur du vignoble et celle de beaucoup de députés dupés par ces mêmes promesses. Les décisions des Chambres ne doivent pas être des chiffons de papier. La promesse était celle-ci: Non seulement le vigneron ne paiera rien au fisc, mais on ne lui réclamera même pas une déclaration de vente. Que reste-t-il de ces engagements bafoués?» Les vigneron n'ont même pas été consultés. Il y a d'autres solutions, une surtout, qui consisterait à frapper la boisson non pas lors de la première tractation, entre vendeur et acheteur, mais lors de la dernière, entre acheteur et consommateur. L'arrêté proposé créera la révolte du contribuable car, lorsque dans un même village un vigneron devra payer un impôt sur sa récolte alors que le producteur de lait ou de blé touchera des subsides, il se considérera comme une victime. L'exemple d'un parlement ne tenant pas ses promesses ne saurait être que funeste et déplorable.

Durant les quatre années pendant lesquelles il fut appliqué, l'impôt sur le vin pesa lourdement et greva le budget des vigneron. Les importations de vins, le manque d'aménagement, le coût des exploitations furent près de les acculer au désastre. En 1935, on payait le litre 35 centimes au producteur et fr. 1.20 au café. 18 000 faibles ont gagné 945 francs par an et quelques centaines d'intermédiaires 19 500 000 francs. Si sept mille fa-

milles ont abandonné la vigne, c'est parce qu'elles cultivaient quinze ou vingt parcelles, comme au 17^e siècle.

Le remaniement parcellaire, les caves, le travail industrialisé eurent finalement raison de cette misère, et le parent pauvre devint l'oncle d'Amérique, ce qui est à peine une image puisque les plants américains, réfractaires au phylloxéra ont, de proche en proche, reconstitué tout le vignoble dont la culture fut du même coup modernisée, cependant que les vieux crus indigènes cédaient la plus grande partie de leur surface aux grands cépages internationaux, l'extension et l'expansion suivirent de près l'industrialisation de la culture. Et si les nécessités de l'exportation n'avaient pas imposé l'importation de vins étrangers, on aurait vu s'étaler des vignobles immenses et récolté des vins à 11 ou 12° capables de supporter la concurrence. Mais si la Confédération a pris en charge d'énormes dépenses, elle y a gagné le droit d'ordonner, de restreindre les surfaces autorisées, de faire brûler des plants à l'acide! Le dirigisme a assaini la situation du vignoble valaisan qui est forte maintenant, bien qu'elle ne soit pas comparable à celle des grandes industries ni même à celle de certains cafetiers.

L'industrie

Bien que son nom soit indissociable de l'effort de sauver les hommes qui vivent de la terre, il n'est pas sans intérêt d'analyser l'attitude et l'action de Maurice Troillet dans les domaines industriel et touristique. Ni la condition ouvrière, ni l'essor des grands travaux ne l'ont laissé indifférent et inactif.

Dès 1914, les dégâts provoqués par les fumées de Chippis et de Martigny-Bourg sont à l'ordre du jour du Grand Conseil. Interpellé à ce sujet, Maurice Troillet répond que son Département s'est occupé d'un différend entre vignerons et usine. L'autopsie a révélé la cause des dégâts qui ont été indemnisés, cependant que Chippis s'engageait à munir ses cheminées de fumigatoires efficaces. Ce n'est qu'une première étape. En 1965, parlant des intoxications chroniques du fluor, un rapport de MM. A. Bolay et E. Bovay incrimine les émissions de gaz fluorés, responsables à plus ou moins longue échéance de la mort des abricotiers, et le problème, on le sait, est devenu l'un des plus lancinants de notre génération mercurovore.

En 1917, Georges Morand s'inquiète de la mortalité des poissons qu'il attribue aux résidus industriels, tandis que ses contradicteurs tenaient pour

une furonculeuse. Le débat tourna court sur un mot d'Alexandre Zufferey qui conclut en soutenant que le lit vide du Rhône entre la Souste et Chippis était peu favorable aux poissons qui ont aussi besoin d'eau.

Mais la lutte, à ce moment-là, porte surtout sur la condition ouvrière. Le travail aux fours est meurtrier, et le salaire, six francs par jour, misérable, considéré relativement aux bénéfices de l'entreprise se montant à 16 664 000 francs en 1916 et le dividende à 20 %. En 1917, le salaire annuel moyen des ouvriers était de 1837 francs. L'abbé Auguste Pilloud soutint un syndicat chrétien qui fit valoir ses revendications malgré la fin de non-recevoir du directeur, M. Henri Détraz, qui consentit à entrer en pourparlers avec le Conseil d'Etat, mais pas avec le syndicat. *Le Nouvel-liste* et son rédacteur Ch. Haegler, signant Charles St-Maurice, déclarent que «les hommes qui rendent les plus éminents services à la cause communiste et socialiste sont certainement les administrateurs et directeurs de l'usine de Chippis. C'est à se demander s'ils ne sont pas eux-mêmes les agents de cette fameuse Internationale.» Les radicaux voient d'un mauvais œil qu'un prêtre soit le plus ardent défenseur des ouvriers. Une bombe, éclatant le 1^{er} mai entre les deux canalisations, tordant un pontet et brisant des vitres, avait mis, c'est le cas de le dire, le feu aux poudres.

Dans un proche avenir, et tout au long de sa carrière, Maurice Troillet aura plus d'une occasion de prouver que les paroles prononcées le 13 novembre 1917 devant le Grand Conseil n'étaient pas que des mots: «Toutes les parties du pays sont égales à mes yeux et tous les citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, ont les mêmes droits. Et si, une fois, il nous arrivait de faire pencher la balance plutôt d'un côté que de l'autre, alors soyez certains que la balance penchera du côté des déshérités de la fortune.» Au cours des années qui suivent, face à la force industrielle en pleine croissance, il aura l'occasion de montrer à quel point les problèmes posés par la condition ouvrière lui étaient familiers. A Chippis en particulier, les interventions du Conseil d'Etat eurent pour effet soit l'introduction d'équipes de 8 heures, soit une durée de 10 heures sans diminution de salaire. De 1913 à 1918, les salaires des ouvriers ont augmenté de 17 %. Confiant déjà dans les ressources de la houille blanche, Maurice Troillet adopte les idées les plus avancées quand elles lui paraissent justes. «L'ouvrier d'aujourd'hui est l'égal du riche d'autrefois, l'ouvrier de demain sera l'égal du riche d'aujourd'hui.»

La lutte contre les gaz émanés de Chippis reste difficile. Une expertise ayant conclu à une grave maladie dont souffre le bétail intoxiqué par les

gaz, l'AIAG en discute les conclusions et la déclare tendencieuse, sans base scientifique. En 1922, à l'avocat de Chippis qui l'attaque, Maurice Troillet répond sèchement: «Je sais que cette usine rétribue les services d'après leur importance. Je me suis rendu compte de ses procédés à partir du jour où elle s'est implantée en Valais comme en pays conquis. Avant 1913, l'usine était restée sourde, tant aux réclamations du paysan qu'aux démarches du gouvernement. Je suis intervenu et j'ai exigé qu'elle paye enfin les dommages et qu'elle installe des fumivores. Je me suis interposé dans les grèves, étant l'intermédiaire dans les rapports parfois tendus entre l'Etat et l'usine. Ce sont là des choses qu'on ne me pardonne pas, car la mentalité des dirigeants actuels n'a pas varié, elle ne vaut pas mieux que celle de ses prédécesseurs. Ils n'ont rien appris, ils n'ont rien oublié.»

En 1924 fut enfin votée la loi sanitaire destinée à protéger l'homme contre ses propres créations. Je n'en cite qu'un article: «Art. 4 — Tout établissement industriel sera mis dans l'obligation d'installer des appareils appropriés pour empêcher l'échappement de poussières et fumées pouvant porter préjudice à la santé des hommes, à celle des animaux et aux cultures avoisinantes.» Appliqué à la lettre et dans son esprit, cet article — et les autres — eussent évité plus d'un souci et le problème de la pollution de l'air ne se poserait pas. Mais si les lois bien faites sont nombreuses, ceux qui osent les faire appliquer sont rares.

En revanche, Troillet, s'il a pris de nombreuses mesures ayant toutes pour but la protection ouvrière, occupant les chômeurs, fixant les conditions de travail sur les chantiers, il tient pour prématurée une loi générale qui devrait tenir compte des conditions multiples et diverses du travail dans un canton où l'on passe, en quelques heures, des conditions de la Provence à celles de l'extrême nord. Un seul exemple illustre sa pensée: «Voulez-vous, par exemple, limiter les heures de travail du personnel des hôtels pendant le bref coup de feu de la haute saison? (...) Les occasions de travail font plus pour le bonheur des peuples que des lois stériles.»

Suivre le dossier du marché du travail année après année durant la crise et la guerre de 1939—1945 serait une entreprise qui exigerait un livre. Elle n'a été qu'ébauchée dans les trois volumes du *Demi-siècle de Maurice Troillet*. Il n'est possible ici que de rappeler, preuves à l'appui, qu'il n'est pas résolu en 1940, ce qui permit à Alois Thétaz, dans maints articles de *La Patrie Valaisanne*, d'analyser le grave danger qu'on court en ne satisfaisant pas des besoins légitimes à cause de «l'intransigeance du patronat



Maurice Troillet et ses collègues du Conseil d'Etat en 1925:
 Edmond Delacoste, radical, de Monthey, Département des travaux publics 1917–1927 (auparavant
 Justice et police 1916–1917).
 Joseph Burgener, conservateur, de Viège, Département de l'instruction publique et militaire
 1905–1925.
 Joseph Kuntschen, conservateur, de Sion, Département de justice et police 1917–1928 (auparavant
 Travaux publics 1906–1917).
 Joseph de Chastonay, conservateur, de Sierre, Département des finances 1920–1925.
 (Archives cantonales)



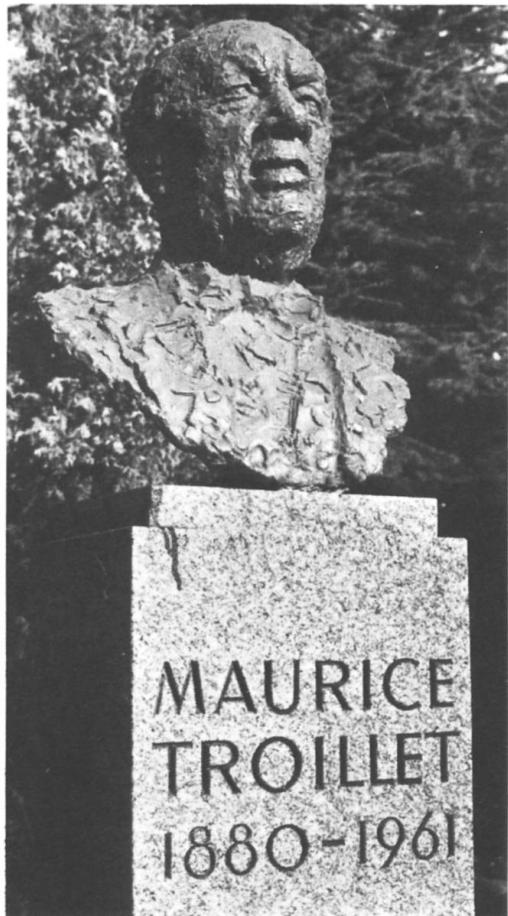
Président du Conseil national, 1936–1937. (Photo Rohrer, Berne)



Le palais du Gouvernement cantonal, sur la place de la Planta à Sion. Lorsqu'il rencontrait des amis en se rendant à son bureau. Maurice Troillet aimait de temps à autre sortir une coupure de journal de son porte-feuille en disant: voilà, j'ai recueilli cet article, pensant qu'il vous intéresserait ...



Les autorités défilent dans les rues de Sion.



Une avenue entre Sion et Châteauneuf porte le nom de Maurice Troillet.

Buste du sculpteur Casimir Reymond qui se trouve au Carrefour de l'ouest à Sion. (Archives cantonales, photo Biner)



La maison Kohler à la rue du Midi à Sion, démolie en 1976. Maurice Troillet y habita jusqu'à sa mort. Un poêle dans le corridor. La pièce de travail était petite, sol et murs recouverts de tapis d'orient dont il avait la passion. (Archives cantonales, photo Biner)

«Là je me suis aguerri méthodiquement, comme le boxeur qui apprend à encaisser. Chaque soir, j'avais à mon chevet la provision des articles de journaux disant du mal de moi, les pamphlets, les perfidies, et je m'entraînais à absorber tout cela et à m'endormir là-dessus calmement. A la longue, loin de me désarçonner ou de m'irriter, ces attaques n'ont fait que me stimuler. Grâce à elles, quelquefois, j'ai pu me surpasser...» (Propos rapportés par B. Olsommer dans *Témoignages*)



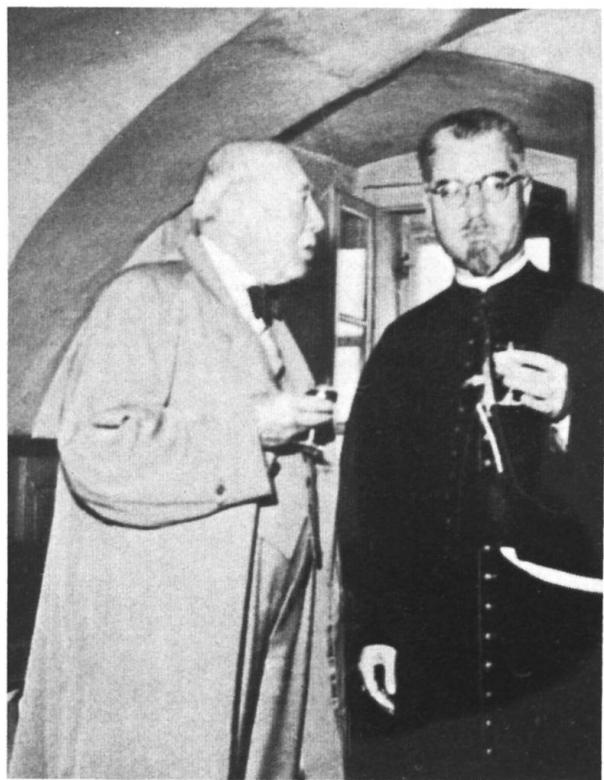
Inauguration du parcours Xirès sur le golf de Crans, le 5 juillet 1951. De g. à d. Arigo Caroni, conseiller national, président du Golf club d'Ascona; Norbert Roten, alors chancelier d'Etat; devant, le journaliste et homme de radio René Payot à côté de Maurice Troillet; tout à droite, † Olivier Barras, champion suisse de golf. (Archives cantonales, photo Kernen, Sierre)



A table avec, à sa droite, Mgr Adam, alors prévôt du Grand St-Bernard; à sa gauche Marc Morand, président de Martigny de 1921 à 1960, et le conseiller d'Etat Karl Anthamatten, chef du Département des travaux publics de 1937 à 1957.



Maurice Troillet et son ami l'ingénieur Chenaud en compagnie du comte de Paris et sa famille, à la Croix-de-Cœur sur Verbier, peu après la guerre mondiale de 1939 à 1945.



Au Grand Saint-Bernard, Maurice Troillet trinque avec M. le prévôt Angelin Lovey (*Treize Etoiles*).



Maurice Troillet à Martigny avec de g. à d.: le président de la ville, Marc Morand, Me Henri Chappaz, conseiller municipal, son beau-frère, et le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'instruction publique et militaire de 1953 à 1969 (*Treize Etoiles*).



Maurice Troillet, Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat de 1928 à 1953, et Alphonse Orsat, négociant en vins, près de Saillon. Inspection des nouvelles cultures de la plaine.



«La plaine de jadis... les îles, les grands pâtures communaux où couraient les chevaux à demi sauvages et les taureaux roux, en liberté sur des îlots de sable couverts de jonc et d'osier, avec de l'eau parfois jusqu'au poitrail... Aujourd'hui, à vues humaines, les tracteurs ont à tout jamais fait taire le chant des grenouilles et chassé les bécasses, les sauvagines et les canards.» (André Guex)



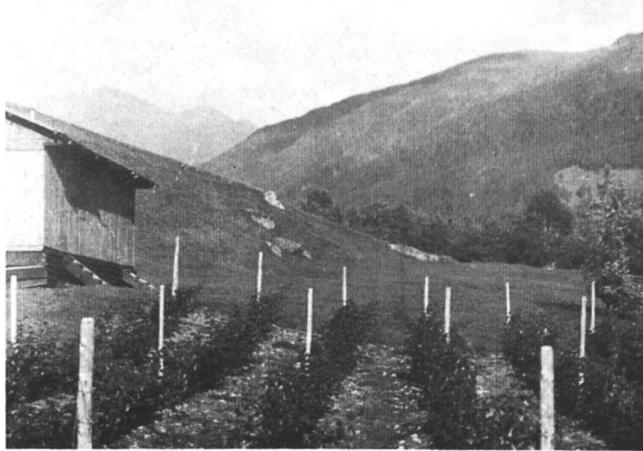
Améliorations forestières. «Maurice Troillet étendait le cercle de ses relations et savait tirer profit d'une conversation avec des bûcherons comme de ses rencontres avec prélats et ministres.» (Texte de Maurice Chappaz, photo Büttikofer, 20.7.1941)

Freiwilliger Arbeitsdienst

Kanton Wallis

1945

Herrn Staatsrat M. Troillet
gewidmet.



Cahier d'une vingtaine de pages contenant des photos d'amateur. Il est dédié à Maurice Troillet en souvenir du service volontaire à la campagne dans le canton du Valais en 1945. Deux exemples: essai de framboises dans la vallée de Conches et construction d'un chemin. (Archives cantonales)



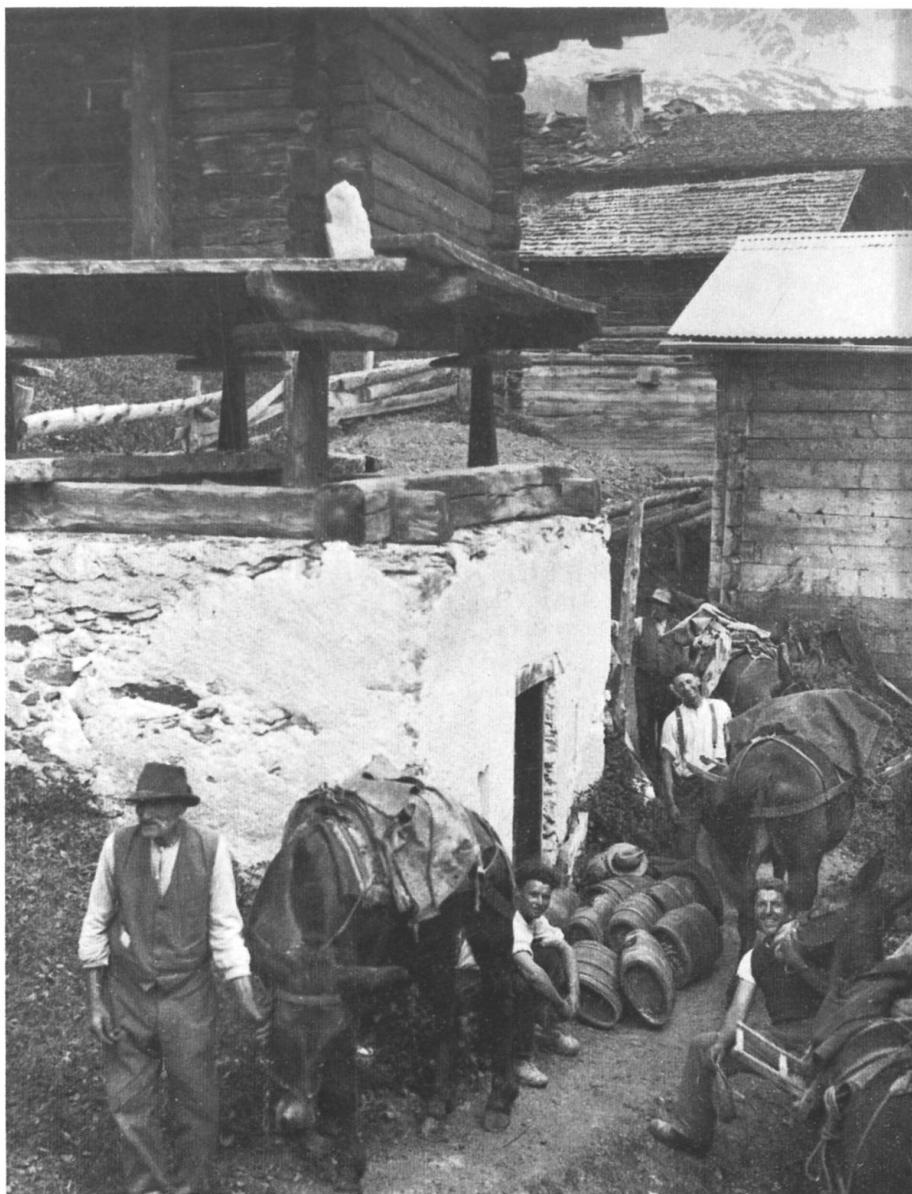
Joseph Dionisotti, industriel, à côté de Maurice Troillet, à l'entrée des mines de charbon de Chandoline/Sion.
(Photo Exquis)



Avec le conseiller d'Etat genevois Casai. Résultat d'une pêche de truites dans les ruisseaux re-peuplés du plateau de Verbier.



Vendanges d'autrefois. (Photo Mussler)



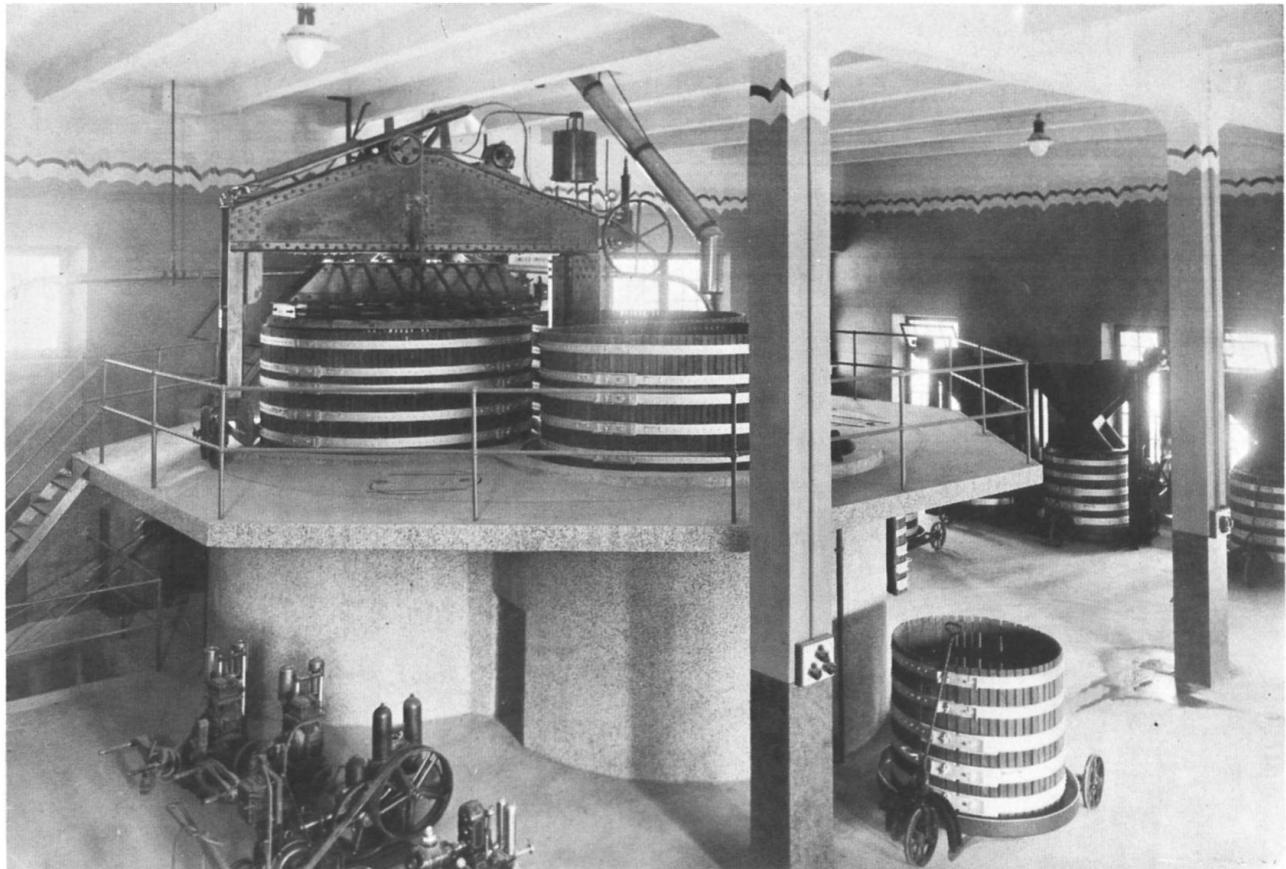
Les paysans de montagne remontent de la plaine avec le produit de leurs vendanges pour l'encaver, ici à St-Luc. (Archives cantonales, photo Krebs)



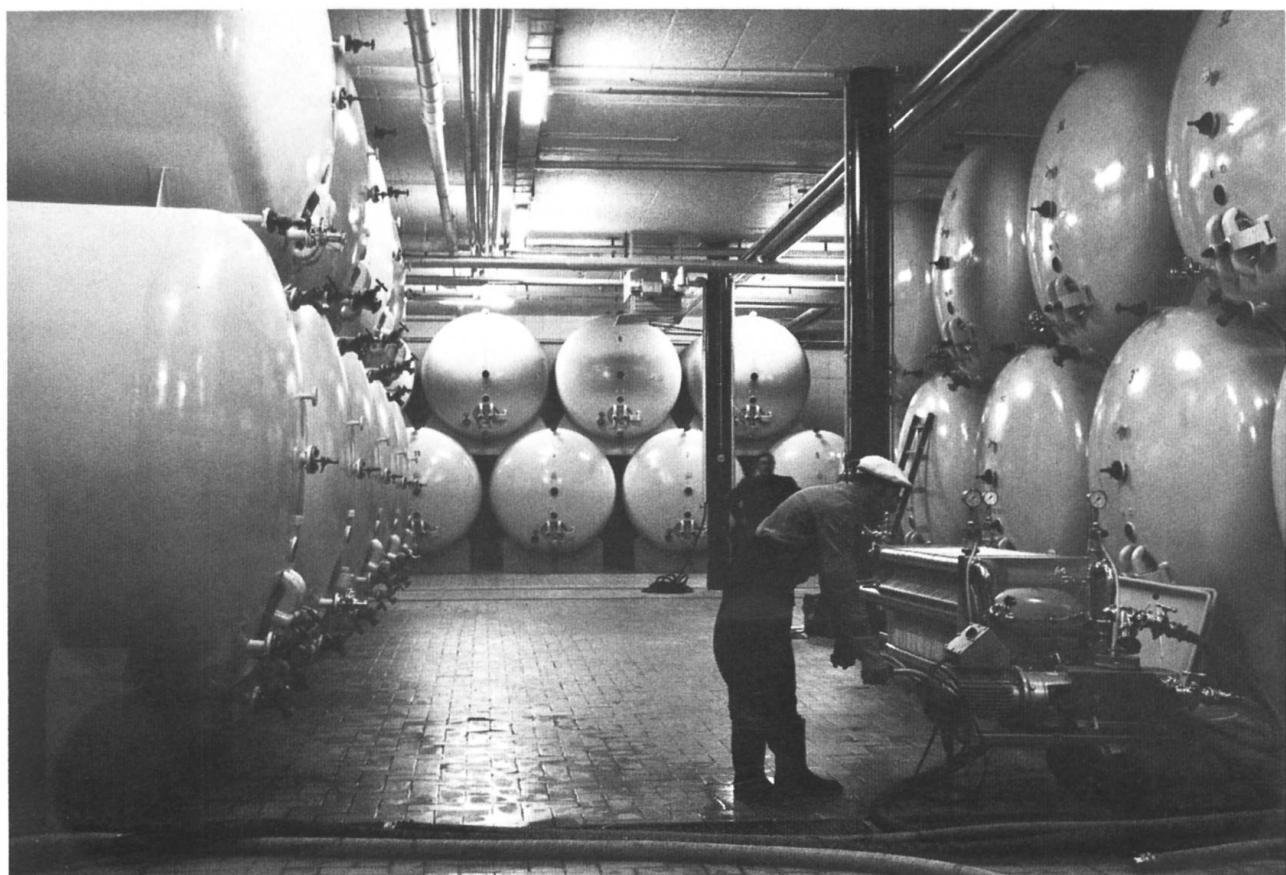
(Photo Schmid)



La première cave de producteurs, à Leytron.
Maurice Troillet fut président de la Fédération des caves de producteurs de vins du Valais dès 1930, puis du conseil d'administration de Provins, jusqu'à son décès.



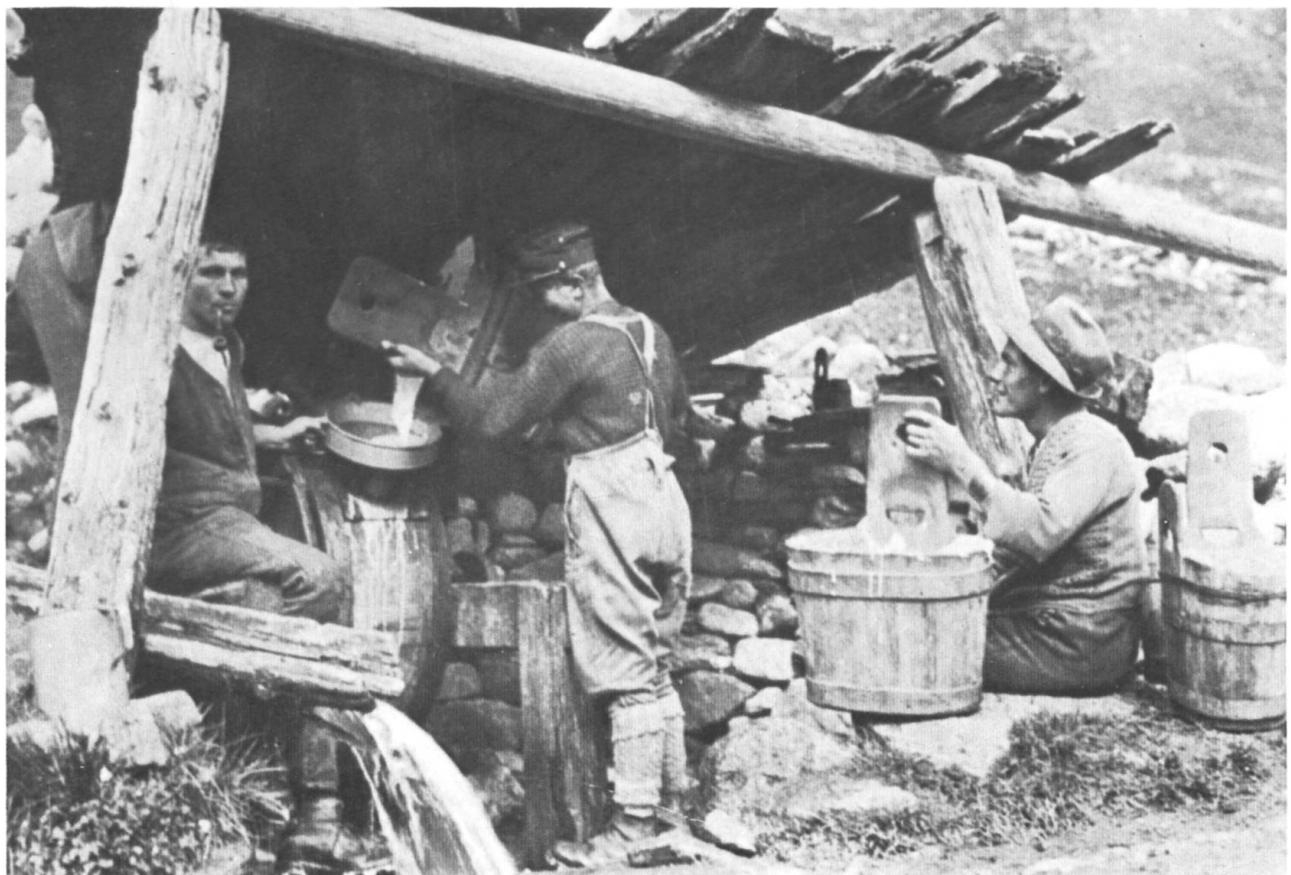
Pressoir. (Photo Provins)



Cuves en métal. (Photo Provins)



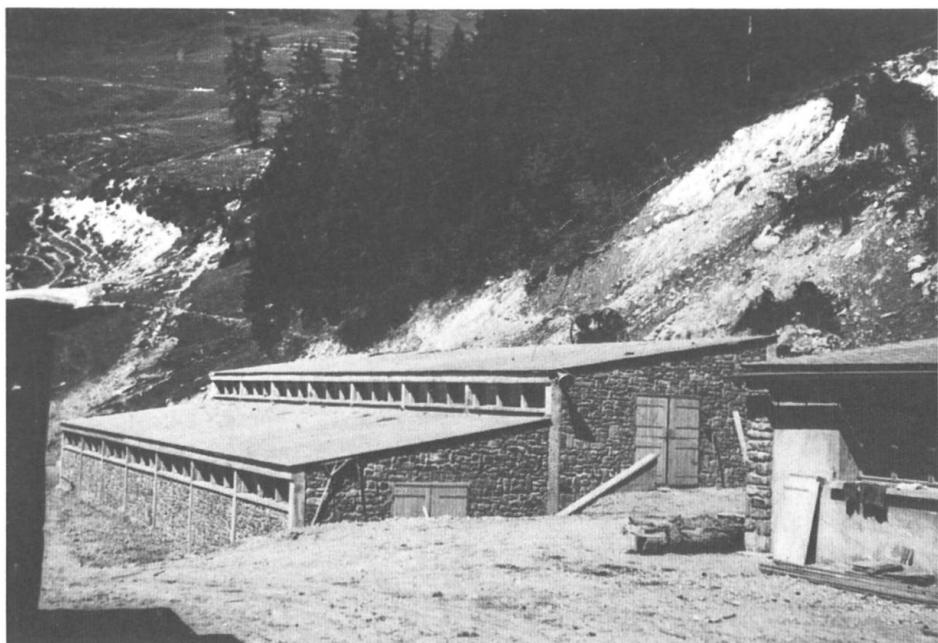
Alpage de Thyon au-dessus des Mayens-de-Sion. (Archives cantonales, photo Odier)



On verse la crème dans la baratte pour fabriquer le beurre. (Archives cantonales, photo Krebser)



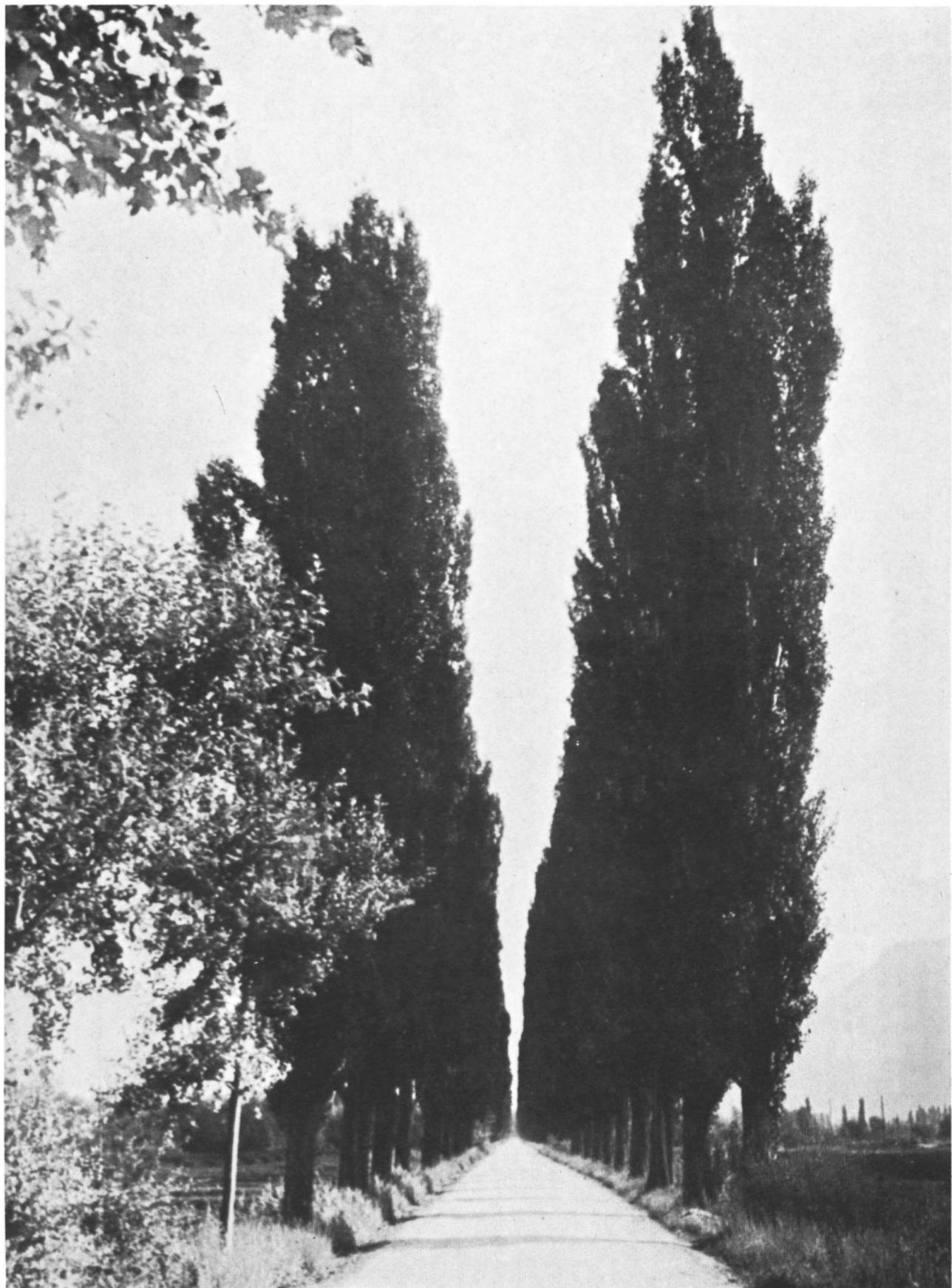
Etable communautaire à Lax/Conches. (*Treize Etoiles*, juin 1977)



Alpage du Vacheret sur Verbier. (*Treize Etoiles*, juin 1977)



Fabrication du fromage à raclette à la centrale laitière de Champsec/Versèges dans la vallée de Bagnes. (OPAV)



En 1923, l'état des routes valaisannes n'autorisait guère une vitesse supérieure aux 18 km tolérés en ville et la *Feuille d'Avis du Valais* publiait les lignes suivantes: «Nous apprenons qu'après avoir vaincu le Sahara, André Citroën, a décidé de soumettre ses autochenilles à une épreuve nouvelle et absolument décisive, en leur faisant parcourir le trajet de notre route cantonale Riddes—Martigny.»
(Archives cantonales, photo Gos. Texte André Guex dans *Valais naguère*)



Route de Saas, 28 octobre 1932. Dernier convoi de mulets avant l'explosion des mines, et route de Saas, contour au-dessus de Stalden. (Archives cantonales, photos du service des Améliorations foncières)





(Photo R. Wintsch)



Verbier hier et aujourd'hui.
(*Treize Etoiles*)

(Photo Perrochet)

anonyme devant les revendications plus que justifiées, et son habitude de considérer toute augmentation comme une aumône.» En 1941, le député Pfammater rappelle que si la Lonza a accédé à des demandes légitimes, le problème n'est pas résolu pour les 3000 ouvriers de Chippis. Les comptes prouvent qu'une augmentation substantielle est possible. Répondant au député Pfammater, Maurice Troillet montre que dans le domaine où il peut agir, il l'a fait, le canton prenant le premier des mesures là où il dépendait de lui de les prendre. Le domaine privé reste protégé contre l'emprise du gouvernement. «Rien pourtant — dit-il — n'empêche les maîtres du jeu industriel de rendre suffisants des résultats qui ne le sont pas parce que les allocations de renchérissement et familiales n'ont qu'un lointain rapport avec la hausse vertigineuse du prix de la vie. L'ouvrier veut un salaire et non pas un cadeau, les actionnaires sont comblés bien au-delà de la norme de la rentabilité du capital.» Telle usine eut beau jeu de signaler, deux ans plus tard, le bénéfice diminué de 50 %, le dividende réduit à 10 % et des ouvriers congédiés. Mais on le sait, alors qu'on attendait une crise après la guerre, ce fut la reprise qui dura plus de dix ans. Au lieu du chômage, ce fut le plein emploi, le suremploi, et la hausse des salaires, l'ascension économique, les investissements et l'euphorie.

La houille blanche et la houille noire

En 1913 déjà, les Valaisans voient pointer à l'horizon les ressources de la houille blanche et déjà le Club Alpin Suisse et le Heimatschutz mettent en garde, s'inquiètent à propos de Barberine, ce qui leur vaut, dans *Le Confédéré*, une riposte qu'aucun citadin n'a le droit de juger: «Nos montagnards se montrent particulièrement enthousiasmés, le 1^{er} août, lorsqu'un monsieur se prend à exalter la simplicité de leur mise, la sobriété de leur vie, l'austérité de leur foi, la fidélité à leurs traditions et surtout leur liberté. Mais comment fera-t-on pour les convaincre que seuls ils devront rester simples, sobres, purs, fidèles, tandis que leur exhortateur regagnera la ville où l'attendent ces mêmes affaires et ces mêmes jouissances dont il les a félicités de ne pas savoir le goût?»

Deux ans plus tard, à propos de Fully qui touche une redevance annuelle de 1000 francs pour les eaux qu'il a vendues, un député s'inquiète de cette exportation des forces hydrauliques. Une question que plus d'un demi-

siècle n'a pas résolue, bien que l'exploitation de la force électrique — quoique profitant surtout à des financiers étrangers au canton, et d'ailleurs seuls en mesure d'investir les capitaux nécessaires — ait finalement, avec le tourisme, sauvé les hautes vallées d'un dépeuplement qui s'avérait grave dès 1916. Les communes commencent à connaître le prix de ces coins perdus entre ciel et terre, où croissent quelques touffes d'herbe et se nourrissent quelques maigres moutons. «Le salut viendra d'en haut», la formule est aussi valable économiquement que religieusement! Quant aux inconvénients de l'industrie, si Troillet les connaît, il tient qu'il faut s'en accommoder. «Depuis que la grande industrie s'est implantée chez nous — grâce à la puissance de l'eau — nous devons compter avec certains inconvénients, et il ne faut pas s'imaginer que là où elles se sont introduites, on puisse, comme par le passé, jouir de tous les bienfaits de la vie champêtre.» Mais quelle que soit la valeur de l'eau des hautes vallées, il est impossible au Valais d'y investir les sommes qui feraient du canton le seul ni même le principal bénéficiaire.

En 1923, la concession des eaux du Rhône d'Oberwald à Fiesch par l'Etat à MM. Evéquoz et consorts, qui la revendirent à la Lonza pour 150 000 francs, fut l'occasion d'un scandale qui, toutes proportions gardées, aurait pu être le Watergate du gouvernement valaisan. A ce sujet, le heurt entre l'opposition et Troillet fut particulièrement violent. Au cours du conflit, le conseiller d'Etat mis en cause répondit entre autres: S'il est permis d'affirmer sans preuves, je pourrais dire que mes adversaires sont payés pour me calomnier. Je pourrais dire que derrière eux il y a des gens qui se cachent. Mais j'ai appris pendant ma carrière à mépriser les sots et à braver les méchants, et je leur laisse le soin de se classer dans l'une ou l'autre de ces catégories. L'affaire fut jugée en 1929 et *Le Confédéré* condamné à 300 francs d'amende, à 1000 francs de dommages et intérêts et aux frais dans le procès que lui avait intenté Raymond Evéquoz à la suite des articles publiés à l'occasion de cette affaire, demeurée ténébreuse. Ce qui permit au rédacteur condamné, Maurice Gabbud, ce mot qui fit fortune: «Le bénéfice de l'affaire de la Lonza est augmenté de 1000 francs, il est ainsi porté à 151 000 francs.» Le jugement fut confirmé, aggravé même, par le Tribunal fédéral, en 1931.

Dès 1927, des projets de barrages nouveaux se dessinent dans les bureaux d'ingénieurs qui se hasardent, non sans prendre des risques, au fond des vallées, en particulier au-dessus d'Hérémence dont la population voit d'un si mauvais œil apparaître des automobiles qu'elle va jusqu'à rendre la route

impraticable, tant elle est hostile à la motorisation menaçant la raison d'être des mulets et des chars.

En tout état de cause, les glaciers et les terres incultes commencent à paraître des mines d'or à ceux qui jusque là ne s'en étaient guère souciés et l'on en vient à discuter la question de savoir si ce sont les communes ou l'Etat qui en sont les légitimes propriétaires. La bataille, finalement perdue par l'Etat, et qui enrichit les communes si longtemps ruinées par les travaux que leur imposaient les ravages provoqués par les torrents, fut longue. Dans ce débat, que tranche le Grand Conseil en 1930, Maurice Troillet défendit l'intérêt des communes contre l'avis de Raymond Lorétan, son collègue aux Finances: «J'ai été excessivement surpris, avec le public en général, en apprenant que l'Etat émettait des prétentions sur la propriété des terrains incultes.» Une fois de plus, c'est une question de mots: une terre qui rapporte, que ce soient des choux-fleurs ou des kilowatts, est-elle inculte? Dès lors, les communes peuvent, de plein droit, négocier des terres, des neiges et des eaux qui leur appartiennent. Troillet eut le dernier mot sur ce point, comme il l'avait eu l'année précédente, s'opposant à ceux qui voulaient bien qu'on exploite les eaux, mais au profit du Valais seulement. «Si nous ne permettons pas d'exporter ces forces, nous ne devons laisser créer aucune œuvre. Est-ce plus utile de laisser couler l'eau sous les ponts, ou de permettre l'exportation des forces non utilisées chez nous?» Intervenant plus tard sur le même objet au Conseil national, il concluait par ses mots: «Exporter l'électricité, c'est une condition absolue de l'exploitation intelligente de notre seule matière première suisse.»

Ce qui pouvait sembler une prédiction en 1930, devint en peu d'années réalité. Et les barrages furent un des artisans les plus efficaces de la mutation valaisanne. Dès la fin de la guerre et au cours des années qui suivirent, les projets emboîtent le pas à ce progrès de la civilisation technique dont on a cru un temps que sa courbe serait ascendante sans fin.

En 1946, seize projets sont en cours d'exécution ou envisagés. Moiry, Liddes, Emosson, Salanfe. Le caractère gigantesque de la Grande-Dixence frappe l'imagination. Passer de 60 à 430 millions de mètres cubes, aller chercher l'eau à Bagnes, à Arolla, à Zermatt, 6 millions de mètres cubes de béton. Une sourde concurrence commence à se faire jour, opposant l'ingénieur Albert Maret, président de Bagnes et futur député, qui veut barrer la Dranse à Mauvoisin et créer un lac alimenté par les eaux de ses propres versants, à l'ingénieur Marc Lorétan, le maître de la Grande-Dixence, qui

lui aussi veut les eaux du Mauvoisin, mais à bon compte. Quant à l'Etat, cependant que certaines communes vont faire fortune, il ne profite que modestement de cette nouvelle ressource.

Seules les mines de charbon, qui ont paru le grand espoir du temps de guerre, sombrent dans la misère, et les concessions tombent les unes après les autres, malgré l'énergie et la confiance irréductibles de Joseph Dionisotti, soutenu par Maurice Troillet tant que cela lui fut possible. Mais la réalité donnait raison au géologue Oulianoff qui avait dès longtemps affirmé que «le Valais était riche en mines pauvres».

Les pylônes prennent la relève, et 1950 sera l'année où les torrents vont jeter le poids de leur puissance, vieille de combien de millénaires, sur la balance où se pèse le destin du Valais moderne, l'année où il bascule vers l'avenir. Les grandes entreprises hydroélectriques prennent corps, non plus dans l'imagination, ni même sur les planches à dessin des ingénieurs, mais sur le terrain. Les travaux démarrent, d'Arolla à Fionnay, bientôt à Zermatt. Les bulldozers, les trax, les pelles sont à l'œuvre, servis par des milliers d'hommes montés des vallées pour gagner cet argent liquide qui transformera, définitivement pour autant que quelque chose puisse être définitif sur cette terre, la vie des hautes vallées.

Le tourisme

Certaines formes modernes du tourisme permettent d'en parler à la suite des industries, car c'est sous ce jour qu'il apparaît souvent aujourd'hui. Et il n'importe plus guère, en 1977, que Maurice Troillet ait préféré les vaches de la race d'Hérens à la faune des loisirs. Un président de commune, parlant du train de Zermatt, n'écrivait-il pas lui-même en 1915 que le Viège—Zermatt avait consommé la ruine du haut village? «Zermatt travaillait bien, ses hôtels abritaient une clientèle fortunée qui séjournait plus longtemps. Nous ne croyons pas que Zermatt ait gagné au change et que les hôteliers et citoyens, guides et autres, ne regrettent pas le beau temps passé. A certains moments c'est une foire, mais comme une foire elle ne dure que peu de temps. C'est la mort qui a passé avec le chemin de fer.»

Il faudra cependant encore une vingtaine d'années pour que le tourisme, dont le développement est constant, devienne l'une des forces majeures de l'économie valaisanne. En 1934, Verbier monte en graine. *Le Nouvelliste*

souhaite «que ce développement s'accentue et que l'industrie hôtelière vienne renforcer une économie bagnarde menacée». Cette année-là on inaugure le troisième hôtel de Verbier, tandis que Maurice Troillet émet le vœu que «ce joyau des Alpes valaisannes ne devienne pas une station mondaine». Le premier tunnel alpin passera-t-il par Chamonix ou par Ferret, on se le demande déjà.

En 1937, bien qu'elle émerge difficilement de la crise, la vocation touristique du Valais s'affirme et vient occuper le premier rang avec l'agriculture, en attendant le troisième «grand», l'énergie des années 50. Bientôt le tourisme s'étend sur tout le pays et apparaîtra à certains comme le remède unique, seul capable de sauver le haut pays, peu à peu vidé de sa jeunesse. C'est l'exportation idéale parce qu'elle se consomme sur place. Pour pallier les effets de la crise, on a distribué maints subsides sans grand effet, la vraie solution c'est la taxe de séjour, appliquée partout sauf en Valais. Comme celle de tous les grands fleuves, la source de l'Union valaisanne du tourisme est un filet d'eau. Dans les *Souvenirs et témoignages à la mémoire de Maurice Troillet* publiés en 1964, Pierre Darbellay, qui fut l'âme vigoureuse de cette Union, écrit: «N'est-ce pas un peu à Maurice Troillet que l'on doit la création de l'Union valaisanne du tourisme? Je suis peut-être seul à le savoir. Mais il a été le premier à épouser mon idée, à me soutenir dans la lutte que j'ai menée pour faire admettre et aboutir ce projet. Sans lui, sans ses encouragements, j'aurais probablement renoncé. C'était en 1931, nous n'avions pas d'office du tourisme. L'Association hôtelière du Valais y suppléait, du moins par l'intention, mais elle n'avait pas d'argent, pas d'imprimés documentaires, pas d'affiches, pas de service de presse, de photos, de clichés. Maurice Troillet fut acquis à mon idée. Il avait eu de la peine à faire admettre, lui, certains de ses projets; mais toujours ou presque sa persévérance et sa volonté avaient eu raison des obstacles. En bref, sans Maurice Troillet, l'UVT n'aurait peut-être pas vu le jour ou aurait attendu encore de longues années son éclosion. Elle ne serait pas non plus ce qu'elle est.»

Un premier projet, élaboré en 1935 par le Département de l'Intérieur fut refusé. Le 5 juillet 1937, après maintes batailles, le décret fut voté. Peut-être ce retard de l'envol du tourisme valaisan est-il dû à la réticence innée d'une démocratie à l'endroit de tout ce qui relève du lucre? On admet bien l'hôtellerie au nom du gain, on la condamne au nom de la morale républicaine.

Dès lors le tourisme valaisan gagne en vigueur d'année en année. Il s'industrialise avant de se mécaniser. Paul Budry prédit le proche développement de l'aviation de montagne. En 1946, l'architecte Armin Meili, qui fut directeur de l'Exposition nationale de 1939 à Zurich, publie un rapport sur son projet de développement de Verbier, aménagement méthodique tranchant avec les aménagements anarchiques et inconsidérés d'autres régions. Verbier pourra servir de modèle, avec une double affectation, médicale et touristique, une population qui ne dépasse pas 2900 habitants en tout, hôtes indigènes et saisonniers.

Maurice Troillet, silencieux, rêve déjà le St-Bernard. De plus en plus, l'homme de pensée apparaît à la surface de l'homme d'action qu'il reste. En août 1947, s'adressant aux jeunes conservateurs, il déplore leur tendance à négliger la politique, non pas celle «locale, dont le caractère se rapproche des compétitions sportives», où les animosités traditionnelles, les rivalités de personnes et les intérêts matériels jouent un rôle prépondérant, mais «la vraie politique, la seule digne de ce nom parce qu'elle repose sur des idées, et dont dépendent les destinées du pays. Aujourd'hui comme autrefois, les idées gouvernent le monde.» Il fait le procès d'un certain dirigisme: «Ce système, qui part d'une idée fausse et matérialiste du rôle de l'Etat, accable le pays d'une bureaucratie despotique, institue le règne de l'incompétence et de la corruption, favorise les conflits sociaux, affaiblit la production agricole et industrielle, détruit l'esprit d'initiative et d'épargne.» Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cet homme d'Etat, passé maître dans l'art de tirer de la caisse fédérale les subventions qui ont permis de créer le Valais moderne, reste au tréfonds de lui-même un individualiste et un fédéraliste redoutant tout ce qui risque de brimer les droits des cantons et l'initiative personnelle. La spéculation urbaine elle-même lui paraît offrir moins d'inconvénients que la mise en œuvre administrative des moyens propres à la combattre. Il est en effet «extrêmement difficile de distinguer la spéculation de l'esprit d'entreprise, facteur essentiel de tout progrès». Ce dernier propos est emprunté à l'une de ses interventions au Conseil des Etats, le 26 octobre 1950.

Le tunnel du Grand Saint-Bernard

Agé de 73 ans, Maurice Troillet se retirait du Conseil d'Etat, cédant la place non pas à des hommes qui projetaient de faire une autre politique que

la sienne, mais à l'impatience des jeunes qui trouvaient qu'il l'occupait depuis trop longtemps, depuis 40 ans. Il avait, quant à lui, conservé intacte sa vigueur, et il le prouva en poursuivant encore trois ans son activité au Conseil des Etats, et surtout en consacrant les huit années qui lui restent à vivre à la réalisation du tunnel du Grand St-Bernard qu'on peut considérer, d'une certaine manière, comme un défi à ceux qui le croyaient atteint dans ses œuvres vives, dans sa vitalité. Aussi m'a-t-il paru intéressant et utile de suivre de très près, presque année après année, cette lutte d'un homme contre des adversaires invincibles, à vues humaines.

S'il a fallu, comme toujours, un homme pour que l'idée prenne corps, la résurrection du passage du Grand St-Bernard était pourtant écrite dans les constantes de l'histoire. Encore fallait-il savoir lire. Dès la plus haute antiquité et durant des millénaires, l'Entremont fut le passage obligé entre l'Italie et la Germanie. Les silex néolithiques de Sembrancher, les objets de l'âge du bronze trouvés à Liddes, les reliques du premier âge du fer découvertes au Plan de Jupiter l'attestent comme les monnaies romaines du Musée du col, aux effigies de presque tous les empereurs, évoquent les esclaves et les patriciens comptant les pierres milliaires jalonnant la route, large de 3 m 70 et partiellement dallée. Dès la fin du 5^e siècle, l'insécurité accompagne le déclin de l'Empire et fait du passage du Mont-Joux un coupe-gorge. Installés au 10^e siècle sur les deux versants, les Sarrasins brûlent les villages et massacrent les voyageurs. Ce sont probablement les plaintes des pèlerins qui, au siècle suivant, incitèrent Saint-Bernard, archidiacre d'Aoste, à jeter les bases de la Maison célèbre, sur le col.

Longtemps le St-Bernard fut seul à concurrencer le Brenner sur l'axe nord-sud. Plus tard, d'autres cols mieux aménagés firent décroître son importance économique et le chemin de fer parut lui donner le coup de grâce. Mais le sort a de singuliers retours, et Töpffer se trompait quand, dînant avec un inconnu à l'Hospice en 1839, il rapporte que leur «entretien va bien, jusqu'à ce que nous venions à découvrir que ce bon monsieur s'imagine que le Bas-Valais veut percer un tunnel par-dessous la montagne!» Il se trompait, mais pouvait-il prévoir la formidable — le mot est pris ici dans son sens étymologique de redoutable — expansion du tourisme, avec ce qu'elle comporte d'inévitable et d'insupportable fatalité en matière d'embouteillages, d'accidents et de papiers gras?

Notre propos, ici, est de montrer la nature des obstacles, dont la roche est sans doute le moindre, auxquels se heurte l'esprit d'entreprise, et la somme

de ténacité, d'intelligence, de jeunesse qu'il fallut à un homme de 70 ans pour arriver à ses fins. Car si on peut disputer à Maurice Troillet telles réalisations auxquelles d'autres ont efficacement collaboré, tous s'accordent à dire que sans lui le tunnel du Saint-Bernard n'existerait pas.

L'idée de relier Martigny à Aoste en passant sous la terre n'est pas nouvelle puisque, vers 1850, l'ingénieur sarde Gualini perfora une centaine de mètres de galerie sous le col de Menouve. En 1873, un projet présenté par l'ingénieur français Henri Lefèvre, député à l'Assemblée nationale, et Juvénal Dorsaz de Liddes, prévoyait un tunnel ferroviaire. En 1884, le baron de Vauthéleret, ingénieur français, établit lui aussi un projet et conclut que «la traversée des Alpes par la voie du Grand St-Bernard est, sans comparaison sérieuse possible, la voie alpine principale de l'avenir».

La percée de Menouve était symbolique et chimérique sans doute, mais les symboles ont la vie plus dure qu'on ne croit et, le philosophe Gaston Bachelard l'a bien vu, «les véritables intérêts puissants sont les intérêts chimériques», parce qu'ils mettent en œuvre les forces de l'âme plus efficacement que les vues réalistes et positives. A cet égard, alors que passaient entre mes mains des pièces de toute nature rassemblées aux Archives cantonales, à Sion, dans le fonds Troillet, deux notes m'ont paru significatives. La première, autographe et sans date, rassemble quelques arguments en faveur du Grand St-Bernard: «Il n'y a pas de guerre des tunnels. Le Mt-Blanc dessert la France, le St-Bernard la Suisse et l'Allemagne. L'un et l'autre servent l'Italie. Que le Mt-Blanc se fasse ou ne se fasse pas, le St-Bernard se fera. D'ailleurs, il sert aussi la France. D'autres tunnels suivront. Le Mt-Cenis a amené le Gothard, puis le Simplon et le Loetschberg. La trouée Valais—Berne n'est concevable que si le St-Bernard se fait.» L'autre note, chargées des rêves antérieurs, pourrait bien être l'ébauche des paroles prononcées par Maurice Troillet à l'heure de la première volée: «Gênes et Savone deviennent nos ports. Au Simplon-Express répond le Saint-Bernard-Orient Route. Les pays du Nord se mettent en mouvement vers le Sud. Nous avons inscrit ici, dans notre sol, par le tunnel, un des grands rythmes du monde. Nous créons une spirale d'affaires s'engendrant les unes les autres. Nous sous-estimons le bond, l'essor provoqué par une grande artère. Déjà tunnel signifie oléoduc. Par crainte, par des campagnes mensongères, pour défendre des positions acquises, on voudrait empêcher l'œuvre. On ne se défend pas par des priviléges mais par des créations. (...) C'est une erreur de figer la vie par des mesures de fausse prudence. Il faut

au contraire aller au-devant de la vie et, vous le voyez, elle vous le rend au centuple. Nous avons besoin d'être branchés sur l'avenir.» Cette dernière phrase frappe un coup de marteau sur les intérêts d'argent et les fait éclater. Un homme d'Etat n'est rien s'il n'est pas, d'abord, visionnaire. Mais quelle distance à parcourir entre le rêve et le premier coup de mine ébranlant la montagne sous la Combe des Morts en 1959!

Un mois avant sa mort, dans le silencieux chalet du Clou, dominant le bourdonnement de Verbier, Maurice Troillet m'a raconté les péripéties de sa dernière grande entreprise, à laquelle, depuis dix ans, il consacrait toutes ses dernières forces. Je me souviens, et les pages qui suivent ne sont pas autre chose que ce souvenir, précisé par quelques documents tirés de l'ombre où dorment les archives.

En 1937, Maurice Troillet avait reçu à Martigny l'ingénieur E. Chauvie, de Turin, envoyé par Mussolini pour examiner sur place la possibilité de franchir les Alpes, d'Orsières à Courmayeur, par un tunnel sous le col Ferret. J'ai évoqué cette première «ouverture» dans l'introduction. Pendant des années, la poudre allait trouver d'autres emplois.

En 1946, la graine retrouve une terre où germer. Une commission d'étude et un comité d'action se constituent, l'une à Lausanne, l'autre en Italie et, le 27 mars 1947 le Conseil d'Etat du Valais mandate Maurice Troillet pour le représenter. Au début, l'on put espérer des appuis officiels. En effet, un rapport d'Enrico Celio, chef du Département fédéral de l'intérieur, est très favorable à ce projet qui raccourcirait sensiblement le trajet Gênes—Lausanne et dont la réalisation compenserait la perte de trafic qui résulterait du percement du Mt-Blanc, dont on parle beaucoup en Italie. Mais ces bonnes dispositions n'eurent guère d'effets tangibles, on va le voir. Dès 1949, les oppositions se manifestent. En mars, le colonel commandant de corps Louis de Montmollin motive l'attitude négative de l'armée: la route ne représente aucun intérêt militaire pour la Suisse mais pourrait en revanche comporter un danger grave en cas d'invasion. Quelques mois plus tard, sous la pression de la France et de Genève d'une part, en raison du négativisme du Conseil fédéral d'autre part, le vent tourne en Italie, où l'on était jusque-là favorable au St-Bernard. Au mois de juin, les gouvernements valaisan et vaudois adressent au Conseil fédéral une lettre pressante, lui demandant de se prononcer sans tarder, ce à quoi le conseiller fédéral Etter tient d'autant moins qu'une délégation de l'ONU s'est déclarée pour le Mt-Blanc. Le 19 juillet le conseiller fédéral Etter écrit au Conseil d'Etat

du canton du Valais. Il est très pessimiste quant aux données de construction, à l'amortissement, au financement. En tout état de cause, le Conseil fédéral ne financera ni le tunnel du St-Bernard, ni celui du Mt-Blanc.

Au début de 1950, le gouvernement fédéral semble avoir pris implicitement parti pour le Mt-Blanc. Son attitude est-elle dictée par des considérations politiques ou militaires, par les CFF, par l'amour inconditionnel de Berne pour le Gothard? Je l'ignore. Le 15 février 1950, le comité d'action présidé par Henri Mayr, président de la Chambre vaudoise du commerce, de l'industrie et des métiers, constate «une fois de plus que le Conseil fédéral est d'avis qu'aucun tunnel ne se fera et qu'il est par conséquent dans l'impossibilité de s'y intéresser d'une manière quelconque». Dès septembre, les CFF dressent à leur tour leurs batteries. Raisonnant comme une entreprise privée, ils subordonnent l'intérêt général à leur crainte d'un déficit possible. En soi, la crainte d'un déficit honore les CFF, mais l'idée de voir des trains de camions internationaux déferlant dans l'Entremont semble leur donner des cauchemars.

Des deux côtés des Alpes, la balance semble pencher pour le Mt-Blanc. Pourtant l'optimisme de Maurice Troillet ne fléchit pas et, lors d'une séance du comité d'action, le 26 septembre 1950, il rappelle les difficultés financières auxquelles se heurte le projet franco-italien. Le comte Lora Totino, ingénieur à Turin, ne promet-il pas plus qu'il ne peut tenir? La volonté de l'Italien n'est pourtant pas négligeable car, si le trou creusé à Entrèves en 1947 est aussi symbolique que celui de Menouve en 1850, c'est Totino qui réussira là où les autres ont échoué, et construira le téléphérique de l'Aiguille du Midi.

En Suisse, l'opposition est de plus en plus tranchante. Walter Schurter, inspecteur fédéral en chef des travaux publics, conclut en 1952 un rapport en ces termes: «On n'obtiendrait aucune amélioration notable des conditions de circulation existantes.» Les incrédules ni les sceptiques ne manquent. «A qui aurait voulu appuyer, il y a six ans encore, me disait Maurice Troillet, une campagne électorale sur le projet du tunnel, les adversaires auraient répondu: si vous n'avez que ça à nous proposer...!» A Troillet qui sollicitait son appui, Philippe Etter, un conseiller fédéral sérieux, répondait: «Je vous ai toujours considéré comme un réaliste. Et je découvre que vous êtes un poète!» Et le directeur d'une des plus grandes banques suisses concluait un entretien par ces mots: «Jamais cela ne se fera.» Constante réponse de ceux à qui on parle de ce qui ne s'est jamais fait. Or il n'existe aucun

tunnel routier à travers les Alpes. Les plus optimistes, ceux qui connaissaient bien Troillet, allaient jusqu'à dire: «Il n'y arrivera pas..., mais il est telle-ment entêté...»

1953 sera l'année par excellence de la guerre des tunnels. Maurice Troillet ayant signalé au conseiller fédéral Max Petitpierre une nouvelle de presse selon laquelle la France réclamerait le monopole des transports d'Italie en France à travers les Alpes, le conseiller fédéral lui promet, le 11 mars, de s'opposer à ce monopole si la nouvelle se confirme; le gouvernement suisse semblera dès lors plus disposé à prendre contact avec l'Italie pour sonder l'opinion gouvernementale. En avril, le comte Marone, président de la Chambre de commerce de Turin, renseigne ses partenaires suisses. A son sens, les chances du St-Bernard croissent, assez paradoxalement, au moment même où le projet du Mt-Blanc prend plus de consistance. Et il ajoute une note ultra-confidentielle: FIAT prendrait à sa charge cinq milliards de lires du financement italien. Toutefois les adversaires suisses ne désarment pas. Le 26 juin 1953, sous la signature de Jean-Frédéric Rouiller, la *Tribune de Genève* publie entre autres les lignes suivantes: «On se demande pourquoi une grande partie de notre pays, au lieu de prendre fait et cause pour ce malencontreux St-Bernard, n'envisage pas avec plus de sérieux la jonction entre le plateau et le Tessin par le Gothard. (...) Or tout indique au contraire que le funeste Martigny—Aoste a la faveur de milieux plus étendus et pourrait bien devenir réalité.»

Les adversaires, disons les sceptiques, ont des alliés en Valais même; j'en veux pour preuve l'extrait d'une lettre adressée le 12 juin 1953 par le directeur de la Banque cantonale valaisanne, Oscar de Chastonay, au Syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand St-Bernard à Lausanne: «Je vous informe de ce qui suit: ce projet est très discuté en Valais où l'on estime que dans l'intérêt du tourisme valaisan la liaison hivernale entre la Suisse et l'Italie devrait être assumée par le Simplon. Il est dès lors difficile au directeur de la Banque cantonale de prendre parti et d'assurer sa collaboration à votre projet. J'ai soumis votre question au comité de la banque qui me conseille de m'abstenir. Je regrette dès lors de ne pas pouvoir vous donner satisfaction.» Cette fin de non-recevoir s'inspire de raisons apparentées à celles qui, cinq ans plus tard, susciteront un appel de «Pro Sempione» et de la Société de développement de Brigue. Ce ne sera un progrès, dit cet appel, que si on peut maintenir les routes ouvertes... Qui bénéficiera? FIAT, riche à milliards. Qui perdra en aval de Martigny? Les CFF, le

Loetschberg, les agriculteurs, car les fruits italiens passeront le tunnel. Le tunnel, vrai cheval de Troie, se muera en boomrang économique. Le 21 septembre 1953, cri d'alarme de l'ingénieur italien Cena à Maurice Troillet: «La situazione sta precipitando a favore del traforo del Monte-Bianco ed è assolutamente necessario uno scambio di idee.» En décembre, la situation reste très incertaine, le Conseil fédéral n'a pas pris position.

Le mois de février 1954 fit renaître l'espoir au cœur de ceux... qui ne désespéraient pas. Le Conseil économique français s'est prononcé contre le tunnel du Mt-Blanc. En revanche, les Grisons commencent à parler de l'utilité d'un tunnel au San Bernardino. Rien n'est joué encore. C'est en 1954 que les partisans du projet Ferret lâchèrent la partie. Il était défendu par les Italiens surtout, parce que le parcours routier était beaucoup plus court. Les risques d'avalanches et les faits établis par le géologue Oulianoff entraînèrent la décision. La percée sous Ferret, dans des roches plus instables et dans des failles, eût imposé d'importants et coûteux boisages.

Pour tenter de s'assurer, enfin, un appui officiel de la Confédération, le comité du Syndicat renonce, le 8 juillet 1955, à toute subvention fédérale, réservant cependant le cas où d'autres tunnels bénéficieraient d'une aide financière. Mais le 12 juillet, le comte Marone écrit à Troillet en termes assez désabusés car le nouveau ministre de Suisse à Rome, Alfred Escher, a parlé du tunnel au ministre italien des Affaires étrangères. Or ses déclarations ont été «très peu satisfaisantes». Le Conseil fédéral n'a pas pris de décision, le San Bernardino sera le premier tunnel à être réalisé! Paradoxalement, c'est le secrétaire d'Etat italien qui défendit avec fougue le St-Bernard. La veille, le conseiller fédéral Max Petitpierre, gagné dès longtemps à la cause, écrivait à Maurice Troillet que la France pourrait bien demander à l'Italie de ne pas s'engager de longtemps au St-Bernard, si le Mt-Blanc se faisait. Et lui donne le conseil d'accélérer les travaux mais «d'y donner le moins de publicité possible».

Toujours en 1955, le 27 juillet, Troillet écrit au comte Marone pour prévoir une rencontre importante à Rome: «Je suis d'accord de prévoir notre visite à Rome pour le 13 septembre. La chasse au chamois s'ouvrant le 15, j'aimerais pouvoir rentrer le 14.» En fait, l'entrevue n'eut lieu que plus tard, et le ministre Martino se déclara prêt à appuyer un projet techniquement en ordre. Les pourparlers avec Berne devenaient nécessaires. Le 2 décembre, le conseiller fédéral Petitpierre reçoit les syndicats suisse et italien. Maurice Troillet insiste sur le développement de l'automobile, sur

le fait que la route était actuellement dans la situation du rail un siècle plus tôt. Le projet technique est au point; il sera financé par Vaud, Valais, Lausanne d'une part, l'Italie d'autre part. Constitutionnellement, les Cantons sont compétents. Le comte Marone souligne l'intérêt que l'Italie porte au projet dont le financement est assuré et suggère la possibilité d'utiliser le tunnel pour un pipeline. Le conseiller fédéral Petitpierre répond avec une grande courtoisie mais rappelle que le problème est lié à un ensemble complexe. Le sujet, dit-il, sera étudié dans le cadre d'un plan d'ensemble. «Actuellement, ni personnellement, ni au nom du Conseil fédéral je ne peux vous donner une assurance, sinon que le projet sera étudié comme il mérite de l'être et que le Conseil fédéral prendra sa décision d'une manière entièrement objective.» Pour les démarches diplomatiques envisagées, le Département politique étudiera les modalités.

L'année 1956 fut celle des expertises fédérales, de l'étude «objective». Trouvant le temps long et la réserve du gouvernement excessive, les Conseils d'Etat de Vaud et Valais reviennent à la charge le 26 mai, insistant auprès du Conseil fédéral pour être autorisés à engager des négociations avec l'Italie. Ils ne demandent que cela. La compétence des Cantons en matière de route et de tunnels étant établie, on pourrait penser que «les Cantons de Vaud et du Valais seraient mis, dans des circonstances analogues, sur le même pied que le Canton de Genève pour les négociations auxquelles il (le Conseil fédéral) a participé pour le tunnel du Mt-Blanc.

Avant que la réponse ne vînt, le conseiller national vaudois Charles Sollberger, socialiste, interpelle le gouvernement. Le Conseil fédéral considère-t-il le tunnel comme étant d'un intérêt considérable? Si oui, est-il disposé à encourager les efforts entrepris? Quelles sont, sur cet important problème, les intentions du gouvernement? Rendues publiques le 17 juillet, les conclusions du Département fédéral de l'Intérieur furent les suivantes: La ligne du Simplon peut suffire à assumer jusqu'en 1980 le trafic automobile hivernal des véhicules à moteur. Un tunnel routier sous le St-Bernard n'offre pas de caractère d'urgence. Il pourrait se justifier si le tunnel du Mt-Blanc ne se fait pas. Dans ces conditions, le chef du Département fédéral de l'Intérieur, Philippe Etter, demande si les promoteurs du tunnel maintiennent leurs revendications relatives à l'ouverture de négociations avec l'Italie.

On devine la réponse de Vaud, Valais et Lausanne. La *Tribune de Genève* du 5/6 septembre exulte à l'idée «qu'un projet d'intérêt purement local a du

plomb dans l'aile». Pourtant, le Conseil fédéral accepte de conduire les négociations, précisant bien, le 30 septembre 1956, qu'il n'assumera aucune responsabilité financière.

Sentant le succès proche, Maurice Troillet veut pousser les choses. Le 3 février 1958, il écrit à Max Petitpierre: «Les Italiens sont prêts, FIAT assure quatre milliards et demi.» Si la question des péages ne se règle pas, c'est en Suisse qu'on ne trouvera pas de capitaux. Le droit d'imposer un péage fut accordé à la société privée du tunnel, le Département fédéral de justice et police statuant que le droit de les autoriser ou de les interdire appartenait aux cantons. Dès lors, les événements se précipitent. La convention italo-suisse est signée le 23 mai 1958; le Grand Conseil vaudois et le Conseil communal de Lausanne votent à l'unanimité leur participation respective aux travaux. Au Grand Conseil valaisan, quelques députés du Haut-Valais cherchèrent à s'opposer à l'entrée en matière, en soutenant que d'autres travaux étaient plus importants, en particulier la route de Goppenstein, le tunnel de la Gemmi et l'aménagement de la route du Simplon. Le député Gérard Perraudin leur rappelle qu'ils avaient eu le Loetschberg, alors que tout le Centre et le Bas-Valais souhaitaient un tunnel de base sous le Wildstrubel, et les conjure d'oublier qu'en 1887 le district d'Entremont avait refusé de voter le décret de participation au tunnel du Simplon: «Ne devenez pas des maquignons, des gens qui n'accordent que donnant donnant. (...) Soyez sportifs, rendez-vous!» Et l'unanimité fut acquise, c'était le 25 juin 1958, au décret portant à 3 350 000 francs l'aide

TARIF EN VIGUEUR AU TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD
dès le 15 décembre 1975

S I S E X



Trafic touristique	Simple course	Aller et retour valable 3 jours	Carte 10 passages valable 5 mois
Cat. 1 Motocyclettes avec ou sans side-car	sFr. 4.—	sFr. 5.50	—.—
Cat. 2 Automobiles jusqu'à 2 m. 08 d'empattement.	12.—	17.—	45.—
Cat. 3 Automobiles de 2 m. 085 à 3 m. 20 d'empattement .	18.—	25.—	70.—
Cat. 4 a) Automobiles de plus de 3 m. 20 d'empattement .	27.—	38.—	120.—
b) Toutes automobiles avec remorque ou caravane .			
c) Petits cars jusqu'à 12 places			

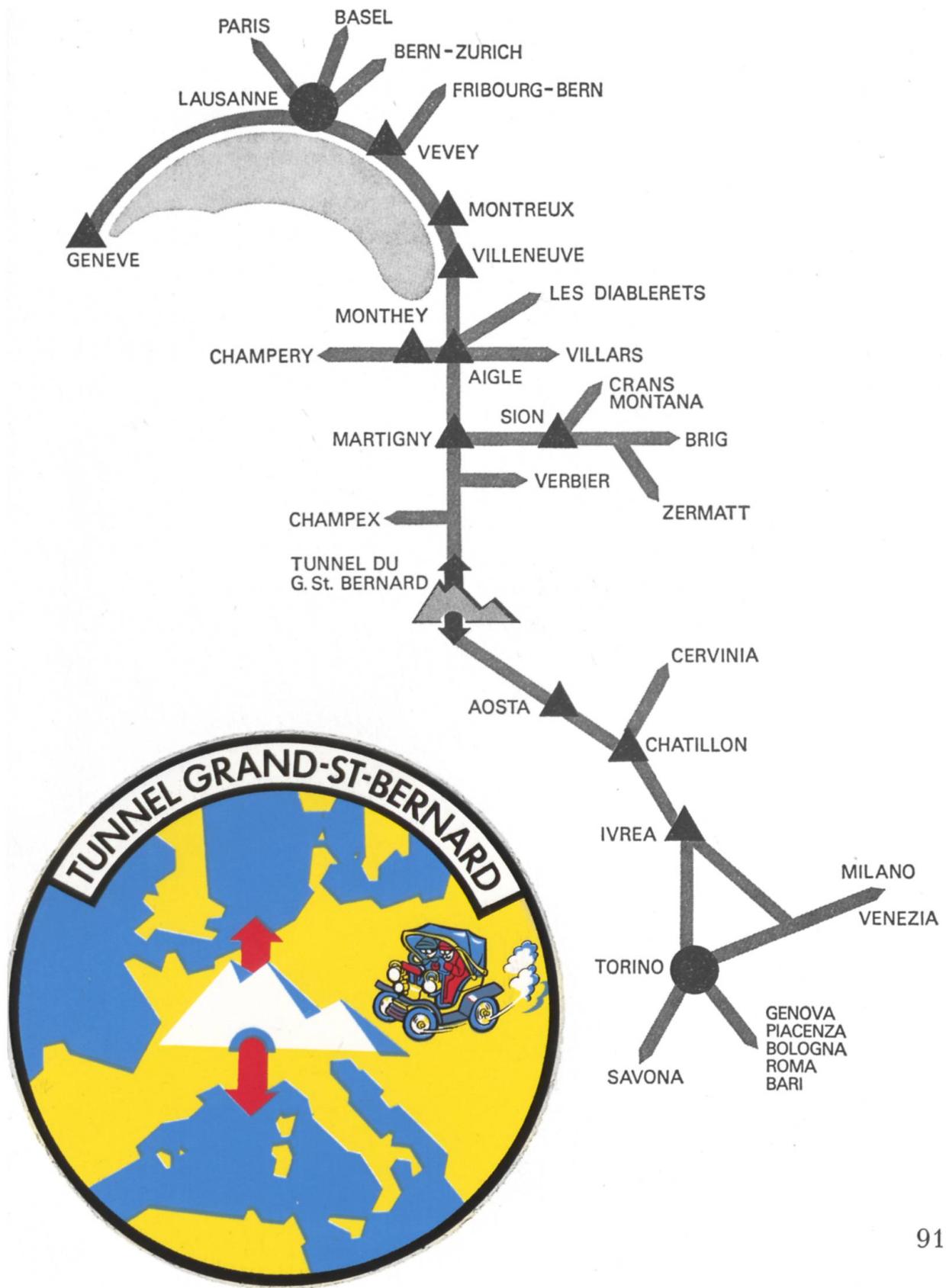
Le billet aller et retour 3 jours est valable jusqu'à minuit du troisième jour (date d'émission comprise).

Abonnement: carnet de 20 passages, validité 12 mois, rabais de 30 % sur le tarif du billet simple course.

Pour demande de renseignements et abonnements, s'adresser durant les heures de bureau à la

Société italo-suisse d'exploitation du tunnel du Grand-Saint-Bernard - 1931 BOURG-SAINT-PIERRE - VALAIS - SUISSE

Ø Suisse 026 / 4 92 06 - Ø Italie 0165 / 78 949 - Téléx 38 350



financière du Canton, après que le député socialiste René Favre eut chaleureusement remercié Maurice Troillet de s'être «substitué à l'Etat cantonal et à l'Etat fédéral».

Le 18 juin 1959, le vacarme des perforatrices et de la poudre s'empare de la montagne pour de longs mois.

L'une des premières conséquences du percement du tunnel a été la création de la raffinerie de la Plaine du Rhône, donc de l'oléoduc Gênes—Aigle qui emprunte le tunnel à la suite d'un accord financier allégeant sensiblement les charges découlant de l'entretien. Mais cette conséquence n'est pas la seule. La vie de la vallée cesse de souffrir de l'hémorragie, de la saignée de jeunes qui vidait Vichères, Liddes et Bourg-St-Pierre comme toutes les hautes vallées. Les terrains ont retrouvé leur valeur, on verra renaître, sous une forme différente, les soustes, ces entrepôts qui ont longtemps fait la fortune d'Orsières, de Sembrancher, de Martigny, et dont les ruines évoquent encore le vieux commerce de l'Entremont, assuré jadis par les caravanes de chars ou de mulets, bâtés et lourdement chargés.

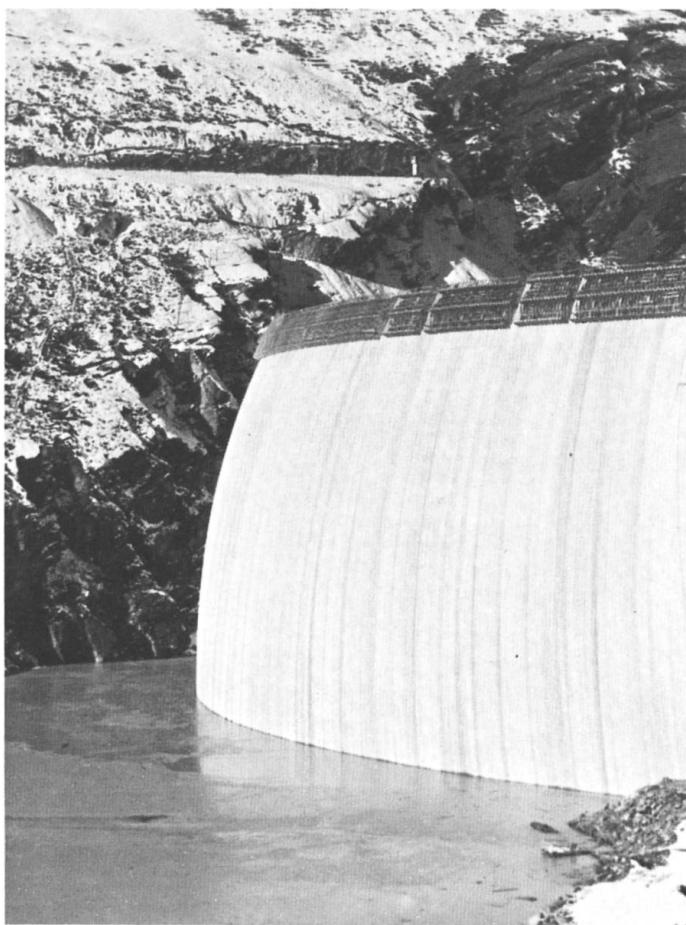
Dès 1945, le Valais entrait dans l'ère des barrages qui a fondamentalement transformé ses conditions de vie. L'ère des routes en fut la suite obligée, celle du St-Bernard en commandant d'autres. Déjà le col de la Forclaz draîne des milliers de voitures entre Martigny et Chamonix, un jour viendra où celle du Rawyl, ou du Sanetsch, ou les deux, franchissant en tunnel la faîte des Alpes, permettront aux Sierrois d'aller chercher le soleil dans l'Oberland!

Tout cela constitue un atout pour la Suisse occidentale en voie d'industrialisation, dont la question n'est pas de savoir si elle rend les hommes plus heureux mais de reconnaître que la refuser, c'est risquer l'asphyxie et la mort. C'est une affaire qui regarde l'instinct de conservation. Un paradoxe amer veut que l'acceptation inconditionnelle de cette même industrialisation voie peut-être elle aussi l'humanité à l'asphyxie et à la mort.

Il est émouvant de constater que Maurice Troillet, cheville ouvrière de la plupart des entreprises qui ont contribué à transformer le Valais en un demi-siècle, parvenu à la fin d'une période de quarante ans de gouvernement, a consacré les forces intactes de sa jeunesse à repenser et à recréer cette voie du Grand St-Bernard qu'il appelait volontiers le Suez alpin ou le Septième méridien, qui irriguera peut-être la Suisse occidentale comme les eaux du Rhône mis à la raison ont irrigué et enrichi la plaine qu'elles avaient ravagée depuis l'aube des temps. Maurice Troillet pouvait mourir.



Entretien du bisse de Savièse. (Coll.
Archives cantonales)



Barrage de la Gougra/Grimentz.
(Archives cantonales, photo Dar-
bellay)



Réunion du comité italo-suisse pour la réalisation du tunnel du Grand St-Bernard à Turin, le 1er septembre 1956. De g. à d. MM. Velti, ingénieur cantonal valaisan; Marius Lampert, conseiller d'Etat valaisan, Département de l'intérieur 1953–1969; Maurice Troillet; l'ingénieur Ferdinando Cena, secrétaire du comité d'initiative italien (debout); le comte Enrico Marone-Cinzano, président de la Chambre de commerce de Turin; Arthur Maret, conseiller d'Etat vaudois; Jean Prahin, ingénieur cantonal vaudois; Jean Belet, secrétaire général de la Chambre vaudoise du commerce; Luda di Cortemiglia.



Avec le conseiller fédéral Max Petitpierre.



Avec, à sa droite, Mgr Adam (évêque de Sion de 1952 à 1977), les conseillers d'Etat vaudois Pierre Oguey et Paul Chaudet, le conseiller d'Etat valaisan Oscar Schnyder (de Gampel, Département de justice et police 1946–1965).
(Coll. Archives cantonales)

...longs et nombreux contacts avant...



(Photo ASL)

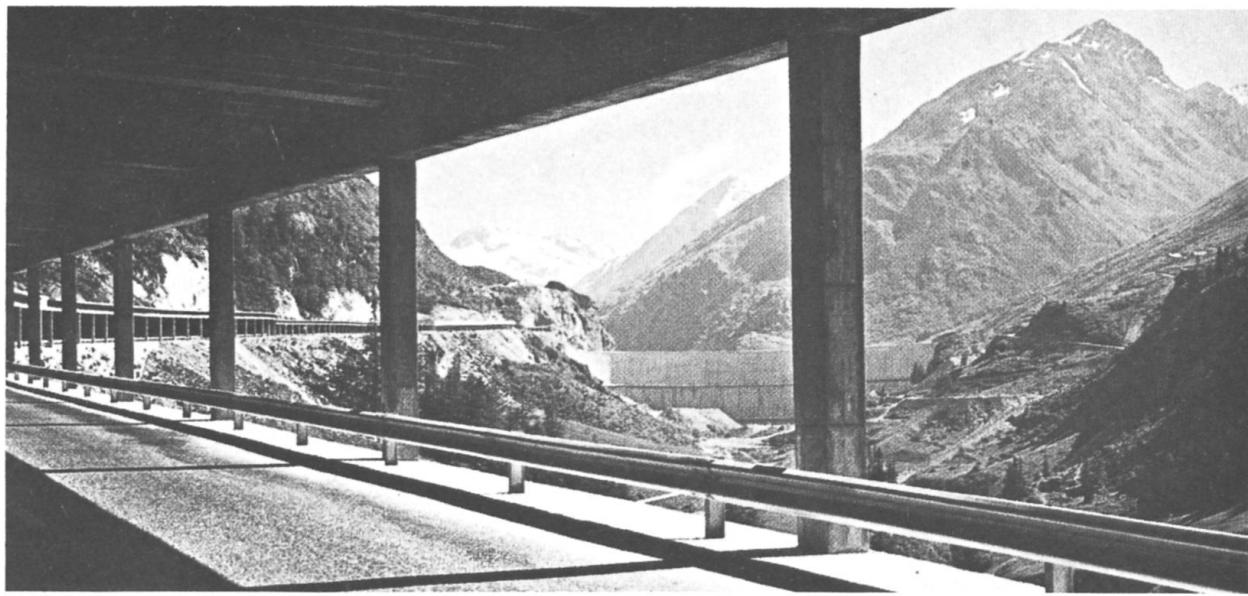
... le premier coup de mine, le 18 juin 1959.



L'ancienne route du Grand
St-Bernard à travers Bourg-
St-Pierre.



Le nouveau complexe touristique à l'entrée de la route couverte.



Route couverte d'accès au tunnel routier.



Trafic dans le tunnel routier.



L'imposant viaduc de Bosses sur le versant italien.

1^e il n'y a pas de guernes des tunnels

le deuxième tunnel pourra être fait
et l'on peut dire, ils sont faits les ouvrages
nécessaires

le Mont Blanc pour desservir la France
et le St-Bernard pour desservir la Suisse
et l'Allemagne -

le deuxième desservira l'Italie -

le percement du St-Bernard ne fera
que la gare au Mont Blanc -

que le Mont Blanc sera fait au n° 2 -
faisons -

le St-Bernard se fera.

du reste le St-Bernard devrait aussi être
fourni - la région du Léman-Léman
et Mont Thabor ou plus à l'ouest du St-Bernard
que du Mont Blanc
par Valdorbe ou le Cern la France
peut profiter du St-Bernard -
la gare n'est pas le cas pour la Suisse au
sud du Mont Blanc -

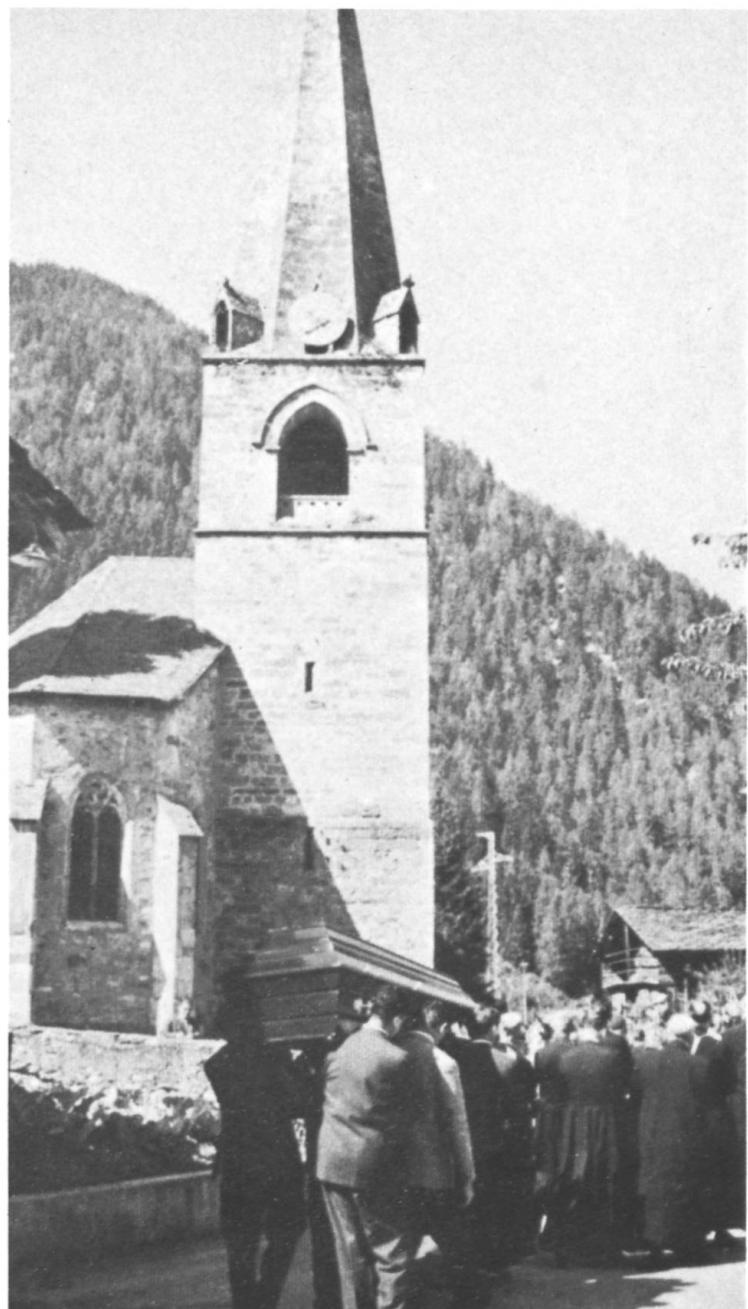
Deux rts sur le développement du tourisme
d'autre tunnels routiers seront également
construits à travers les Alpes —

De même que la construction du Mont Cenis
a amené celle du Galbert, par celle
du Simplon et du Lötschberg —
la traversée des Alpes par reliefs du Valais
à la Suissie alémanique — ne peut à l'avenir
que s'il S'Bernard se fait, sinon le
bassin d'alimentation serait insuffisant
le Mont Blanc serait peut-être un
inconvénient pour la traversée des Alpes
du Valais à Bâle —

Il y a de la place partout dans le monde
que le Fleuve forme le Mont Blanc
nous n'y regardons d'inconvénient —
Pourquoi croire à ce que le S'Bernard
et pourquoi se sont ils réservés cette
alimentation pour arriver à détruire la
vallée du Chamonix. Un projet qu'ils ont
élaboré 3 ans je le note — si vraiment il
était si intéressant pour qui que ce soit de l'attaquer.



Le cercueil de Maurice Troillet sort de l'Abbaye,



porté par des compagnons de chasse jusqu'à l'église
(Photos Treize Etoiles)

*«Je pense à l'homme
d'action qui a modelé,
remodelé le visage de son
pays: n'est-ce pas là, en
dernière analyse, un acte
de haute poésie?»*

(Extrait d'une lettre du poète Gustave Roud à Maurice Chappaz, septembre 1961.)



puis au cimetière du Châble, où il repose dans la tombe de famille aux côtés de son père, de sa mère et de ses sœurs Marie et Julia.

L'enterrement

Dans la grande maison
De l'amour et des luttes
Il fait nuit le jour,
Mais aujourd'hui
Celui qui fut ici
Celui qui est d'ici
Le chef de la tribu
Le roi du pays
Est revenu.

Est revenu
Couché dans le cercueil
En habit gris perle
Deux lis du Japon
A ses côtés.
Un sourire inconnu
Retroussait sa lèvre,
Ses mains étaient jointes
Gauchement.

Gauchement,
Celui qui gouvernait
Celui qui tout créait
Priait.
Nous avons prié aussi.
« Dieu, accueille ton bon serviteur
Maurice »
A dit le curé.
Alors j'ai pleuré.

Alors j'ai pleuré
Un peu.
Mais ceux qui pleuraient le plus
C'étaient les hommes
Qu'il avait commandés
Qu'il avait aimés.
Ils se voilaient la face
Ils ne pouvaient plus parler
Ils s'enfuyaient.

Ils s'enfuyaient !
Jamais je n'ai vu
Chose pareille
Jamais je n'ai vu
Tant de couronnes
Tant d'hommes
Qui pleuraient.
Il y avait même un chien
Qui aboyait.

Qui aboyait
Derrière le mur du cimetière
De son village
Où tant de gens suivaient
Le cercueil de plomb
Porté par six chasseurs,
Six compagnons,
Sous le grand soleil
De ce mois d'août.

De ce mois d'août
Qui était si doux
Au mort
Quand il vivait
Dans ses montagnes,
Avec un fusil
Un pain de seigle
Et ses amis
A ses côtés.

S. Corinne Bille

... au milieu d'une vallée, une demeure qui était comme un tronc de vieux miel. L'esprit des sapins. L'ensauvage. Des mendians passent le porche où tremblent des fumées. Où donc est notre héritage ? La royauté n'a jamais existé, elle pourtant que je crois deviner toute proche, quand je pense aux quarante années où mon oncle façonna le fleuve et perça les puits dans les montagnes. Il refit la trame des plantes et des bêtes qui s'use aux petits marchés de la plaine. Pinot noir ou blanc, disons-nous, ou un morceau d'alpage. Les hommes premiers goûteront la Pâque.

Maurice Chappaz

... au milieu d'une vallée, une demeure qui était comme un tronc de vieux miel. L'esprit des sapins l'ensauvage. Des mendians passent le porche où tremblent des fumées. Où donc est notre héritage ? La royauté n'a jamais existé, elle pourtant que je crois deviner toute proche, quand je pense aux quarante années où mon oncle façonna le fleuve et perça les puits dans les montagnes. Il refit la trame des plantes et des bêtes qui s'use aux petits marchés de la plaine. Pinot blanc, disons-nous, ou laurier rose. Les hommes premiers goûteront la Pâque.

Texte de Maurice Chappaz, paru dans le «Testament du Haut-Rhône», 1953.

Maurice Troillet, quelques traits de son caractère

Peut-être les pages consacrées à l'action de l'homme qui fut tour à tour ou simultanément président de Bagnes, préfet, député, conseiller d'Etat, conseiller national et conseiller aux Etats ont-elles permis de se faire une idée du caractère de l'homme. Il nous a paru utile de montrer, une fois encore et dans quelques cas précis, que le Rhône ni la plaine, ni la vigne, ni son effort pour sauver la condition paysanne n'ont mis son énergie à l'épreuve autant que ses adversaires politiques. Et n'a-t-il pas confié à son ami Frédéric Fauquex qu'il avait dû dépenser le cinquante pour cent de son énergie à s'assurer et à conserver une majorité sans laquelle aucune réalisation n'était possible? Il y fallut de l'intelligence, de la force, de la ruse et la conviction irréductible que ses idées étaient justes. Ces traits de caractère s'affirment, on l'a vu, dès l'enfance, et parfois contre les vœux mêmes de ses proches auxquels il vouait une affection et un respect qui ne se sont jamais démentis.

Certains conflits furent mineurs, d'autres mirent en jeu tout l'avenir qu'il rêvait pour le Valais. J'en évoquerai brièvement quelques uns, fort divers dans leurs objets, mais dans l'ordre chronologique dont l'effet sera de prendre la mesure de l'évolution des préoccupations valaisannes en un demi-siècle.

1918. Maurice Troillet se voit reprocher des dépenses excessives et en particulier l'emploi abusif d'une automobile: dépenser 20 francs pour aller de Sion à Sierre, quand le train en coûte deux, c'est trop. Aux yeux de ses prédécesseurs, le sens de l'économie était la première vertu politique.

Dès 1919. Le conflit entre les vieilles familles conservatrices d'une part, et Maurice Troillet d'autre part, s'accuse. En 1921 Charles in Albon publie un article intitulé «Les caractères» capable, il l'espère, d'«opérer la mise à mort» de Maurice Troillet. Le matador n'eut pas l'oreille, et Troillet fut brillamment réélu au Conseil d'Etat quatre jours plus tard. Ceux qu'on appelle déjà les «Troilletistes» l'emportent.

1922. On le somme de justifier une adjudication. Il fonce alors contre la noblesse sédunoise jalouse de ses priviléges: «Incapables de faire quelque chose eux-mêmes, n'ayant jamais réussi dans leurs entreprises et ayant donné des preuves d'incapacité dans leurs fonctions, ils voudraient empêcher les autres de travailler. Ces gens appartiennent la plupart à un groupement qui domina le pays pendant longtemps, à l'exclusion de tout contrôle, et

gouverna de la façon la plus dictatoriale qui puisse se concevoir. Leur approbation nous inquiéterait, leur mauvaise humeur nous rassure.»

Au cours des années 25 et suivantes, Maurice Troillet fait preuve, après avoir brutalement rompu avec l'aile droite immobiliste de son propre parti, d'une grande habileté en orientant les jeunes conservateurs vers une politique progressiste, celle-là même que feraient les radicaux s'ils étaient au pouvoir. Sur tous les terrains, grâce à lui, les mots conservateurs et progressistes deviennent synonymes. Voué au présent et au proche avenir, l'homme d'action, c'est-à-dire de conversations privées, de coulisses, de téléphones, Troillet n'est guère soucieux de voir se constituer des archives de son action dans le temps même qu'il l'accomplit. Il aime convaincre, il ne tient pas à justifier ses actes. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir s'opposer avec succès au rétablissement dans ses fonctions intégrales du mémorialiste du Grand Conseil. Porter ses honoraires de 1000 à 5000 francs «grèverait par trop notre budget». Et voilà, dirait Molière, pourquoi le mémorialiste est muet! Indifférence au jugement de l'avenir, dédain des pièces à conviction. Pendant longtemps, on ne saura rien des débats législatifs.

1927. Au moment des élections au Conseil d'Etat, le journaliste André Marcel eut l'occasion d'exercer sa verve: «On pense généralement que le futur conseiller d'Etat, M. Raymond Lorétan prendra le portefeuille des Finances, et M. de Cocatrix celui des Travaux publics. Quant à M. le conseiller d'Etat Troillet, il se contentera des cinq départements.» Plus tard, parlant de l'entente Evéquoz-Troillet devant le Grand Conseil: «Quand Maurice Troillet a tort, c'est Raymond Evéquoz qui prouve qu'il a raison. Tel un musicien, on peut admirer son jeu, sans toujours admirer sa musique.» Banderilles auxquelles succèderont, dans un proche avenir, de plus saignantes corridas!

En 1932, la *Feuille d'Avis du Valais* publie des articles d'une violence extrême, dénonçant «la corruption, le favoritisme, l'Etat suspendant ses paiements parce que la caisse est vide». Le Conseil d'Etat, entraîné par Maurice Troillet, intente un procès, deux procès même, qui aboutiront plus tard à des transactions donnant satisfaction à l'Etat sur tous les points, l'adversaire acceptant de retirer toutes ses accusations.

La séance du 16 mai 1934 fit date dans les annales du Grand Conseil. Le député G. de Stockalper ayant soutenu que Lorétan avait déclaré un jour qu'on «ne pouvait être honnête homme et collaborer avec Maurice Troillet», une rixe suivit, accompagnée d'insultes, de soufflets, de pugilat, de coups de

pied, et d'un procès qui aboutit lui aussi à un double retrait de plainte, en 1938. Bien que les faits se soient déroulés sur la place de la Planta, il est difficile de les reconstituer et de savoir qui frappa le premier. «Je ne me fâche pas facilement, dit Troillet, mais si je me fâche, c'est pour de bon.»

Lors de la création, en 1939, de «Pro Helvetia», au cours d'un débat au Conseil national au sujet de la défense des ressources morales et spirituelles de la Nation, Maurice Troillet, cessant soudain d'apparaître comme le réalisateur efficace et dur des coopératives, des écoles d'agriculture et des routes, montre, en commission et en tant que rapporteur, à quel point les ressources de l'homme d'action s'appuient sur une culture dont personne ne soupçonnait la profondeur et la solidité. On ne soupçonnait pas l'étonnante intimité dans laquelle il avait vécu avec les penseurs et les artistes anciens. Aussi élève-t-il le débat et attribue-t-il à la peur les projets d'autodéfense dont on parle devant les idéologies menaçantes. Ce n'est pas de solutions de police et d'organismes nouveaux que la Suisse a besoin. Citant Joseph de Maistre, il dit: «On ne lutte pas contre une idéologie par une idéologie de sens contraire, mais par le contraire d'une idéologie.» C'est au cœur même de la nature de notre pays qu'il faut aller pour y retrouver et y raffermir ce qui en constitua le nerf moteur et la raison d'être. La Confédération a été créée par l'union volontaire de cantons autonomes, créés eux-mêmes par l'union de communes autonomes, liguées pour la défense de leur indépendance. C'est à maintenir ce caractère essentiel d'unité dans la diversité qu'il nous faut travailler pour sauvegarder, face aux conceptions contraires, celles qui nous sont propres.

Maurice Troillet rappelle aussi que le respect de la dignité humaine a été le fruit de l'éducation chrétienne de la jeune Confédération. Mais ces choses-là restent et doivent rester un drame personnel de l'ordre le plus intime, elles appartiennent au domaine des lois non écrites — on pense à l'*Antigone* de Sophocle — et ne sauraient relever de la politique.

Ceux-là se trompaient qui le croyaient peu préoccupé de réflexion psychologique et spirituelle. N'a-t-il pas dit lui-même: «Le rôle principal de l'homme d'action est de penser, c'est par là qu'il est homme d'action.»

Mais l'action politique se déroule sur la terre et il eut, dès 1940, l'occasion de s'en convaincre une nouvelle fois quand, le matin même d'une élection au Conseil fédéral, où ses chances n'étaient pas négligeables, les députés des Chambres trouvèrent sur leur pupitre une enveloppe jaune contenant un pamphlet anonyme, les dépositions des adversaires politiques

valaisans de Maurice Troillet lors de l'instruction d'un des procès que nous avons évoqués plus haut. Ce fut l'une des raisons de son échec peut-être, et un coup bas.

Au cours des cinq ans pendant lesquels ont passé entre mes mains tous les documents permettant de comprendre l'œuvre et l'homme, je l'ai vu intelligent, subtil, habile, manœuvrier, fort, incapable d'une infamie. Mais on peut parler de rouerie. J'en pourrais donner maint exemple, celui-ci suffira: Un jour, on discute ferme au sujet de l'irrigation des vignes, des travaux à prévoir pour améliorer le rendement des bisses, dont la première mention, celle du bisse de Clavoz, remonte à 1311. Au cours du débat, on lutta long-temps pour décider du minimum des travaux qui seraient subventionnés. Troillet et la commission disent: 4000 francs. Le Grand Conseil voulut ramener ce minimum à 2000, mais Troillet réussit à substituer à un chiffre quelconque la formule: le Canton subsidiera ce que la Confédération subventionnera elle-même. Or celle-ci ne subventionne rien en-dessous de 4000 francs. Il était seul à le savoir, ou à y penser!

L'avenir entre en scène

Au cours des quelques années qui précédèrent sa retraite, l'opposition à laquelle Maurice Troillet dut faire face perdit ce caractère de conflits personnels qui apparaît si clairement dans les batailles que nous venons d'évoquer. A y regarder de près, les difficultés dans lesquelles il se trouve impliqué sont nées de la réussite même de son action car, en politique, chaque problème résolu en suscite un autre. Il a voulu la production, elle est devenue surproduction et l'Union des producteurs valaisans (UPV) le rend responsable de la mévente. Aussi trouvera-t-il ses adversaires les plus déterminés parmi ceux-là même qu'il a tirés de la misère. Il y a cela, il y a aussi, et peut-être plus importante encore, l'impatience de tous ceux, jeunes ou moins jeunes, longtemps écartés et qui veulent prendre une place occupée depuis 1913. Ils veulent le pouvoir, non pas un poste seulement, mais les postes satellites qu'il implique. Et lors des élections au Conseil des Etats, en octobre 1951, Troillet fut élu contre son adversaire, président de l'UPV, à une majorité assez faible, grâce aux suffrages du Val d'Illiez et du Haut-Valais. Plusieurs milliers d'électeurs du Centre et du Bas votèrent contre celui qui fut si longtemps leur chef. Ces faits accusent encore le caractère de revanche qu'affectera la réalisation, envers et contre tous, du tunnel du Grand St-Bernard.

Un jour, c'était en 1932, s'adressant aux délégués du parti conservateur bas-valaisan, Maurice Troillet développa cette idée que la création d'une conscience collective, commune à un peuple entier, n'est pas l'œuvre d'un jour, mais l'objectif vers lequel doit tendre une action gouvernementale digne de ce nom. Il eut ces mots qui, sur le plan de sa philosophie politique, définissent l'homme et l'œuvre: «Un peuple est conduit par des forces invisibles qui le mènent. Ces forces invisibles découlent de son histoire et l'on peut dire, jusqu'à un certain point, que ce sont les morts qui conduisent les vivants. C'est sur ces chemins créés par l'âme ancestrale que s'avancent les générations d'aujourd'hui, mais à elles incombe la tâche de diriger les jeunes générations sur les routes nouvelles imposées par les circonstances nouvelles. Il n'est pas permis de s'arrêter sur cette voie-là. Qui n'avance pas recule, *c'est notre devoir de préparer le Valais de demain, de faciliter aux générations à venir leur tâche par un travail fait en son temps, pour qu'elles n'aient pas à rattraper le temps perdu.*»

Des propos comme ceux-là montrent que Troillet avait porté à une pro-

fondeur rarement atteinte le sentiment de ce que l'action politique comporte d'éphémère et d'essentiel à la fois. Il sait, parce que c'est un homme qui a lu, le caractère incertain, presque somnambulique — au sens que Koestler donne à ce mot en parlant de l'ignorance où se trouvent les plus grands génies de ce qu'il adviendra de leur œuvre — de la démarche politique la plus concertée, réfléchie, voulue, adaptée aux exigences du présent. L'homme d'Etat joue, avec bonheur et intelligence souvent, les cartes qu'il a dans son jeu, les seules qu'il connaisse, qu'il puisse connaître, mais l'avenir tient en réserve d'autres cartes, parfois maîtresses, qu'il abattra sur la table plus tard. «Que vous dire aujourd'hui de l'avenir, écrivait un jour Maurice Troillet, il me semble bien hasardeux de vouloir prévoir l'avenir.»

Ainsi l'homme d'Etat fait des routes pour les montagnards, et ce sont des citadins qui les emploient; il fait des barrages, et des communes rachètent l'eau des lacs pour la boire ou se laver; il plante des pommiers, et ses compatriotes mangent des bananes! Etonnant mystère des activités humaines. On cherche les Indes, on trouve l'Amérique; on creuse le sol pour atteindre le feu central, et on fait jaillir du pétrole.

Un examen rapide montrera ce que l'avenir a fait des principales entreprises de Maurice Troillet.

Le Rhône

Le fleuve a cessé d'être le roi de la plaine, mais il en reste l'éminence grise et son autorité, devenue paradoxalement souterraine, règle encore le sort des polders qu'on lui a dérobés. Le Rhône a cessé de jouer, il est non seulement «corrigé» comme disent les ingénieurs, mais soumis à l'obligation de fabriquer des kilowatts. Rendu incapable de rompre ses digues ou de déborder, il se venge en quelque sorte aujourd'hui, en se colmatant si bien que, tel un béton impénétrable, il n'alimente plus la nappe phréatique, formée par le ruissellement des eaux des versants, en eau douce. Ainsi la nappe précieuse est exposée à trois agressions au moins: elle s'enfonce parce que le Rhône, rendu plus rapide, creuse son lit; elle diminue parce qu'elle est sollicitée à l'extrême par l'irrigation et l'aspersion; enfin elle devient de plus en plus calcaire, elle se «durcit» pour employer le terme des techniciens.

Quant aux eaux des barrages, dont la propriété reviendra au bout d'un siècle, entre 1990 et 2046, aux communes qui les ont vendues, et qui ont

contribué, autant que le tourisme, à enrayer l'hémorragie de la population des hautes vallées, elles posent à leur tour des problèmes difficiles à résoudre. Le plus difficile est celui des inégalités entre communes, découlant du fait que les unes ont de l'eau tandis que d'autres n'en ont pas. Difficulté si réelle que dès 1953 le Conseil d'Etat adopte le principe d'une péréquation, soit d'une caisse de compensation servant à atténuer ces différences. Mais il y a loin du principe à l'application dans un canton où la fortune, par tête de population, était de 669 francs à Törbel et de 10 880 francs à Hérémence, et le revenu de 84 francs à Zeneggen et de 37 439 francs à Chippis. Autre difficulté: la pollution provoquée par des rivières qui, exploitées à l'extrême, ne purgent plus les vallées comme jadis. L'épuration grève le budget des contribuables plus que celui des grandes compagnies hydro-électriques, dont le meilleur des bénéfices quitte d'ailleurs le canton le long des fils portés par les grands pylônes. Ce que le Valais a gagné aux barrages, on l'a vu, est d'autre nature.

Et cette eau elle-même, vendue au début à des prix dérisoires, mais que le temps a ajustés, devient si nécessaire à l'exploitation touristique de l'altitude que certaines communes doivent racheter celle des lacs, devenus réservoirs d'eau douce.

Le prix du kilowatt ne peut donc se mesurer sur les seuls bordereaux des services industriels. La table d'autopsie a démontré les ravages opérés dans les poumons de ceux qui ont travaillé dans les galeries. En 1952 encore, le 70 % des frais occasionnés par la maladie à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (SUVA) était dû à la silicose. Parlant des baleiniers, Melville écrivait déjà au siècle dernier: «Il n'est pas un litre d'huile que vous brûlez qui n'ait coûté une goutte de sang humain.»

Les arbres et les fruits de la plaine

De l'assainissement à la surproduction, quel chemin parcouru! La plaine, pas plus que le fleuve ne s'est laissée asservir en un jour. Les polders ne sont pas devenus un verger ou un jardin potager par miracle. Le marécage est d'abord devenu prairie. Puis on défricha les sols alluviaux, étanches et compacts. Et les cultures apparurent. On essaya simultanément des abricots, des poires, des pommes en plein vent, en espaliers, en cordons. Et la nature donna des leçons avant d'imposer sa loi. Il fallut arbitrer la guerre entre les

hautes et les basses tiges, trouver le remède : des vergers homogènes exigent le même traitement au même moment, un écartement suffisant des plants ; il fallut apprendre les caprices de la nappe, nocive ou bénéfique selon les endroits, localiser les cuvettes où le gel ne pardonne pas, apprendre à se protéger contre lui. Il fallut admettre que les cônes d'alluvion ont des pouvoirs particuliers, que les coteaux sont seuls favorables à l'abricotier vulnérable. Il fallut enfin se soumettre aux caprices de la mode, et si possible la devancer, voir le règne de la reinette du Canada finir, croire un temps à la Belle de Boscop et finalement céder devant l'engouement soudain pour une pomme nouvelle, venue des Amériques, la Golden, le nouveau péril jaune. Il fallut se battre. Comment aurait-on pu se battre, et finalement réussir à vivre, sans l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, ses laboratoires d'essai, ses chercheurs ? En la créant, Maurice Troillet avait mis les Valaisans en mesure de se défendre contre les surprises de l'avenir.

Quant à la lutte contre l'importation, elle relève de la politique suisse et non pas valaisanne. Les grands industriels et les consommateurs imposent l'importation. La lutte n'est pas finie. On s'en est aperçu à maintes reprises, et les tribunaux ne peuvent que sanctionner des actes de violence, si compréhensibles qu'ils soient. Mais, si sévères qu'aient été les difficultés auxquelles ont été soumises les industries puissantes, elles ne sont pas, sur le plan humain, comparables à celles qu'ont dû affronter et affrontent aujourd'hui encore les petits paysans, ceux de la montagne en particulier.

Et la vigne

Avant 1930, le vignoble courait à sa ruine parce que les vignerons, incapables d'encaver, ne pouvaient résister aux marchands qui dictaient leur prix. La création des Caves coopératives leur a permis de résister à la vente forcée. La résistance des marchands obligea les caves à se faire marchands à leur tour. Parce que Maurice Troillet était un gastronome, il s'appliqua à jouer la carte de la qualité. Il imposa un contrôle serré des cépages et des récoltes, révolutionna les méthodes de vendange. Les batailles initiales entre marchands et caves s'apaisèrent, l'antagonisme devint concurrence, la vigne s'industrialisa et le parent pauvre de 1930 devint l'oncle d'Amérique. Là encore, et ce n'est pas notre propos d'en débattre ici, la Confédération a rendu impossible un excès de production qui aurait nui aux exportations.

Si Maurice Troillet n'avait pas, en créant les caves, «préparé le Valais de demain et facilité aux générations à venir leur tâche par un travail fait en son temps», la situation du vignoble valaisan ne serait pas ce qu'elle est, prospère. Encore que le meilleur connaisseur du présent et de l'avenir du vignoble, Jean Nicollier, prévoie de nouvelles menaces. Le vigneron prend conscience de deux mythes inhumainement mercantiles, l'intouchabilité du cafetier et la suprématie de l'industrie, et il est de fait que la relève s'opère mal. Les jeunes Valaisans préfèrent les activités citadines, l'effectif des vignerons diminue; à peine suffisant, il peut cesser de l'être en quelques années. Les vignes louées sont de plus en plus nombreuses, et l'offre dépasse la demande. Cette évolution sera peut-être irréversible si l'on ne trouve pas une solution équitable au déséquilibre de deux situations, celle de ceux qui vivent de la terre et celle de ceux qui y ont renoncé. Il faudrait être prophète pour décider aujourd'hui ce que seront, quant au retour à la terre, les résultats d'une crise que d'aucuns déclarent déjà terminée alors que d'autres pensent que l'activité humaine, parvenue au faîte de la technique, découvre en soi les germes de sa propre destruction. L'admiration du paroxysme technique se teinte d'inquiétude, aux terreurs paniques d'autrefois a succédé l'angoisse insidieuse et durable, la névrose collective.

Tourisme

Fondateur, avec Pierre Darbellay de l'Union valaisanne du tourisme, Maurice Troillet pouvait-il prévoir le ras de marée du tourisme? Une surabondance de pommes est un mal contrôlable, une surabondance de touristes est un idéal. Plus précisément, c'est une course aux millions de nuitées. Le cap des trois millions a été franchi en 1968; c'était un cap de «Bonne Espérance», bon à être doublé, comme tous les caps!

Les populations des pays dits développés ont des loisirs, urgente compensation de l'impérieuse et bruyante pression à laquelle elles sont soumises au bureau, à l'usine, à l'école. Pour beaucoup de contemporains, le travail est une drogue, à peine plus respectable à ce titre que l'alcool ou le haschich. Travailler c'est se donner l'illusion d'être important. Cesser de travailler, c'est aussitôt découvrir qu'on ne l'est pas. Découverte insupportable à laquelle on pare au moyen de loisirs actifs et souvent plus éprouvants pour les muscles que l'exercice de n'importe quel métier. De ce fait, l'organisation

des loisirs est devenue en peu d'années un commerce d'autant plus puissant que chaque progrès de l'industrialisation a pour contre-partie une admiration accrue du passé sauvage. Il n'est donc pas surprenant que des promoteurs aient entrepris de transformer ce goût de mode de vie polynésien en francs, marks, livres et dollars.

Servies par ces circonstances, les Sociétés fournissant l'outillage du loisir ont eu la chance inestimable de disposer, pour l'exploiter, d'un plaisir nouveau, la vitesse, vieux plaisir sans doute, mais nouveau en ce sens que le skieur la crée par ses seules forces, sans intermédiaire, sinon la pesanteur sur laquelle toute victoire est enivrante. Les champs de neige sont devenus des anneaux de vitesse où se battent les records; d'où le succès croissant des stations d'hiver, auxquelles la compétition et les champions apportent un appui publicitaire au niveau de l'argent et du chauvinisme nationaliste.

Quand on examine sur une carte les projets de certains meneurs de jeu du tourisme hivernal valaisan, les vallées reliées par des réseaux de câbles, gigantesque saut-de-mouton d'une station à l'autre à travers cols, sommets et glaciers, on se dit que quand l'Europe aura mis au point son usine et rétréci ses champs tout en doublant leur rendement, elle aura le Valais pour chalet de week-end, d'ailleurs mal insonorisé, grâce aux puissants moteurs, ratraks, motochenilles et bientôt altiports et taxis des neiges. Pour avoir de l'argent, il faut vendre quelque chose. Ici on vend le Silence, l'Oxygène, le Sol... SOS. On conçoit que la spéculation a découvert là un bouillon de culture où l'esprit de lucre et la protection des montagnards se donnent la main, car il est clair que beaucoup des habitants des hautes vallées vivent aujourd'hui aussi bien ou mieux que des citadins dans des lieux dont la misère paysanne les chassait naguère. Ainsi les promoteurs et spéculateurs peuvent avoir en toute bonne conscience une main pleine d'argent et l'autre d'intentions humanitaires. Cette amélioration des conditions de la vie en altitude est-elle matérielle seulement, morale aussi? Il ne m'appartient pas d'en juger. Au nom de quoi un citadin oserait-il juger, lui qui aime l'alpe et ceux qui y vivent parce qu'il supporte mal les cancers citadins? Ce que nous avons fait, ce que nous faisons en bas, nous interdit de nous ériger en arbitres, même si nous souffrons de voir exploiter commercialement la neige, le soleil et le silence. En ces domaines, nous avons les premiers fait nos preuves et donné l'exemple!

Mais il n'est pas interdit de penser que les vétérinaires A. Mastrangelo et Martinoni n'ont pas tort en essayant d'appliquer dans le Val Verzasca

presque abandonné l'idée suivante: le malheur des populations montagnardes provient du fait qu'elles cultivent à grand peine des produits qui valent peu d'argent. Il faudrait les pousser à fournir, facilement, des produits qui se vendent cher, par exemple des saumons canadiens qui se reproduisent dans les eaux douces, froides et abondantes; du chinchilla, des framboises géantes, ces truffes qui ont fait la fortune de vallées italiennes incultes et désertées, ou le fromage de chèvre. L'essai en est encore au stade expérimental, mais les laboratoires d'essais agricoles y travaillent et y croient, et même certaines administrations, longtemps réticentes. Je m'assure que Maurice Troillet n'aurait pas réagi à ces idées avec indifférence.

Mais ce qui m'importe ici, c'est de remarquer simplement qu'en rêvant de relier la plaine à la montagne par des routes, dans l'espoir de permettre aux montagnards d'y vivre, Maurice Troillet a pu se tromper quant à leur utilisation future, mais il a rendu possible la mutation du Valais. Là encore, il a «facilité aux générations à venir leur tâche par un travail fait en son temps».

La plaine conquise, son testament comme il l'a dit, Châteauneuf, les Coopératives, les routes ont permis au Valais de frayer sa route, quelles qu'aient été les cartes, secrètes encore, que l'Avenir allait abattre dans les années qui suivirent sa mort.

Il a suffi que les circonstances s'y prêtent pour que le Valais soit projeté dans le monde moderne. Le temps d'une génération. Mais les circonstances ne sont pas tout, il a fallu dans le même temps un homme au cœur tumultueux, opiniâtre, vif, rusé, intelligent, connaissant le prix de l'amitié, connaissant aussi le prix de l'or. Comme elle s'était incarnée jadis dans le cardinal Mathieu Schiner, l'âme du Valais, dans un temps qui n'appartient plus aux cardinaux légats, s'est incarnée en Maurice Troillet dans son effort pour échapper à sa misère séculaire, pour opérer sa mue et devenir, en trente ans, un membre à part entière de la communauté neuve qui se forgeait autour de lui. Le Valais a eu la chance d'avoir un homme d'une trempe exceptionnelle à l'instant précis où il en avait le plus besoin. La réciproque est vraie aussi, car il y a toujours une part de chance dans la carrière d'un homme d'Etat; quels que soient ses dons et sa force, il faut que les circonstances lui permettent de les libérer. Maurice Troillet a eu cette chance, comme il a eu celle d'être entouré de partenaires remarquables, et parfois d'adversaires politiques qui ont été pour lui, paradoxalement, de précieux auxiliaires.

André Gueux

Sources et remerciements

Souvenirs et témoignages publiés à la mémoire de Maurice Troillet, Sion 1964.

Correspondance relative à l'adolescence de Maurice Troillet, cinquante-trois lettres (1899–1904), choisies, annotées et présentées par André Donnet, 1973. Imprimerie Pillet, Martigny. Diffusion Payot, Lausanne.

Le demi-siècle de Maurice Troillet, par André Guex, 1971. Trois volumes de la Bibliotheca Vallesiana. Imprimerie Pillet, Martigny. Diffusion Payot, Lausanne.

Valais naguère, par André Guex. Editions Payot, Lausanne, 1971.

Quelques numéros de la revue mensuelle valaisanne *Treize Etoiles*, Imprimerie Pillet, Martigny.

Le portrait de la couverture a été réalisé par le photographe Oswald Ruppen, Diolly s/Sion, celui de la page 17 a été exécuté en 1960 par le peintre Albert Chavaz, Savièse.

*

Le cahier des «Pionniers suisses de l'économie et de la technique» consacré à *Maurice Troillet et le Valais moderne* a été réalisé par Madame Yolande Maurer, collaboratrice de la Société d'études en matière d'histoire économique.

Sans oublier l'amabilité et les conseils techniques dont elle a bénéficié auprès de la Maison Pesavento, clichés, Zurich, et de l'imprimerie de Wetzikon, Mme Maurer remercie très sincèrement les personnes qui lui ont accordé leur aide, soit pour la recherche des illustrations, la composition des légendes, soit encore pour réunir les fonds nécessaires à l'impression de cet ouvrage, qui est tiré à 2500 exemplaires en français et 2500 en allemand. Il s'agit en particulier de

M. Maurice Chappaz, écrivain, Veyras, ainsi que de M^e Claude Chappaz et Madame, à Martigny, neveux de Maurice Troillet;

M. Guy Genoud, président du Conseil d'Etat du canton du Valais;

M. le professeur André Donnet, ancien directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales, Sion;

M. Joseph Michaud, ingénieur agronome, et Madame, Sion;

M. Jean Belet, secrétaire général de la Chambre vaudoise du commerce, Lausanne;

M. Jean Actis, directeur de Provins Valais, Sion;

ainsi que les secrétaires de ces messieurs qui, toutes, ont été extrêmement serviables et d'une grande efficacité;

Madame Schüle ainsi que MM. Ghika et Biner des Archives cantonales à Sion;

M. le chanoine Theurillat de l'Abbaye de St-Maurice;

M. Bochatay, rédaction de *Treize Etoiles*, Imprimerie Pillet, Martigny;

la direction de l'école d'agriculture de Viège;

le rectorat du collège de Brigue;

M. W. Lorétan, directeur de l'hôtel Beau-Séjour à Crans.

Du même auteur

- Art Baudelairien.* Rouge, Lausanne, 1934.
A bord du vent. Au Bourg Franc, Vevey, 1943.
Le rêve de pierre. Au Bourg Franc, Vevey, 1944.
Voiles et Carènes. Préface de Louis Noverraz. Au Bourg Franc, Vevey, 1946.
Léman. Photographies de Benedikt Rast. Marguerat, Lausanne, 1947.
Barrages. Préface d'Arnold Reymond. Rencontre. Lausanne, 1956. Prix Schiller.
Altitudes. Marguerat, Lausanne, 1957. (Traduction allemande, Zurich et Stuttgart, 1958.)
Vent debout. Au Bourg Franc, Lausanne, 1960.
La voile. Petit Atlas Payot Lausanne N° 44, 4^e édition 1977.
Finlande. Rencontre, Lausanne, 1965.
Forêt. Préface de Jean-François Robert. Photographies d'Henriette Guex-Rolle. Le Griffon, Neuchâtel, 1966.
De l'eau, du vent, des pierres (Textes choisis). Préface de Jacques Mercanton, 2^e édition, chez Bertil Galland.
Le demi-siècle de Maurice Troillet. Essai sur l'aventure d'une génération. 3 volumes. Bibliotheca Vallesiana, Sion, 1971. Diffusion Payot, Lausanne.
Valais naguère. Payot, Lausanne, 1971.
Mémoires du Léman. Payot, Lausanne, 1975.
Sous le Signe des poissons. Payot, Lausanne, 1976.

En collaboration avec Henriette Guex-Rolle

- Corse.* Marguerat, Lausanne, 1957. (Traduction allemande, Zurich et Stuttgart, 1959.)
Rhin. Marguerat, Lausanne, 1958. (Traduction allemande, Zurich et Stuttgart, 1959.)
Lausanne de «A» jusqu'à «S». Marguerat, Lausanne, 1964.

En collaboration avec René Caloz

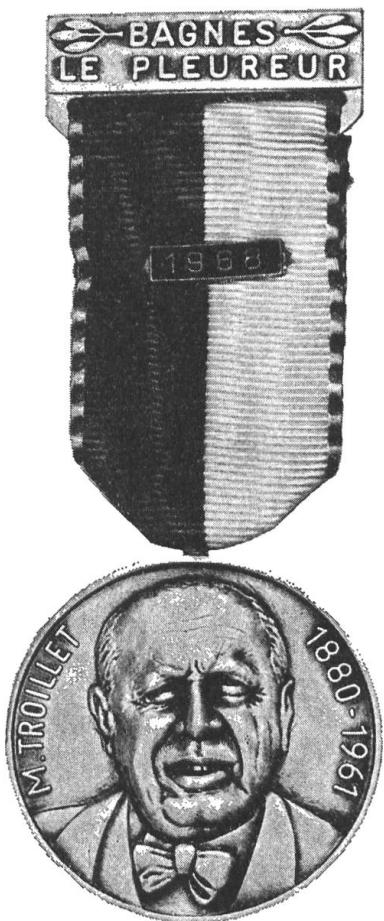
- Le sang et la peine.* Italie 45. Au Bourg Franc, Vevey, 1946.

Avec d'autres collaborateurs

- Avant-premières à l'Everest.* Arthaud, Grenoble, 1953. (Traduction anglaise, Londres, 1954. Traduction italienne, Milan, 1954.)
Geiger, pilote des glaciers. Marguerat, Lausanne, 1954. Arthaud, Grenoble, 1955. (Traduction allemande, Berlin, 1956.)

A paraître

- Des mains, des mœurs, des hommes.* Chez Bertil Galland, Vevey.



Médaille frappée à la mémoire de Maurice Troillet pour l'inauguration d'un stand de tir dans la vallée de Bagnes.

- Band 3 *Johann Jakob Leu*
 Band 4 *Alfred Escher*
 Band 5 *Daniel JeanRichard*
 Band 6 *Hs. Caspar Escher / F. L. Cailler*
Salomon Volkart
F. J. Bucher-Durrer
 Band 7 *G. Ph. Heberlein / J. C. Widmer*
Dan. Peter / P. E. Huber-
Werdmüller / Ed. Sandoz
 Band 8 *Prof. W. Wyssling*
Dr. A. Wander / Henri Cornaz
 Band 9 *J. J. Egg / D. Vonwiller*
 Band 10 *Heinrich Schmid*
Wolfgang Henggeler
Joh. Blumer-Egloff
Rob. Schwarzenbach-Zeuner
Aug. Weidmann
 Band 11 *Joh. Näf-Enz / G. Naville-Neher*
L. Chevrolet / Samuel Blumer
 Band 12 *Matth. Hipp / Ad. Bühler*
Ed. v. Goumoëns / Adam Klaesi
 Band 13 *P. F. Ingold / A. Guyer-Zeller*
Rud. Zurlinden
 Band 14 *Dr. Gustav Adolf Hasler*
Gustav Hasler
 Band 15 *F. J. Dietschy / Isaak Gröbli*
Dr. Gadien Engi
 Band 16 *Das Friedensabkommen in der*
schweizerischen Maschinen- und
Metallindustrie,
Ernst Dübi / Konrad Ilg
 Band 17 *P. Theodosius Florentini*
Dr. ing. Adolf Gutzwiller
Adolf Dätwyler
 Band 18 *Achilles Bischoff / Carl Geigy*
Benedikt La Roche / J. J. Speiser
 Band 19 *Paul Usteri / Heinrich Zoelly*
Karl Bretscher
 Band 20 *Caspar Honegger*
 Band 21 *Conrad Cramer-Frey*
Eduard Sulzer-Ziegler
Karl Friedrich Gegauf
 Band 22 *Die Pioniere Sprüngli und Lindt*
 Band 23 *Alfred Kern*
Georges Heberlein-Staehelin
Otto Keller, Gibswil
 Band 24 *F. Hoffmann-La Roche*
Hch. Ed. Gruner
 Band 25 *Abraham Ganz*
Johann Jakob Keller
Johann Busch
 Band 26 *Susanna Orelli-Rinderknecht*
Else Züblin-Spiller
 Band 27 *F. Peyer im Hof / H. Th. Bäschlin*
 Band 28 *A. Zellweger / H. Blumer*
 Band 29 *Prof. Müller-Thurgau*
 Band 30 *Max Schiesser / Emil Haefely*
 Band 31 *Maurice Troillet*

